

# Qu'attend-on pour exhumer la fosse commune ?

C'est ce que se demandent nos reporters Claude Bédard et Jean Giroux qui ont découvert des "faits nouveaux" (voir p. 18)

LISEZ EN  
PAGE 5  
L'ANNONCE DE 

EDITION GENERALE

LA SALLE DE LECTURE  
DU SENAT  
OTTAWA ONT.  
1 MARC 64 C9 4048

# L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

PRIX : SEPT CENTS

LE TEMPS QU'IL FERA

Voici les prévisions de la météo pour la région de Québec : nuageux aujourd'hui. Neige occasionnelle et pluie verglaçante commençant tard ce matin. Nuageux avec chutes de neige la nuit prochaine. Nuageux avec périodes ensoleillées mardi. Températures de saison. Vents légers. Maximum et minimum à Québec et La Tuque 32 et 25.

QUEBEC — LUNDI, 16 NOVEMBRE 1964

57e ANNEE — Numéro 17,216

## Une vague d'agitation sociale secoue l'Italie avant un "vote municipal"

### Série de grèves qui font mal à l'économie du pays

ROME (A.F.P.) — Une vague d'agitation sociale secoue l'Italie, à quelques jours des élections municipales. Le 22 novembre, 33,000,000 d'Italiens iront aux urnes : leur vote prendra une importance singulière au niveau national, à la suite des attaques violentes et répétées des communistes contre le gouvernement de centre gauche.

L'agitation a touché tous les secteurs : public, privé, agricole, et a mobilisé plus de 1,000,000 de travailleurs. Elle a été particulièrement spectaculaire dans deux services publics : les chemins de fer et les douanes.

— Cheminots : la CGT à majorité socialiste et communiste, a lancé une grève perdue du 8 au 15 novembre. Soixante-seize pour cent des convois de passagers ont été paralysés ou retardés. Les cheminots CGT demandent de nombreuses indemnités spéciales qui coûteraient quelque 450 milliards de lire à l'Etat. Le gouvernement, approuvé par les deux autres principales centrales, la CIST Confédération italienne des syndicats de travailleurs, de tendance démocrate chrétienne et la UIT Union italienne des travailleurs, social-démocrate veut avant tout promouvoir une réorganisation générale des chemins de fer. Chaque jour de grève a coûté, estime-t-on, près de quatre milliards de lire à l'économie du pays.

— Douanes : la grève des fonctionnaires civils des douanes a ramené l'Italie à l'autarcie du 10 au 14 novembre. Le mouvement, lancé par la CIST et le Syndicat autonome, porte sur des indemnités spéciales perçues par les 4,000 fonctionnaires des frontières, ports et aéroports et — à tort selon le ministre des Finances — par quelque 200 fonctionnaires des services centraux.

Chaque journée de grève a affecté le commerce avec l'étranger pour un montant de vingt milliards de lire.

Secteur privé

Enfin, à partir du 15 novembre les

assistants dans les universités et les maîtres de l'enseignement secondaire décideront de l'action à mener pour obtenir un réaménagement des carrières et une réorganisation du système scolaire.

Dans le secteur privé, toutes les catégories, pratiquement, ont été touchées par l'agitation à l'occasion notamment du renouvellement des conventions collectives de travail. A vrai dire, le "rendez-vous d'octobre" a vu s'aligner, aux côtés de la CGT, les autres syndicats qui avaient pourtant accepté au printemps dernier une "trêve conjoncturelle" à la suite des difficultés économiques du pays.

La cause

Cette agitation généralisée a pour cause une augmentation réelle — encore que ralentie depuis peu — du coût de la vie, et de sérieuses préoccupations quant à la stabilité de l'emploi. A cette inquiétude s'ajoutent indubitablement — dans le cas notamment de la grève des cheminots — des considérations d'ordre politique.

Au moment où la CGT paralysait le rail italien, M. Pietro Nenni, leader socialiste et vice-président du Conseil, a lancé un appel en faveur d'une trêve syndicale de trois ou quatre mois, et a critiqué vivement l'action de la centrale socialo-communiste. Les syndicalistes socialistes de la CGT ont, de leur côté, manifesté à plusieurs reprises leur malaise devant une grève qu'ils estiment "politique".

L'appel de M. Nenni sera-t-il entendu ? L'opinion publique aspire à l'ordre et va jusqu'à se poser la question des limites du droit de grève. Dans les milieux économiques, on craint que ces agitations multipliées ne puissent avoir des conséquences fâcheuses et compromettre les tentatives délicates du gouvernement pour stimuler la reprise économique tout en maintenant la stabilité de la lire. Et l'on se demande, dans les milieux politiques, si les mécontentements s'annuleront ou s'ils s'additionneront au jour des élections de novembre.



● OTTAWA, Ontario (Téléphoto UPI) — Une délégation de membres du club 4-II a rendu visite au gouverneur général du Canada, Son Ex. M. Georges Vanier. Le groupement a concrétisé son estime en remettant au vice-roi un certificat. La remise du parchemin a été faite par Linda Becker, 18 ans, de Duchess, Alberta.

### Une quatrième session du Concile est prévue

CITE DU VATICAN. (Reuter) — S'adressant à la foule rassemblée sur la Place Saint-Pierre, de la fenêtre de son bureau, le Pape Paul VI a déclaré hier que le Concile oecuménique "ne terminerait pas ses travaux au cours de la présente session" et qu'une quatrième session était prévue.

"S'il plaît à Dieu, a ajouté le Souverain Pontife, des doctrines très importantes seront promulguées cette semaine au Concile, dont la troisième session plénière se terminera samedi prochain."



## Programme de la visite de Paul VI en Inde Le Pape absent de Rome 4 jours

D'après A.F.P., P.A., Reuter

CITE DU VATICAN (P.C.) — Le Vatican a annoncé hier le programme officiel de la visite de quatre jours que le pape Paul VI fera en Inde à l'occasion du congrès eucharistique international de Bombay. Le Saint-Père sera absent de Rome du 2 au 5 décembre et passera tout son temps à Bombay; il ne se rendra pas à Goa ou à la Nouvelle-Delhi, où sa présence aurait pu susciter des controverses.

En plus d'assister aux cérémonies du congrès eucharistique, le pape visitera également des écoles, un sanctuaire, un orphelinat, un hôpital et un pénitencier.

On sait que le Souverain pontife désire que son voyage ait un caractère missionnaire et il

a exprimé le désir de passer quelque temps avec les pauvres de l'Inde. Ce désir a été souligné vendredi dernier lorsqu'il a annoncé qu'il faisait don de sa tiare au profit des pauvres du monde.

M. Shastri, premier ministre indien, a confirmé hier qu'il rendrait visite au pape à Bombay et a regretté que certaines organisations fassent campagne contre la visite du pape. Cela, a-t-il dit, dénote "l'étroitesse d'esprit" et l'intolérance de ces organisations.

Le Portugal proteste

Il a été rumeur que le Souverain pontife se rendrait à Goa, ancienne colonie portugaise saisie par l'Inde en 1961. C'est à cet endroit que saint François-Xavier, dont la fête tombe le 3 décembre, est enseveli. Ses restes seront expo-

sés aux fidèles à Goa durant le congrès eucharistique.

Mais les autorités portugaises ont critiqué la visite du pape en Inde, y voyant un affront pour le Portugal. D'ailleurs les autorités portugaises ont saisi et suspendu un magazine catholique, samedi, parce qu'il contenait un article au sujet du congrès eucharistique de Bombay.

Au Vatican, on explique que le Saint-Père limitera son voyage à Bombay afin de démontrer qu'il s'agit d'une mission purement religieuse reliée au congrès et sans incidence politique. De même il n'ira pas à la Nouvelle-Delhi, parce que s'il ne se rendait pas également au Pakistan, une visite dans la capitale indienne pourrait indisposer les Musulmans pakistanais.



Chronique parlementaire

Par

Jean

Charpentier

## Déménagement qui menace la démocratie

Sur un ton étrangement semblable à celui d'un ultimatum, le président de la Chambre, M. MacNaughton, suggère qu'il y a dix jours aux courriéristes parlementaires de louer un édifice acquis par le gouvernement à cette fin et situé non loin du parlement.

Nul ne sait encore dans quelle mesure pareille "suggestion" reflète les vues du conseil des ministres. Chose certaine cependant, c'est qu'autant elle déplaît aux journalistes, autant elle séduit une certaine coterie de politiciens.

Jeddi, le député néo-démocrate de Port-Arthur, M. Fisher, invitait sans succès le premier ministre à commenter le refus des journalistes, qu'il a qualifié d'impardonnable, de vider les lieux.

Quelque compréhensible que soit l'envie de plusieurs ministres et députés d'éloigner au maximum les journalistes de leurs activités, de la part de M. Fisher, une telle intervention relevait de la plus parfaite outrecuidance. Car ce dernier est un autre de ces députés

journalistes qui se servent d'une profession pour promouvoir l'autre et vice-versa. Ainsi, tente-t-il non seulement de se débarrasser de témoins gênants mais encore d'éliminer des concurrents.

Sans doute quelques rares journaux appuient-ils le projet de déménagement. Mais il s'agit toujours d'organes importants comptant tant de correspondants et de secrétaires que forcément ils doivent louer des bureaux en ville, ce qui leur revient beaucoup plus cher que ne le ferait le complexe envisagé par le gouvernement.

L'un des principaux arguments invoqués par M.M. Fisher et Co. est que la tribune des courriéristes parlementaires coûte aux contribuables 100,000 dollars par année. Outre que ce chiffre est exagéré, car pour la plus grande part il comporte le calcul aux taux commerciaux de l'espace par définition non commercial occupé par les journalistes, on peut se demander si les contribuables ne sont pas disposés à verser cette somme afin d'être bien renseignés sur la façon dont l'administration dépense les 6 milliards 999 millions 900 mille dollars

qui constituent le solde du budget fédéral.

Car ne nous leurrons point. L'édifice Norlitt où le gouvernement se propose d'héberger les journalistes a beau n'être situé qu'à 300 verges de distance, leurs articles s'en ressentiront. Ils seront moins précis, moins complets, moins éclairés.

Combien de rumeurs maintes fois fondées mourront avant d'avoir parcouru ces 300 verges. Quand, enfin, il nous vient un doute, une question au beau milieu d'une phrase, cinq minutes nous suffisent, dans les conditions présentes, pour remonter aux sources. Quand il s'agit de revêtir un pardessus, et des couvre-chaussures, de parcourir 600 verges et de perdre une demi-heure, combien de journalistes ne sacrifieront pas l'exactitude laborieuse au facile à-peu-près ?

Dans une démocratie, le public a le droit d'être renseigné le plus exactement possible et ce droit, lorsqu'il s'agit d'une organisation aussi vaste et aussi complexe que le parlement, commande la présence des journalistes sur les lieux.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

# Concours d'embellissement des fermes de la province à l'occasion du centenaire

**SAINT-VALLIER** — Les membres de la Société d'Agriculture du comté de Bellechasse se sont réunis dernièrement à St-Vallier, sous la présidence de M. Albert Patry, afin de tracer le programme d'activités pour la prochaine année. Il a été décidé, par exemple, que la société organisera un concours d'amélioration des pâturages dans tout le comté.

Ce dernier sera divisé en deux parties, le haut comprenant les municipalités de St-Camille, St-Magloire, St-Philémon, Buckland, St-Damien, Armagh et St-Nérée. La balance du comté de Bellechasse constituera l'autre secteur. Des prix de \$5, \$4, et \$3 par arpent seront versés aux gagnants de chacune des parties, avec un maximum de 3 arpents chacune.

La Société versera une prime de \$10, à tout cultivateur qui construira une laiterie avec unité réfrigérante; tous les mem-

les cultivateurs intéressés devront s'inscrire avant le 30 août 1965, ils seront par la suite groupés en région comprenant un maximum de 150 membres qui pourront se diviser une somme de \$900, en primes, par groupe. Il faudra toutefois conserver au moins 50% des points pour avoir droit de participer à l'attribution des prix. Il y aura médaille d'or pour celui qui se classera premier, une médaille d'argent pour le deuxième, etc. Ces médailles seront décernées par le gouvernement provincial, ministère de l'Agriculture.

Les juges du concours seront les agronomes du comté auxquels sera adjoind un représentant du ministère de l'Agriculture.

Les membres ont ensuite procédé à l'élection de leurs officiers pour la prochaine année. M. Albert Patry a été réélu président; M. Roch Morin, de Honfleur, vice-président. M. Ludger Lamontagne, de La Durantaye, continue de remplir les fonctions de secrétaire-trésorier.



● NOUVEAUX CONSTABLES — De gauche à droite: les constables Mario Olivier et Gérard Lapointe; le chef Gustave Caouette; son honneur le maire Henri Genest; et les constables André Gingras et Robert Allard. Photo Elclair Enr.

# Nouveaux constables dans la ville de St-Nicolas

L'engagement, à temps partiel, d'un constable et de quatre assistants constitue un nouveau service de sécurité pour notre population de même qu'une étape de plus vers une organisation toujours plus adéquate de notre petite ville.

Jusqu'à ce jour, en effet, nous devions avoir recours à la Sûreté provinciale stationnée au pont de Québec pour assurer le maintien de l'ordre dans Saint-Nicolas. Et ce corps policier n'entraînait en action que sur un appel personnel du maire. En un mot, l'ordre et la sécurité des citoyens de notre localité dépendaient en quelque sorte d'agents extérieurs.

Après mûres réflexions, le Conseil municipal a décidé que l'heure était venue de doter notre ville de sa propre police, même si, pour le présent, cette police ne sera en devoir qu'au moment où nous en aurons besoin.

La proximité de la grande ville, l'accroissement constant de notre population permanente et estivale, l'élaboration de nouveaux règlements municipaux et le contrôle de leur application, autant de facteurs qui

nécessitaient un système de protection publique et un service d'ordre mieux adaptés à l'évolution rapide de Saint-Nicolas vers son statut d'importante ville de banlieue.

Au nom de mes collègues du Conseil municipal et en mon nom personnel, il me fait plaisir de souhaiter à notre premier constable, M. Gustave Caouette, ainsi qu'à ses assistants, MM. André Gingras, Robert Allard, Mario Olivier et Gérard Lapointe la plus cordiale bienvenue au service de notre ville et le plus franc succès dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions. Ils peuvent compter sur notre sincère coopération et, j'invite tous les citoyens de notre ville à coopérer également avec eux. Ainsi, notre population continuera de vivre heureuse et paisible, à l'enseigne de l'ordre et du civisme.

# La Commission d'Urbanisme de Lévis discontinue ses activités

**LEVIS** — La Commission d'urbanisme de la cité discontinue ses activités pour un temps indéterminé, en attendant que la ville adopte le plan directeur, les règlements de lotissement, zonage et construction. Cette commission n'existait que depuis un mois environ et n'a siégé que deux ou trois fois; elle a remplacé une autre commission dont les membres ont démissionné en bloc il y a plusieurs années.

La décision des membres de la commission est parvenue au conseil par une lettre de son président en date du 10 novembre dernier.

Messieurs: Considérant les discussions qui se présentent au sujet de Plan Directeur et les remarques de Me Thibault au conseil, lors de sa dernière réunion, la Commission d'Urbanisme vous demande de nous entendre avec votre procureur et M. Jean-Claude LaHave, urbaniste-conseil de la ville.

Nous voulons avoir par devant nous un plan directeur définitif et accepté par la ville. Nous sommes forcés, en at-

tendant cet instrument essentiel à notre travail, de suspendre nos réunions jusqu'à ce que cette décision soit prise, car nous la considérons comme très urgente. Quand tout sera enfin éclairci, nous serons alors en mesure de continuer le service que vous attendez de nous.

Bien à vous,  
Arthur Fafard, m.d.,  
président de la  
Commission d'urbanisme.

Par suite de cette suspension momentanée des activités de la Commission, on se demande si le moment n'est pas venu de nommer un conseil de ville ne constituera pas une commission opérante?

# Formation du comité de toponymie préconisé

**LEVIS** — Le comité de toponymie préconisé par la Chambre de Commerce, sur le plan régional est en voie de formation. Ce comité dont le rôle sera d'étudier et éventuellement de suggérer des changements au nom des rues qui souvent font double ou triple emploi, afin de prévenir la con-

fusion et d'éliminer une foule d'erreurs, dans la correspondance, par exemple. Prenons le cas de St-Henri, il y a une rue de ce nom à Lauzon, une à Lévis, une rue Henri, à Lévis la route St-Henri, et St-Henri de Lauzon, il y a une rue Bégin à Lévis, l'avenue Bégin à Lévis, une autre rue Bégin à St-Télesphore, rue Commerciale à St-Romuald, à Lévis, à St-Jean Chrysostome, Carrier et Ste-Marie, à Lauzon et à Lévis, Lemieux à Lévis et à St-David, St-Louis et St-Louis-de-France à Lauzon. St-Louis à Lévis, etc.

Le représentant de la cité de Lévis sera l'échevin Denis Lemieux, St-David désignera son représentant la semaine prochaine, la Chambre espère que les autres municipalités et villes de la région feront leur nomination dans un avenir prochain.

# En Colombie-Britannique :

# Maires et échevins du Québec accueillis chaleureusement à une journée d'étude

**PAR IVAN BOULANGER DE LA P.C. VICTORIA** — L'accueil réservé par la ville de Victoria aux maires et échevins québécois et à leurs épouses, venus au nombre de 285 dans la capitale de la Colombie-Britannique pour y effectuer une "mission de compréhension mutuelle" et y tenir une journée d'étude, a été des plus chaleureux.

"A aucun moment de l'histoire du Canada votre geste n'aurait pu être plus approprié, ni avoir des conséquences d'une plus grande portée, qu'en ce moment particulier", a déclaré le maire R. B. Wilson, qui offrait une réception officielle au groupe, quelques heures après l'arrivée de celui-ci.

Le maire Wilson a qualifié cette visite d'"occasion historique", ajoutant que "ce voyage sera mémorable non seulement pour vous et pour nous, mais pour le Canada tout entier".

Faisant lui aussi allusion à la tension qui existe actuellement au Canada, le maire Robert Cauchon, de Valleyfield, ancien président de l'Union des municipalités du Québec, a déclaré que, de telles rencontres, dont il a souhaité la multiplication, permettront de créer l'atmosphère désirable pour modifier la constitution.

Le président de l'Union des municipalités de la Colombie-Britannique, M. Peter Jenewein, a annoncé que cet organisme se réunira l'an prochain dans la province de Québec.

"Nous serons heureux de vous rendre votre visite là où vous voudrez au Québec l'an prochain", a-t-il déclaré au nouveau président de l'UNQ, le maire Rosaire Gendron, de Rivière-du-Loup.

"En vous visitant, nous verrons que nous avons tout ce qu'il faut pour vivre ensemble", a déclaré M. Jenewein aux applaudissements du groupe.

A LA UNE  
La presse locale accorde

une grande importance à cette visite, à laquelle plusieurs journaux consacrent une bonne partie de la première page.

L'édition de samedi du Daily Colonist comportait à la une bande de huit colonnes souhaitant "bienvenue aux maires de l'Est". Ce même journal, dans son édition de dimanche, fait grand état de l'atmosphère chaleureuse qui régnait à la réception officielle donnée par le maire Wilson à l'hôtel de ville.

Toujours en première page le Victoria Daily Times publie une photo de six colonnes de l'arrivée du premier avion à l'aéroport. La photo est accompagnée d'un article et d'un éditorial.

Celui-ci, qui est écrit en français, avec traduction en anglais dans une page intérieure, note que "la visite à l'Ouest d'un si grand nombre d'administrateurs québécois prend une importance particulière en ce moment de tensions nouvelles dans notre pays".

Cette importance particulière, les autorités ont tenu à la manifester par des signes concrets. De larges bannières dominant la rue principale souhaitaient la bienvenue aux maires du Québec. A l'hôtel de ville, le fleurdelisé flottait à l'entrée au moment où les délégués se sont présentés pour la réception du maire Wilson.

Celui-ci avait lancé un appel à la population pour qu'elle vienne accueillir les visiteurs à l'aéroport. Il se trouvait une centaine de personnes pour applaudir à l'arrivée du premier appareil.

Si la presse de Victoria a accordé un traitement de choix à la visite, il n'en va pas de même des journaux de Vancouver qui n'en ont guère dit.

La journée d'hier comportait quelques réceptions, dont l'une au centre paroissial St-Jean-Baptiste, qui avait pour but de permettre une prise de contact avec les dirigeants du groupe canadiens-français en Colombie-Britannique.

Le président Rosaire Gendron a déclaré à cette occasion que "nous ne sommes pas venus ici pour régler les problèmes de la constitution, mais pour créer des liens d'amitié".

Hier soir, 80 familles de Victoria offraient l'hospitalité aux membres de l'UMQ et les rece-

# Le voyage de Carrier Fortin se continue

**PARIS (APP)** — Le ministre du Travail de la province de Québec, M. Carrier Fortin, poursuivant sa vaste enquête sur le monde du travail, est arrivé samedi à Paris, venant de Berne par la voie des airs.

On sait que le ministre visite actuellement les pays étrangers qui ont une législation similaire à celle du Québec, notamment dans le domaine restreint mais important de l'extension aux tiers des conditions collectives, où le législateur veille à ce que des conditions d'emploi similaires soient offertes aux travailleurs dans des entreprises semblables. Les lois couvrant ce sujet, au Québec, rappellent-le, datent de 1934 et s'inspirent à l'époque de celles de la défunte République de Weimar, la Suisse, la France, la Belgique, l'Allemagne occidentale suivirent à peu d'intervalle.

M. Fortin précisait que son voyage revêtait une signification particulière du fait que l'Assemblée législative du Québec est précisément en train de codifier ses lois sociales, dont une première partie a été ainsi groupée au cours de la dernière session, cette année même.

"En Suisse, nous dit le ministre, mes collaborateurs et moi-même avons donc étudié sur place l'application de la loi sociale et nous allons continuer à Paris, à Dusseldorf et à Londres. Notre mission est venue à la demande du Conseil supérieur du travail du Québec, organisme tripartite et consultatif seulement, qui précisément est chargé de veiller à l'extension aux tiers des conventions collectives chez nous".

vaient à leurs foyers, ce qui aura sans doute l'un des aspects des plus caractéristiques de ces journées, visant à la compréhension mutuelle et à la création de liens d'amitié.

La journée d'aujourd'hui sera consacrée à l'étude des relations intermunicipales et à celle des résolutions du congrès de l'UMQ tenu en septembre dernier.

# Résultats de la ligue de quilles de la Légion

**LEVIS** — Ligue de petites quilles de la Légion Canadienne, résultats du 10 novembre:

	P.H.S.	P.H.T.	G.T.P.	P.	Capitaine
Sallon Carrier	701	1877	11953	16	Jos Robinson
Epicerie Chabot	656	1844	12065	13	G. Thibault
Quin. Beaulieu	644	1821	11814	11	Gér. Desbiens
Noreau Elect.	632	1811	11075	9	L. Lefebvre
Lavolette Fleur.	639	1731	10995	7	A. Gosseye
Epic. R. Turgeon	605	1712	11366	4	J. Ste-Croix



**ENFIN... UNE PEINTURE AU LATEX D'UNE DOUCEUR CARESSANTE...**

**Sico-Satin** Fini d'intérieur au latex 100% pur

SICO-SATIN est d'une consistance crémeuse. SICO-SATIN s'applique sans éclaboussure. SICO-SATIN s'égalise de lui-même évitant ainsi toute marque de pinceau ou de rouleau. SICO-SATIN au latex, donne un fini aussi soyeux au toucher que le doux pelage d'un chaton. SICO-SATIN peut être teinté à la couleur de votre choix. SICO-SATIN... le fini idéal pour la décoration de vos murs.

**EMPLOYER SICO, C'EST SICONNAITRE / PEINTURE SICO LIMITÉE / QUÉBEC - MONTRÉAL**

**EAU des CARMES BOYER**

à base de plantes médicinales  
FACILITE LA DIGESTION  
L'HIVER AU PREMIER FRISSON.  
BIEN CHAUD OU DANS UNE INFUSION, ELLE RECONFORTE.

agent général pour le Canada  
J.-Alfred Oulmet, Montréal.

**LA SOURIS MIQUETTE** par Walt Disney

MORTY: Oui, oncle Miquette.

MICKEY: Et pourquoi pas celui-là?

MORTY: Il n'est pas sûr ma liste.

JOUETS

**LE FANTOME** par Lee Falk et Ray Moore

Il y a plusieurs années... le grand-père de notre fantôme.

Je... eh... désire vous Oh? demander la main de votre sœur. Elle est... eh... consentante.

J'en discuterai avec elle. Revenez demain.

(rien) Merri...

Je vous verrai demain... soir.

Ma réponse est... NON!

Mais... mais... POURQUOI?

**PHILOMENE** par Ernie Bushmiller

Voici l'artiste qui a fait ces toiles.

Peut-être aurons-nous du travail.

Hé, monsieur... avez-vous besoin de modèles?

Exposition d'art moderne.

**MONTREAL (P.C.)** — La Cour Supérieure du Québec a ordonné hier à M. Gabriel Ernest Barsacq de verser au gouvernement du Québec une somme de \$10,000 en arrérages d'impôts, sur de l'argent qu'il a dit avoir reçu en héritage dans sa France natale.

Le juge Charles-Auguste Bertrand a ordonné que M. Barsacq soit gardé en prison jusqu'à ce qu'il verse la somme.

L'action en cour civile avait été prise au nom du gouvernement par M. Roger Stanton, sous-ministre du Revenu du Québec.

**Ecoles**  
ECOLE DE COUPE ET COUTURE  
**Couturier**  
JEAN COUTURIER ENR.  
INSCRIPTIONS CONTINUELLES  
Cours de jour et de soir donnés par professeurs diplômés

Détournés permis en vertu de la Loi des Ecoles professionnelles privées.  
41, Ave BÉGIN 837-8824  
12-10 (1, au 2-11) 81 C.L.

**GROS ET DETAIL** **JUNEAU & FRÈRE** TEL.: 524-2502  
550, 3e AVENUE

**Oaquet** Téléphone: 524-5121

**BROUSSEAU & FRÈRES LTEE** La quincaillerie préférée de Limoulu  
631, 3e Ave., Québec  
Tél.: 522-1541

**NAP. MONTREUIL** 1512, NOTRE-DAME ANCIENNE-LORETTE  
TEL.: 872-2365

**QUINCAILLERIE** **J.-A. DORVAL ENR.** 298, D'Aiguillon, Québec  
Tél.: 525-5212

**J.-A. DORVAL ENR.** 298 D'Aiguillon, Québec  
Tél. 525-5212

**GRECO LTEE** 297, DU PONT QUE.  
Tél.: 525-4767

**NOREAU ELECTRIQUE** LTEE 44, rue St-Louis, Lévis  
Tél.: 837-9321

**L. DESJARDINS** 47, rue St-Charles Moulins des Mères Neuchâtel  
TEL.: 842-7620

**P.-C. GRENIER INC.** ENTREPRENEURS PEINTRES Distributeurs de SICO Gros et Détail 128 Ave Plante, Québec-Ouest  
TEL.: 537-9977.

**L. LACHANCE & FILS** GROS & DETAIL 505, 17e RUE  
Tél.: 529-0631

**QUIN. J.-N. LAFLAMME** ENR. St-Romuald  
Tél.: 839-8817

**Georges Guillemette** St-Joachim, Cité Montmorency  
Tél.: 265-3558

**HENRI CANTIN** 8140, 1ère AVENUE CHARLESBOURG  
TEL.: 623-1892

## Les accidents de la fin de semaine : 17 morts au Québec

Par la PRESSE CANADIENNE

Les accidents ont causé au moins 38 pertes de vies au Canada durant la fin de semaine, dont au moins 29 sur les routes.

Un relevé de la Presse Canadienne pour la période allant de 6 heures locales vendredi soir jusqu'à minuit dimanche montre que les autres pertes de vie sont survenues, trois dans des incendies, l'une dans un accident de chasse, et quatre dans divers autres accidents.

Le Québec vient en tête des provinces avec 17 pertes de vie, dont 12 dans des accidents de la route, une dans un incendie, un accident de chasse, une dans une chute dans un escalier et deux causées par des armes à feu.

L'Ontario a enregistré sept accidents mortels de la route, un mort dans un incendie et un bébé de 16 mois qui est mort après avoir bu une solution contenant de l'eau de javelle.

Au nombre des accidents de la route, on rapporte un accident qui a fait trois morts près de Lucknow, à 40 milles de Stratford.

Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ont rapporté chacune deux accidents mortels de la route. La Saskatchewan a enregistré deux morts dans des accidents de circulation et une dans un incendie.

L'Île-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique comptant chacune un accident mortel de la circulation. L'Alberta est la seule province à ne compter aucun accident mortel.

Le relevé ne comprend pas les morts naturelles ou celles survenues dans des accidents industriels ni les suicides reconnus ou les meurtres.

Voici la liste des victimes au Québec :

Alphonse Brabant, 64 ans, tué vendredi soir lorsqu'il a été frappé par une automobile alors qu'il marchait sur la route près de Vaudreuil, à 35 milles à l'ouest de Montréal.

Gilles Demers, 22 ans, de Montréal, est mort samedi lorsque l'automobile dans laquelle il prenait place a capoté près de St-Hubert, à 10 milles à l'est de Montréal.

Harold French, 67 ans, de Montréal, décédé samedi soir alors qu'il a fait une chute dans un escalier de sa demeure.

Alphonse Labelle, 77 ans, a perdu la vie samedi alors qu'il est entré dans sa maison en feu à Lantier, à 60 milles au nord-ouest de Montréal, afin d'essayer de sauver ses économies du brasier. Il avait auparavant réussi à s'échapper du feu qui était en train de détruire sa maison.

Cécile Rémyillard, 54 ans, de Montréal, a perdu la vie samedi matin dans une collision entre deux automobiles survenue près de St-Hélène, à 45 milles au sud-est de Montréal.

Mme Lucien Bordeleau, 51 ans, de Rouyn, a perdu la vie vendredi soir dans une collision entre deux automobiles près de Arntfield, à environ 260 milles au nord-est d'Ottawa. Huit autres personnes ont été blessées légèrement au cours de cet accident.

Jean Wziar, 10 ans, tué samedi alors qu'il a été frappé par une automobile pendant qu'il marchait le long de la route près de sa demeure à Asbestos, à 80 milles à l'est de Montréal.

Daniel Lemaire, 13 ans, de Laval Ouest, dans la banlieue de Montréal, a perdu la vie samedi à Fabreville alors qu'il a été frappé par une automobile qui a continué sa route.

Emile Gosselin, 46 ans, tué

il prenait place est entrée en collision avec un camion près de Forestville, à 150 milles au nord-est de Québec.

Marcel Bergeron, 20 ans, s'est tué samedi soir en nettoyant sa carabine en se préparant pour la chasse à Laurier, à 40 milles au sud-est de Québec.

Guy Fortier, 20 ans, de St-Ludger, a perdu la vie samedi soir lors d'une collision entre une automobile et un tracteur dans cette localité située à une centaine de milles à l'est de Montréal.

Jean-Paul Marcon, de St-Adrien d'Irlande, s'est tué dimanche matin d'une balle dans la poitrine en nettoyant son fusil en se préparant pour la chasse.

il prenait place est entrée en collision avec un camion près de Forestville, à 150 milles au nord-est de Québec.

Marcel Bergeron, 20 ans, s'est tué samedi soir en nettoyant sa carabine en se préparant pour la chasse à Laurier, à 40 milles au sud-est de Québec.

Guy Fortier, 20 ans, de St-Ludger, a perdu la vie samedi soir lors d'une collision entre une automobile et un tracteur dans cette localité située à une centaine de milles à l'est de Montréal.

Jean-Paul Marcon, de St-Adrien d'Irlande, s'est tué dimanche matin d'une balle dans la poitrine en nettoyant son fusil en se préparant pour la chasse.

### A Limoilou

## Un incendie cause des dommages évalués à quelques cent mille dollars

Un immeuble commercial de deux étages du quartier Limoilou fut la proie des flammes, samedi soir. Cet édifice appartenant à M. Eugène Dupont, de Beauport, et situé sur la 4e Rue, près de la 2e Avenue, a subi des dommages de plus de \$ 00,000. On sait que cet établissement abritait plusieurs commerces; tout d'abord, au rez-de-chaussée, la taverne Au Castor, Motorola Communications, Spécialités de Carrosserie, le magasin de meubles Gagné & Frères, et la salle de quilles Vallières qui occupait tout l'étage supérieur.

Quatre alarmes ont été données devant l'ampleur que prenait l'incendie qui aurait débuté vraisemblablement dans le magasin de meubles Gagné & Frères, pour ensuite se propager à la partie supérieure de l'établissement. C'est vers 7 h. 15 que les pompiers du poste no. 10 avaient été alertés par téléphone. En tout, quelque soixante pompiers ont combattu l'élément destructeur, mais leurs efforts n'ont pas empêché les flammes de se propager au toit qui a vite fait de s'effondrer, et à la salle de quilles qui fut détruite de fond en comble. Au début du sinistre, soit entre 8 h. et 8 h. 20, trois explosions ont été entendues et chaque fois il semblait que le toit de l'immeuble était comme soulevé par le coup. C'est vers 8 h. 45 que les flammes ont commencé à perdre de l'ampleur et, hier matin, soit à peu près vers 3 heures, les pompiers ont pu regagner leur caserne respective. Au total, les pertes s'élevaient à plus de \$500,000., et le propriétaire de la salle de quilles pour sa part aurait subi des pertes de quelque \$200,000. Les autres établissements commerciaux de cet édifice ont également subi de lourds dommages. La taverne Au Castor, évaluée par son propriétaire à \$40,000., est une perte complète. Chez Gagné & Frères, les dommages sont très importants, et il en est de même pour Spécialités de Carrosserie et Motorola Communications. Au cours de ce désastre on n'a relevé heureusement aucune perte de vie.



LES ANCIENS DE LAVAL — Les anciens de Laval se sont donné samedi, un nouvel exécutif. Il s'agit de M. Charles-H. Blais Ing.P. se '48, président général M. Jean-Paul Tardif, c.'47, vice-président général; M. Jacques Fortier, C.A. c. '44, secrétaire général; et M. Isidore Pollack, d. '38, trésorier général. Sur la photo nous voyons dans l'ordre, Me Pierre Roger, d. '37, président sortant, et M. Charles-H. Blais, le nouveau élu.

### Pour la première fois

## Une femme est élue au Conseil d'administration des Anciens de Laval

par Bernard Bastien

Pour la première fois depuis sa fondation en 1948, l'association des anciens de Laval a élu une femme à son conseil d'administration. Il s'agit de Mme Jacques St-Laurent diplômée en sciences sociales, promotion '57. Samedi après-midi le nouveau conseil se réunissait pour la première fois. On y a révélé la nomination d'un conseil général, de huit directeurs et d'autant de vice-présidents régionaux. Mme St-Laurent a été élue directrice.

Le moins que l'on puisse dire des journées des anciens de Laval, c'est qu'elles ont été un succès. Samedi soir le Château Frontenac était en liesse. Plus de huit cents cinquante personnes assistaient au banquet de clôture des journées dans la salle Champlain. Au cours de l'après-midi une trentaine de conviements s'étaient réunis dans des locaux différents. Il faut particulièrement souligner que le conviement de médecine '54 comptait 108 membres très enthousiastes et très soumis à leur président de classe le Dr Fernand Houle, pédiatre réputé auprès des québécois.

L'exécutif des anciens a re-

ment méritants des plaques mis à des membres particulièrement méritants de l'université Laval. Il s'agit du Dr Robert Powers, qui fut président des anciens en '62-'63; André Bernard, directeur des relations extérieures et qui fut directeur général des anciens; et Marc Lagnacé qui a assumé pendant dix ans le rôle de secrétaire de la commission athlétique.

### Cinquantenaire.

Les plus souriants et les plus enthousiastes de l'assistance n'étaient pas, comme on pourrait s'y attendre, les plus jeunes. De la table d'honneur, comme les sept sages de la Grèce antique, sept anciens considéraient avec émotion cette foule bourdonnante qui leur rappelait tant de souvenirs. Ils fêtaient samedi soir leurs cinquante années de vie professionnelle. Il s'agit du Dr Georges Mahoux I.E., Me Joseph Lemieux, Me J.A. Ouellet, M. Omer Lussier I.E., Me Rosaire Beaudoin, Me C.L. Dorion et M. Ulric Jean, agronome. On a remis à chacun d'eux une boîte à cigarettes en argent.

Vers minuit tous ces anciens dansaient encore dans la grande salle de bal du Château Frontenac.



JOURNÉES DES ANCIENS — Au banquet des anciens de Laval, samedi soir, on pouvait remarquer à la table d'honneur, dans l'ordre, Dr Robert Powers, Mme Pierre Roger, M. Ls-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'université Laval, et Me Pierre Roger.

## L'U. Laval prend une stature internationale intéressante

— Ls-Philippe Bonneau

par Bernard Bastien

"L'université Laval prend une stature internationale intéressante". C'est ce qu'a annoncé samedi soir, M. Ls-Philippe Bonneau, vice-recteur de l'université, en même temps qu'il faisait part des projets d'avenir de l'expansion extraordinaire à laquelle la cité universitaire est appelée. M. Bonneau parlait au nom de Mgr Ls-Albert Vachon, recteur, qui avait dû se rendre à Victoria pour y recevoir un doctorat honorifique.

Ayant rappelé les débuts du projet de la cité universitaire, le lancement de la souscription de 1948 qui a rapporté 10 millions de dollars, le conférencier a souligné la différence considérable qu'il y a maintenant avec les projets de l'époque. Graduellement, a-t-il dit, la cité s'est construite même si nous n'avons pas eu des critiques toujours élogieuses. Et en 1964, pour la première fois depuis quarante ans, toutes les facultés se sont trouvées regroupées, grâce à l'inauguration du Pavillon des Sciences Humaines.

Actuellement on construit deux résidences qui pourront abriter 500 étudiants et 800 étudiants. En 1965 l'université pourra donner la gîte à en-

viron 2,000 étudiants. "L'ère des pionniers disparaît graduellement, a dit M. Bonneau, par le pavage des rues, la construction de trottoirs et l'aneantissement des tas de terre."

La préoccupation majeure de l'université est de répondre à l'afflux toujours plus considérable des étudiants. 6,500 sont inscrits cette année. Depuis 3 ans la direction a embauché 200 nouveaux professeurs, venant surtout d'autres universités. M. Bonneau a expliqué qu'il n'a, à maintes reprises, au cours de ses voyages, constaté l'envie internationale que prend l'université Laval.

L'avenir. Présentement, l'université Laval érige un complexe dans la forêt Montmorency. Le gouvernement provincial a donné par bail emphytéotique l'usage de 25 milles carrés de terrain près du lac à l'Épaulé.

Parmi les projets immédiatement réalisables, il y a la construction de la faculté d'Agriculture et de pavillons de service. Ce projet sera lancé en avril 1965. On espère regrouper graduellement les disciplines biologiques dans un pavillon des sciences de la Vie.

La bibliothèque générale est déjà congestionnée. Il sera nécessaire de planifier pour qu'elle devienne le pivot du com-

plexe universitaire. Ou devra probablement la déménager.

Les projets de réunir la faculté de Médecine, l'école de Pharmacie, une faculté de Chirurgie dentaire et un hôpital universitaire ne sont pas oubliés. Cela devrait se réaliser dans un proche avenir.

On a fixé à trois ans l'échéance ultime avant que l'école d'architecture ait ses propres locaux. On espère le jour où l'architecture et les beaux-arts pourraient être réunis sous un même chapeau académique.

En février, l'université demandera des soumissions pour la construction d'un département d'éducation physique.

M. Bonneau a affirmé que l'université faisait face à un danger d'explosion si elle ne donnait pas plus que 2 tennis à ces jeunes gens et jeunes filles qui n'attendent que l'occasion de dépenser leur énergie.

En somme, a-t-il conclu, "l'université doit avoir à cœur de ne pas perdre son identité propre. Dans l'essor prodigieux qu'elle prend, nous avons la certitude que la nation se donne là un outil formidable et des moyens d'actions qui sont un gage de succès. Tout est possible si Laval peut compter sur l'appui et l'amitié de tous ses anciens."



ON PROTESTE CONTRE L'ANNEXION A LORRETTEVILLE. — Hier matin, à Château-d'Eau, des citoyens ont protesté à la sortie des messes contre l'annexion possible de leur municipalité à Loretteville. Sur notre vignette nous voyons une partie du groupe des manifestants qui arborant des pancartes de toutes sortes ont crié et chanté pour protester contre le projet d'annexion Le maire de Château-d'Eau, le Dr Laroche a qualifié d'inutile cette protestation en disant que les résultats du referendum avait prouvé que la majorité de la population était favorable à l'annexion à Loretteville. En effet lors du referendum tenu les 10 et 11 novembre 1964 à Château-d'Eau, 116 électeurs s'étaient prononcés en faveur de l'annexion à Loretteville alors que 54 seulement avaient signifié leur désapprobation vis-à-vis ce projet. Le maire de Château-d'Eau a laissé entendre que si le ministre des Affaires municipales ne s'y oppose pas, la municipalité sera annexée à Loretteville.

## La chanson attachante de C. Léveillé

(Par Jean ROYER)

Claude Léveillé a conquis dernièrement la Place des Arts. En fin de semaine, au Palais Montcalm, il a fait salle comble. Son succès ne se dément pas. A partir de la rengaine des "Vieux pianos", en passant par "Le rendez-vous", sur un texte de Gilles Vigneault, jusqu'à "Frédéric", presque une légende a entouré le "Ne dit rien": il y aurait eu "Frédéric" ou "Les radios de mon quartier": mais ce sont chansons inachevées, à l'idée mal contenue. En général, le parolier ne parvient plus à se rendre au bout de son inspiration. La plume du poète n'est pas toujours à la portée des thèmes qui

le hantent. A moins qu'il ne réussisse son "Réal de la ville", qui demeure cependant un contre-plagiat de Vigneault. Le parolier déçoit aussi notre attente, justifiée par ses premiers écrits, avec les maladresses du texte de "Mon pays" ou de "La scène" et la faiblesse de "Le Guenillou", par exemple.

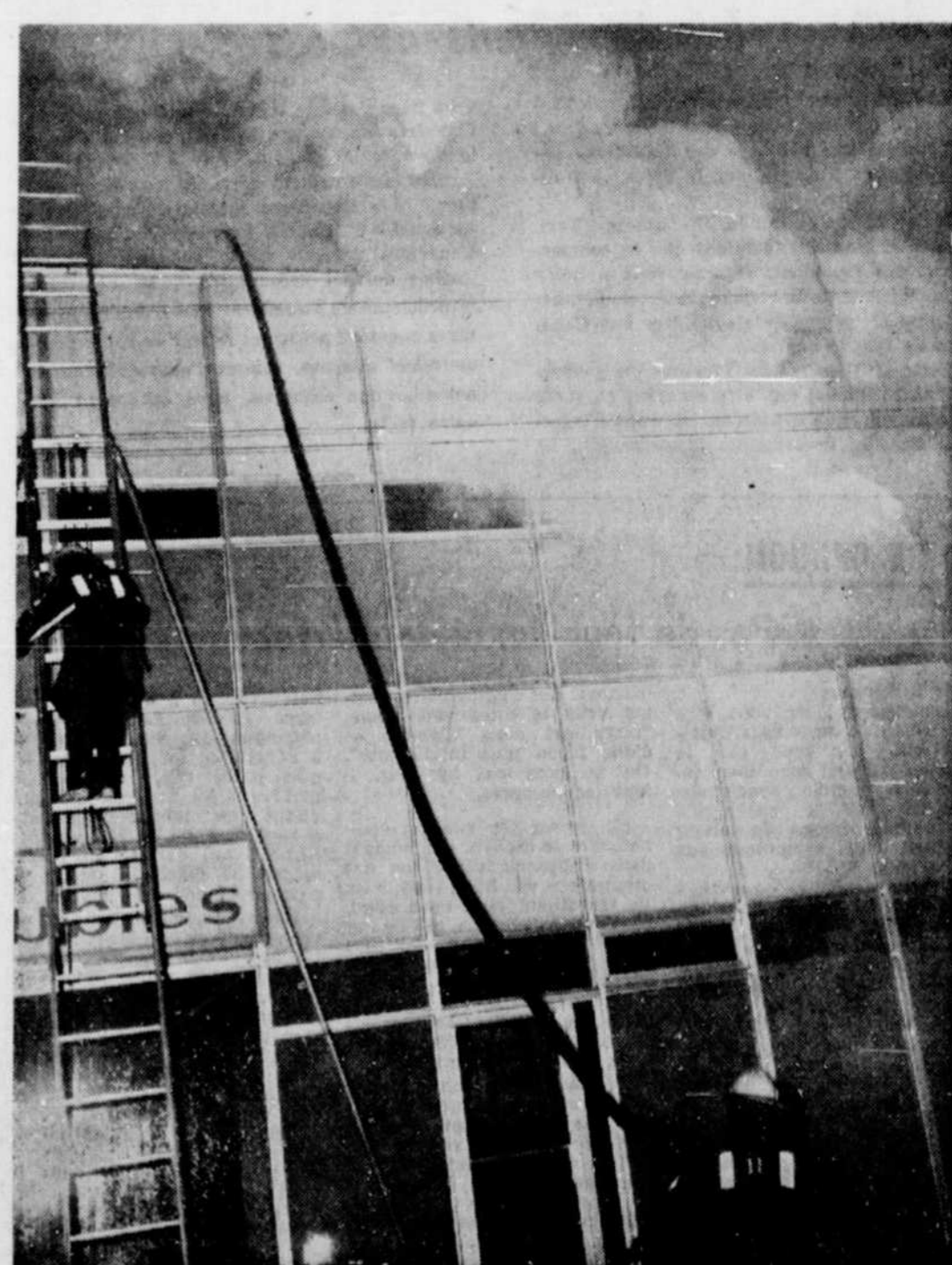
C'est en tant que musicien de la chanson que Léveillé s'est vraiment distingué: en établissant d'abord son style, maintenant cher au public. Mais si Léveillé sait écrire des musiques originales, on peut toutefois lui reprocher de les habiller trop souvent de ce style que motivait "Les vieux pianos" et qui devient gratuit par la suite. Il faut, par ailleurs, écouter les textes de Vigneault remis en valeur par la musique de Claude Léveillé: "Le nom", "L'hiver", "Le rendez-vous", "Tu m'auras donné", "Le Funambule", et se rappeler, par la suite, "Chanson vieillotte", "Avec nos yeux", "Je viendrai mourir", "Tu ris" et tant d'autres.

En récital, Claude Léveillé a ajouté à ses chansons des pièces "pour piano et percussion". Je veux bien entendre l'agréable musique de "Douze" et le motif obsédant de "La Source". Mais je ferai une nette réserve pour

le pseudo-jazz de "Rupture". Il faut connaître Oscar Peterson, Bill Evans, Ahmad Jamal et le style de Dave Brubeck pour savoir que le jazz authentique, dans toute sa liberté d'expression, n'a rien d'aussi arbitraire dans son allure, en définitive, et commande souplesse et homogénéité. C'est une erreur de goût que d'avoir inscrit au programme cette pièce, qui d'ailleurs a passablement ralenti l'élan du récital, samedi.

En somme, avec Claude Léveillé, la chanson canadienne poursuit avec succès sa jeune aventure. La chanson de Léveillé fut une des premières à s'imposer. Elle continue de se défendre avec éclat et originalité, sur un ton particulièrement attachant. Claude Léveillé nous a déjà donné beaucoup. Mais le poète, sensible à la vie de la Cité, est loin de nous avoir tout dit de ce qu'il sait, de ce qu'il voit, de ce qu'il ressent. Et nous connaissons sans doute encore mieux demain Frédéric et ses autres frères du quartier.

Au Palais Montcalm, hier et samedi, Léveillé était accompagné par les musiciens dirigés par André Gagnon: Rosaire Collin, à la contrebasse, Gérard Ferré, à la batterie, Luc Viseur, à l'accordéon, et Joe Christie, à la flûte et au saxophone.



# L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

## Filtre ou pas filtre?

L'Association des propriétaires de Québec, d'une part, et le projet de construction d'un filtre, d'autre part, c'est un peu — beaucoup! — comme l'eau et le feu! Les proprios ne veulent point entendre parler de l'affaire. Ils estiment qu'au nord de la vieille capitale, dans les Laurentides, existe — qui le nier? — dans les nombreux lacs, tout un réservoir d'eau naturelle pure; et que, pour cette raison, il n'y a aucunement lieu de construire une usine de filtration.

Dès il y a plus que deux ans, en septembre 1962 — sans parler de ses attitudes identiques antérieures — l'Association, quelque temps avant les élections municipales, déclarait qu'il lui était impossible de faire confiance à l'administration municipale en selle, sur la question du filtre. Les proprios reprochaient alors à la plupart de nos édiles d'avoir manqué de sérieux, d'avoir "laissé se créer une situation intolérable et condamnable au plus haut point, dans le but de mettre la population devant un fait, une solution inévitable: la construction d'un filtre".

De filtre, vient de répéter l'Association, aucune nécessité! Qu'au lieu de s'acheminer dans cette voie, l'on fasse donc en sorte que la cité de Québec ait sa prise d'eau dans la rivière Jacques-Cartier, pour éviter les eaux polluées du bassin de la rivière Saint-Charles! Le groupement, en avril dernier, invoquait à ce sujet l'opinion du Dr Gustave Prévost, président de la Régie d'épuration des eaux du Québec, qui, disait-on, aurait parlé dans le même sens.

Au surplus, l'Association dit: Il est vrai qu'en 1963, la Législature a autorisé la vieille capitale à dépenser une somme de \$200,000, pour la préparation des plans et devis d'une usine de filtration; mais, rappellent les proprios, les députés avaient posé comme condition que la ville s'entende avec les municipalités voisines pour l'aménagement d'un aqueduc métropolitain. La cité a-t-elle rempli cette condition? Sinon, pourquoi?

A tout événement, l'Association reconnaît qu'il en coûterait assez cher pour l'installation des conduites. Mais elle cite le cas de la ville de New-York et de l'Etat de Californie qui vont puiser de l'eau à plus de 100 milles. L'éloignement, dans le cas de Québec, ne serait pas aussi considérable; et l'entretien des tuyaux se révélerait minime, comparativement à un filtre dont les proprios fixent le coût de construction à environ \$7,000,000, et les frais d'opérations à quelque \$1,000,000, annuellement.

Qu'en est-il au juste du problème? En octobre 1963, sauf erreur, le Dr Gus-

tave Prévost faisait savoir aux autorités municipales de Québec que la construction d'une usine d'épuration des eaux coûterait environ \$12,000,000, à la cité de Québec, soit quelque \$40, par tête, pour une population de 300,000 âmes. Les gouvernements, ajoutait le Dr Prévost, seraient consentants à accorder des octrois représentant 40 p. 100 du coût de construction. Mais, aux dires du Dr Prévost, pareille construction serait inutile sans l'étroite collaboration de certaines municipalités de la banlieue. De fait, à quoi servirait d'épurer des eaux si, ailleurs, l'on se trouvait à en perpétuer la pollution? C'est ce qui, si nous comprenons bien, justifiait le Dr Prévost de préconiser la construction, ici et là au Québec, d'usines régionales d'épuration.

Là où la chose est nécessaire, présumons-nous. L'est-elle dans le cas de la vieille capitale? C'est ici la question. Pour sa part, l'Association des proprios, nous l'avons vu plus haut, prétend que, comme elle-même, le Dr Prévost est d'avis que la ville de Québec devrait avoir sa prise d'eau dans la rivière Jacques-Cartier.

Quant au coût de construction d'une usine de filtration, il varierait sensiblement selon que les travaux se feraient à Château-d'Eau (environ \$6,000,000.) à l'Anse-au-Foulon (\$11,500,000.) et à Saint-Pascal (\$18,600,000.). A cause de cela, on opérerait pour une usine à Château-d'Eau.

Est-ce bien là, somme toute, sage décision? Les proprios insistent: Non, non et non! — "Pourquoi", déclare l'Association, un filtre quand il y a aux portes de Québec, les nombreux lacs des Laurentides aux eaux naturelles parfaites et complètes, qui n'ont aucunement besoin d'être épurées, chlorées, fluorées avant d'être bues?"

En définitive, quelle attitude adopter? Aux spécialistes de se prononcer. Car nous ne voyons point qu'un référendum, dont certains ont lancé l'idée, soit le moyen de régler la question. Au fait, est-ce que le contribuable, qui n'est pas technicien, peut trancher ce noeud gordien? Par surcroît — ce qui n'est pas à dédaigner — le plus grand nombre des citoyens québécois, les locataires, n'auraient pas voix au chapitre, en l'occurrence. En une époque où l'on parle tant et tant de démocratie, ferait-on bien de rejeter, sans la connaître, (s'il y avait référendum) l'opinion de milliers et de milliers de contribuables? L'un des mérites de la Commission Sylvestre aura certes été de recommander la suppression de la "clôture" séparant jusqu'ici propriétaires et locataires.

Odilon ARTEAU

## courants et remous

### Les immigrants et nous

Des Canadiens français affirment que l'assimilation des immigrants à l'élément anglais du pays est une politique des Canadiens anglais destinée à exterminer la présence française au Canada.

Mais voilà qu'un Italien, Me Giuseppe Turi, qui habite Montréal, soutient que le comportement des Canadiens français tend à isoler les immigrants de la communauté canadienne-française et les pousse à s'intégrer aux Canadiens de langue anglaise.

Cette attitude rejoint l'incurie du gouvernement du Québec qui, bien qu'ayant en vertu de la Constitution canadienne le droit d'intervenir dans le domaine de l'immigration, ne

s'est jamais soucié d'établir une politique de l'immigration, comme le fait l'Ontario depuis longtemps.

Dès lors comment partager les responsabilités? Les Canadiens anglais cherchent-ils à nous nuire? Un fait au moins est sûr: les Canadiens français et le gouvernement du Québec doivent reconnaître qu'ils négligent le problème de l'immigration. Certains avantages que nous pourrions retirer de l'arrivée de nouveaux citoyens, comme l'augmentation de notre groupe ethnique, nous échappent par notre faute.

J. M.

### VOTRE OPINION

#### Pas de faucille, ni de marteau

M. le Rédacteur, Permettez-moi de vous dire une banalité: certains symptômes qui, inaperçus par le profane, peuvent être bien sérieux aux yeux d'un spécialiste. Pour ce motif, je pense qu'il est toujours mieux de laisser l'évaluation des symptômes aux spécialistes. Je vous dis cette banalité à propos de la critique dédaigneuse faite en marge de la déclaration de M. Bona Arsenaull, par Me François Aquin, ex-président de la Fédération Libérale du Québec. M. Aquin, vous dites, que vous n'avez pas encore vu de marxistes au sein de la Fédération Libérale. Je le crois bien. Je suppose que vous n'en avez pas vu ailleurs non plus. C'est bien possible. Mais si vous ne les avez pas encore vus, est-ce que ça signifie qu'ils n'en n'existent pas? Peut-être vous vous attendiez de voir des communistes en uniforme ou portant un brassard avec la faucille et le

marteau. Les communistes, comme vous le dites vous-même, "travaillent dans l'ombre et d'une façon plus intelligente". On ne peut pas les voir. Il faut les observer. Ne pensez pas que des communistes se cachent uniquement dans l'appareil d'Etat et des institutions des Etats-Unis. Non, ils travaillent chez nous aussi, où l'indifférence, la carence et la crédulité leur donnent plus de chance d'exploiter toutes les possibilités. Moi, j'en ai rencontré déjà. Pas au Parti Libéral, ni à Radio-Canada mais ailleurs. Ils sont nombreux, forts et ils travaillent bien. Ne vous laissez pas emporter par votre bonne foi. Je suis sûr que M. Roosevelt aurait qualifié, lui aussi, comme "foible" si quelqu'un lui avait dit, que son conseiller politique à la conférence de Yalta, M. Alger Hiss était un agent communiste. Soyez plus prudent avec vos verdicts. L'historien anglais Hugh

Seton-Watson a dit: "L'Angleterre et les Etats-Unis ont entretenu des vues optimistes à l'égard de leur allié soviétique, parce que, ignorant la nature et les buts du communisme une ignorance générale a régné". C'est le même phénomène et l'attitude de notre pays et de nos dirigeants. Me Aquin, permettez-moi de vous suggérer une idée: si vous voulez voir la vérité, adressez-vous à ceux qui connaissent les méthodes de travail des communistes, à ceux qui observent les symptômes et qui sont en mesure de les apprécier. Vous ne connaissez pas ce terrain brûlant, ne vous basez pas sur votre opinion. M. Arsenaull, Bruchési et les autres peuvent avoir raison. Ouvrez vos yeux et n'oubliez pas: il n'est pas pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. Dr Charles V. Bokor, Professeur de Sociologie, Université de Montréal.

## "Un bombardier égale 250,000 instituteurs"

Un nouveau bombardier prototype coûte le salaire de 250,000 instituteurs pendant un an. Si l'on préfère, le coût de ce bombardier égale celui de trente facultés des sciences de 1,000 étudiants chacune — ou encore de 75 hôpitaux, de 100

us Pauling, Prix Nobel, le rayonnement dû aux essais d'armes nucléaires effectués jusqu'ici tuera ou rendra infirmes 16,000,000 d'enfants. Fondant ses estimations sur un rapport des Nations Unies, le COURRIER calcule que le mon-

sonnement, dans une société dont le pouvoir d'achat n'avait fait qu'augmenter durant les hostilités. A l'heure actuelle, la demande de biens et de services est relativement satisfaite dans les pays industrialisés. Mais la production peut être di-

### Le Courrier de l'UNESCO traite des conséquences du désarmement

lits, complètement équipés. Quant aux sommes nécessaires pour la construction d'un avion de chasse supersonique, elles suffiraient à bâtir 600,000 appartements. Le numéro de novembre du "COURRIER DE L'UNESCO", qui cite ces chiffres, est entièrement consacré aux conséquences sociales et économiques du désarmement. Il met en regard des merveilleuses perspectives qu'ouvrirait ce désarmement général, les dommages terribles que causerait aux futures générations la reprise des essais nucléaires dans l'atmosphère. Selon le physicien américain Li-

de dépense 14,000,000 de dollars par heure en armement — quand des peuples entiers manquent de logements, d'hôpitaux, d'écoles, de laboratoires, de matériel agricole... Il est admis cependant que le passage d'une économie armée à une économie de paix soulèverait de difficiles problèmes de réorientation: une planification attentive s'imposerait aux pays en voie de développement comme aux pays industrialisés. La reconversion qui a suivi la deuxième guerre mondiale a été facilitée par l'énorme arrière-

rigée vers les services publics (logements, écoles, etc), et, surtout, l'aide aux pays en voie de développement peut être systématiquement accrue. Ces problèmes ne sont donc nullement insolubles. Même un sous-marin nucléaire peut être reconverti à des fins pacifiques: "Il n'est pas trop tard", écrit dans le COURRIER Ritchie Calder, pour transformer ces engins en pétroliers ou cargos sous-marins qui pourraient naviguer sous les glaces et assurer les liaisons avec l'extrême-nord du Canada et ses richesses encore inexploitées." (INFORMATIONS UNESCO)

## Notre opinion

### Le sel ne doit pas s'affadir

Qu'il me soit permis de vous féliciter pour la page éditoriale de votre journal "L'Action" (le journal de tous les vrais catholiques). Cette page entre autres, devient de plus en plus intéressante chaque jour. Nous sommes bien convaincus qu'il y a chez vous des hommes éclairés et capables de défendre notre foi, notre langue, nos droits les plus sacrés et ceux de la Ste-Eglise, notre mère. S'il est vrai de dire qu'on finit toujours par penser comme son journal, raison de plus pour en lire un bon. Consolons-nous à la pensée qu'elle ne tombera jamais, notre sainte Eglise n'en déplaît à ses en-

nemis, puisque selon les paroles du Christ Lui-même, jamais les portes de l'enfer ne prévaudront contre elle. Continuez je vous prie votre gigantesque travail apostolique pour aider à assurer son triomphe et... à nous, cette bienfaitrice paix promise aux hommes de bonne volonté, et avec la prière ardente, les sacrifices, le zèle et le bon exemple de tous les vrais chrétiens, Dieu aura pitié de nous et nous exaucera. Selon les paroles de l'Evangile, on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau mais pour la placer sur le lampadaire afin qu'elle éclaire tout le monde dans la maison. Le Christ redit pour

ses apôtres et ses disciples d'aujourd'hui ce qu'il disait à ses premiers apôtres et ses premiers disciples. "Vous êtes le sel de la terre, si le sel s'affadit avec quoi lui rendra-t-on sa saveur? Il n'est plus bon qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds des passants". Je vous félicite également pour votre mise en page, c'est une très belle amélioration que celle de lire un article où que ce soit dans votre journal sans avoir de renvoi dans une autre page. Respectueusement votre comme abonné depuis 35 ans, Eugène Letarte St-Pascal de Maisereis.

### Un journal qui ne rougit pas

Ville Jacques-Cartier, le 6 novembre 1964.

M. le rédacteur, Nous tenons beaucoup à vous féliciter, vous et tout le personnel de "L'Action". Nous sommes pas nous passer d'un journal comme le vôtre, un journal qui ne "rougit" pas de se dire chrétien-catholique. Il faut tout de même que quelques journalistes sensés et bien renseignés affirment et maintiennent la vérité! Nous tenons aussi à vous dire notre navrant désappointement causé par l'apathie extrême avec laquelle les parents ont reçu votre lettre parue dans votre journal en juin dernier, lettre dans laquelle nous avertissons le public des dangers du MLF dans nos écoles chrétiennes. Pourtant, les dirigeants de ce mouvement nous ont mentalement en pleine face. Pendant deux ou trois ans, on a répété par tous les moyens de diffusion possibles que le seul désir du MLF était d'offrir des écoles neutres à ceux SEULS qui en désirent. Mais, maintenant, ces mêmes individus ont déclaré (voir La Presse du 25 mai dernier) que "le MLF n'a PAS l'intention de FAIRE BANDE A PART, mais de S'INTEGRER..." car "la nouvelle

(?) éducation... DE VRA s'implanter aussi bien dans le secteur CONFESSIOINNEL... Croit-on qu'il soit plus facile de guérir un mal que de le prévenir... s'il est encore temps? Nous vous prions de reproduire cette traduction d'une lettre que le "Montreal Star" a reçue au début de juillet mais n'a pas fait paraître. Sans doute qu'elle est de ton trop chrétien, trop logique, et qu'elle touche un problème que de gens ne veulent pas voir résoudre, si ce n'est dans le sens de leurs caprices et de leurs passions. M. le rédacteur, Auriez-vous la bonté de publier cette lettre dans votre journal. Il y a à quelque temps à "News Comments" quotidiens traitait de la régulation des naissances (birth control). Nous ne savons pas qui est responsable du texte de ce commentaire. Cependant nous croyons devoir faire remarquer ceci: Si on appliquait le principe énoncé ce soir-là à toutes choses dans la vie, nous en viendrions très tôt à la fin du monde. Voici son raisonnement: "Puisqu'il y aura toujours

dans le monde des gens qui pratiqueront le "birth control", la loi (divine ou humaine, on ne le dit pas) devrait ou bien être amendée ou bien elle devrait être abolie". Par conséquent, on peut conclure aussi que puisqu'il y aura toujours dans le monde des gens qui persisteront à voler ou à trahir, les lois (ou commandements) qui interdisent de voler et de trahir devraient être amendées ou abolies. Pas n'est besoin d'être grand clerc pour voir où cette logique (?) nous conduirait. La Bible et l'histoire nous disent que le Christ a soigneusement choisi ceux à qui il a confié la mission d'enseigner la foi et la morale. Nous aimerions suggérer à ceux qui n'ont jamais reçu cette mission de s'abstenir d'enseigner ce dont ils sont ignorants, ce qu'ils ne comprennent pas. C'est parce que la terre est remplie de gens qui persistent à crier leurs petites vérités (?) personnelles que le monde est dans un état de confusion telle que bien des hommes sont forcés de vivre une vie de paisible désespoir. M. le Rédacteur, que "L'Action" continue son beau travail. Merci pour votre hospitalité. Paul et Monique Lapointe, 1706, rue Dollard, Jacques-Cartier.

### Réveiller les endormis

M. le rédacteur, Il est consolant de voir que nous avons encore au Québec des hommes pour défendre nos droits les plus chers. Notre province, que l'on est en train de bafouer, a encore de ces hommes qui sont capables de parler en face, de dire la vérité sans respect humain. Félicitations, MM. Wagner, Oulmet, Arsenaull, Paré (et je pourrais en citer d'autres). Vous avez notre appui... nous qui sommes peinés de ce qui se passe chez nous au Québec. Continuez de parler! N'avez pas peur de dire tout ce que vous savez des manoeuvres sataniques de "certains tous" qui sèment le désordre partout où ils passent, qui pré-

chent la fausse liberté, l'athéisme, le marxisme; qui brisent tout ce que nous avons de bon et de beau. Allez! fouillez partout et dites à tous ce que vous détestez. Il y a encore du travail à faire. N'ayez pas peur de ceux qui veulent votre arrêt... Il vous faut réveiller les esprits endormis dans une insouciance, je dirais déconterance. Réveillez les naifs qui croient que le communisme, c'est une armée de gros soldats malins qui nous prendra un de ces jours pour nous faire subir les pires tortures. Allez donc aussi rencontrer les étudiants pour leur démontrer à quel point ils se rendent ridicules et se font mépriser (certains). Dites-leur dans quel gouffre il s'enlisent actuelle-

ment. Ils ont besoin d'être éclairés par des gens éclairés. Pourquoi ne pas pénétrer dans leur milieu comme le font ces faux-prêcheurs "au front de boue", sans gêne. Ne craignez rien. Vous serez écoutés par plusieurs. En terminant, je formule le voeu que tous nos organismes politiques, paroissiaux, associations approuvées par l'Eglise, se donnent la main pour secourir ceux qui travaillent à garder à notre cher Québec sa réelle valeur. Tous nous devons priver pour que l'Esprit Saint éclaire nos dirigeants. Il faut que Dieu règne chez nous. Retirez-toi Satan. Mme F. A. C. Lac St-Jean.

### Aux hommes d'Etat

M. le rédacteur, J'ai l'impression que nos hommes d'Etat manquent de spiritualité, au provincial comme au fédéral, aux Etats-Unis comme ailleurs. Par contre, Dieu a toujours aimé les pauvres comme les riches et cela, quel que soit leur degré d'intelligence et de richesse. Pourquoi n'entendons-nous jamais ces hommes d'Etat prononcer le

nom de Dieu? Parce qu'ils se croient capables, peut-être, de s'en passer! Enfin, le Seigneur est là et nous gardons espoir qu'avec sa collaboration et ces hommes, Dieu donnera la paix au monde.

nom de Dieu? Parce qu'ils se croient capables, peut-être, de s'en passer! Enfin, le Seigneur est là et nous gardons espoir qu'avec sa collaboration et ces hommes, Dieu donnera la paix au monde.

### Succès ou fiasco

M. le rédacteur, Que les journaux fassent de la publicité à monsieur Bourgaull, c'est bien leur affaire, mais pourquoi ne pas représenter les choses telles qu'elles sont. Je suis allé en curieux à son

assemblée de dimanche. A neuf heures, il y avait une dizaine de personnes dans la salle. A neuf heures et demie, le nombre avait peut-être doublé. Durant l'assemblée, il s'y trouvait peut-être une centaine de personnes et pourtant les journaux affirment qu'il y en avait quel-

ques centaines, donnant ainsi l'impression que l'assemblée fut un succès alors qu'elle fut en réalité un fiasco. C'est ainsi qu'on donne beaucoup d'importance à un individu qui n'en mérite pas. DONAT RENAUD, Beauré.

## La voix des jeunes

Michel CANTIN

Sophismes, faux dilemmes, raisonnements fallacieux, ironie, dénigrement, procédés bas et grossiers, anti-intellectuels: voilà tout ce que nous pouvons trouver en feuilletant la revue "Parti pris".

## Monsieur Major et Cie

Vous sous-estimez les étudiants, messieurs. Certes il en est qui suivront volontiers dans cette voie et malheureusement ce sont ceux qui claironnent le plus haut, le plus fort et le plus souvent. Peut-être crient-ils si fort beaucoup plus pour se persuader eux-mêmes que pour entraîner les autres, car s'ils n'auraient le temps d'entrer à l'intérieur d'eux-mêmes, ils auraient peine à fonder leurs convictions. L'homme a souvent peur de lui-même. Mais cette sonnerie de clairons ne doit pas vous leurrer. La majorité des étudiants est loin d'être de connivence avec vos propos malhonnêtes, votre philosophie de haïre et vos visions tronquées et mutilées du monde et de l'homme. Les dernières semaines vous ont appris que dorénavant vous ne pourriez plus compter sur leur silence. Ils ont décidé

OU

## la construction d'un enfer

que vous avez dépassé la mesure, que c'en était trop à la fin. Ils n'auront pas besoin de beaucoup de temps pour vous montrer de quel bois ils se chauffent.

L'article de Jacques Godbout dans "Parti pris" de novembre '64 nous indique clairement votre but: semer la haine dresser l'homme contre l'homme, les classes de la société les uns contre les autres, le patron contre les ouvriers, les ouvriers contre les patrons. M. Jacques Godbout écrit:

Ni la Nature. Ni le Soleil. Ni les éléments. Ni le destin. Ni même les animaux. Le seul ennemi de l'homme, c'est l'homme. Voilà qui est triste, bien sûr, mais c'est un fait. Et c'est d'ailleurs le seul qui puisse nous préoccuper. Le seul être qui puisse vouloir ma perte, y songer tous les jours et réussir dans son dessein, c'est un homme. Mon voisin peut-être. Ou quelqu'un que je ne connais pas encore.

("Parti-pris", nov. '64, p. 16)

Si monsieur Godbout ne connaît pas encore ce "quelqu'un", il ne serait pas impossible que ce soit lui-même. Espérons que dans sa recherche il aura l'honnêteté de se regarder lui-même et de regarder de même ses voisins immédiats. Quand on vient semer la haine dans une société, doit-on s'attendre à ce que nos concitoyens viennent nous dire: "Nous vous aimons bien M. Godbout parce que vous nous montrez à haïr ceux qui nous entourent."

Après avoir résumé les trois étapes conduisant à une haine totale et parfaite, l'auteur développe ainsi l'affirmation bien connue: "L'enfer c'est les autres", de Jean-Paul Sartre:

Mais dès que celui-ci me pointe du doigt, me décreta son ennemi, il me précipite aux enfers, cet enfer qu'est la méfiance, l'insécurité, le sang, la vengeance.

Vraiment on se croirait en Russie ou en Allemagne orientale où les enfants dénoncent leurs parents, où chacun est l'espion de son voisin et où il faut construire des murs et des barbelés pour retenir la population. Voilà bien la société que peut engendrer l'exploitation de la haine et de la lutte des classes.

Est-ce là un idéal pour la jeunesse? Travailler à la construction d'un enfer et l'appeler un paradis: joli jeu de mot.

Ce que les jeunes recherchent ce sont des réalités et non seulement des mots. Nous sommes jeunes et les forces que nous sentons se développer en nous sont celles de l'amour. Pour vous, M. Godbout, aimer les autres consiste à les "tolérer", à les "offrir" comme vous dites. Certes, nous ne savons pas encore aimer, vraiment, mais nous avons déjà une conception plus élevée que celle-là de l'amour. Cet amour-là, celui de tolérance, nous le rejetons comme vous, nous n'en voulons à aucun prix. Cependant nous croyons qu'il existe un autre amour et cet amour-là, nous y tenons plus qu'à la prunelle de nos yeux, parce que nous, jeunes, c'est la seule chose que nous possédons. Avec vos compagnons marxistes, vous nous dites: haïssons nos ennemis, tuons-les, détruisons-les. Nous vous répondons: Venez avec nous, apprenons ensemble à aimer, à aimer d'un véritable amour et travaillons à faire de nos ennemis, nos amis. La tâche est lourde, très lourde. Nous n'y réussirons qu'en partie. Ce sera déjà beaucoup et ce faisant nous trouverons le bonheur, la joie, alors que ceux qui s'obstinent, à haïr ne récoltent que haine, mépris et tristesse. Oui, ce sera difficile, mais tous ne disent-ils pas que la jeunesse est l'âge de l'héroïsme. Haïr pour détruire ne nous convient pas. D'ailleurs si nous détruisons tout avec quoi bâtirons-nous? Non décidément, nous sommes jeunes et notre seule force est l'amour, la seule d'ailleurs qui soit nécessaire pour édifier la société meilleure de demain. Le seul être sur cette terre qui puisse vouloir m'aider, y songer tous les jours et réussir dans son dessein, c'est un homme: c'est celui qui aime se dire mon frère. Notre société a de nombreuses imperfections. Faut-il la détruire pour autant? Est-ce que le néant constituerait un meilleur point de départ?

### Ceux qui attendent

Le 3 novembre 1964 tel chef, à lutter à ses côtés et à 100%. M. le rédacteur, Je relis à l'instant votre article d'hier, "Dans le chaudron de la sorcière du Devoir", qui fait suite à "Une révolution est faite par ceux qui dorment" et je suis tout à fait de votre avis. Je suis particulièrement content que ces vérités soient enfin dévoilées publiquement pour le plus grand bien de tous. Je suis sûr que beaucoup vous attaquent et vous attaqueront encore contre ces idées, mais n'est-ce pas une preuve que vous avez frappé le point sensible? Et quelle belle occasion pour connaître les socialistes marxistes amateurs qui dévoilent leur drapeau aux premiers coups de feu ennemis! Bien sûr que les vrais marxistes les chefs, les dynamos, eux ne se montreront pas. C'est donc dire que la bataille n'est pas finie. Donc, je vous le dis, au nom d'amis qui sont peut-être considérés comme ceux qui dorment mais qui sont en réalité ceux qui attendent, car ce que nous attendons, c'est un chef fiable qui dirigera la masse canadienne-française vers son vrai destin, qui l'éclairera, l'informerà, la guidera, et là, nous sommes prêts à suivre un

René Filion

VELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NO

Les ministres du Marché commun se mettent d'accord sur la liste des produits industriels qui feront exception à la réduction tarifaire de 30 pour cent

BRUXELLES — (Reuter) — Après près de 24 heures de discussions et une séance de nuit, les ministres du Marché commun se sont mis d'accord dimanche matin sur la liste des produits industriels qui feront exception à la réduction tarifaire de 30 pour cent qui fera l'objet des "négociations Kennedy".

M. Fritz Neef, secrétaire d'Etat ouest-allemand aux Affaires économiques, qui présidait la réunion, a annoncé cet accord. Au cours d'une conférence de presse, il a précisé que la liste des exceptions arrêtée représentait 15 pour cent des importations frappées de droits de douane en provenance des pays tiers.

Ces négociations entre les "Six" se sont terminées par "un succès complet", a-t-il déclaré. M. Neef a affirmé que la liste définitive, bien que résultant de divers compromis, prouve que la communauté économique européenne ne veut pas être protectionniste.

LISTE PRESENTABLE De son côté, M. Jean Rey, membre de la commission de la C.E.E., chargé des négociations de Genève, a qualifié cette liste "d'extrêmement présentable", et sans doute comparable à celles que les autres pays intéressés déposeront aujourd'hui à Genève.

liste d'exceptions ainsi que le feront les autres négociateurs du Kennedy Round, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon et les autres. Les discussions du conseil ont surtout eu trait à la longueur de cette liste d'exceptions, l'Allemagne et les Pays-Bas étant en faveur d'une liste la plus courte possible, la commission de la C.E.E., d'une liste moyenne, la France et l'Italie, à des degrés divers, d'une liste plus longue.

La difficulté de dernière minute — qui a pratiquement retenu les ministres 12 heures supplémentaires — a été causée par la Belgique qui demandait qu'une différence de 10 pour cent soit fixée entre les prix des voitures importées et ceux des voitures assemblées sur place, ceci afin de protéger son industrie d'assemblage d'automobiles. Cependant, la Belgique a dû finalement céder devant la pression des autres pays du Marché commun.

Le conseil a décidé par ailleurs de placer sur la liste d'exceptions les camions et les véhicules commerciaux. Les voitures de tourisme ne seront pas placées sur la liste. La composition de la liste d'exceptions demeure secrète mais, de source digne de foi proche de la conférence, on donne les indications suivantes:

Equipement mécanique et électrique: La France, qui avait demandé à l'origine de placer pratiquement tout ce secteur sur la liste d'exceptions, a fait des concessions représentant environ 30 pour cent de sa demande originelle. Cependant la majorité des produits d'équipement industriel seront exclus de cette réduction de 30 pour cent.

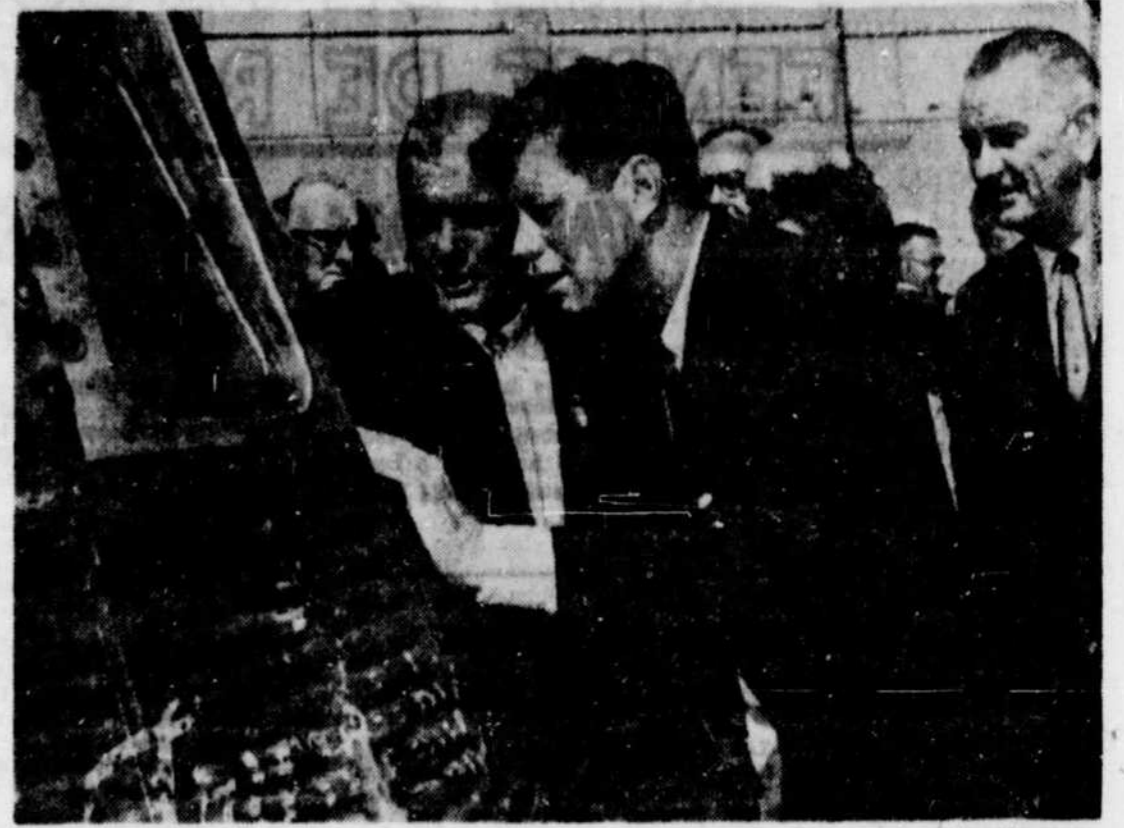
Papier, pâte à papier: Les papiers de grande qualité seront sujets à cette réduction de 30 pour cent mais en ce qui concerne la pâte à papier et le papier journal, une décision sera prise à la suite des négociations menées pour réviser les avantages spéciaux accordés aux producteurs des pays scandinaves.

Produits chimiques: Ils ne figureront pas sur les listes à condition que les Etats-Unis abolissent leur système de droit de douane qui revient à taxer les importations d'un montant égal à la différence entre le prix des produits importés et les prix pratiqués sur leur marché intérieur.

Les textiles: Les cotonnades se verront appliquer la réduction de 30 pour cent à condition que l'accord international sur le coton soit renouvelé en 1967. Les autres produits textiles se verront aussi appliquer la même réduction si des accords internationaux à leur sujet, similaires à celui existant sur le coton, sont signés.

Horlogerie: Les produits horlogers ne seront pas placés sur la liste d'exceptions si la Suisse promet de réviser ses règlements interdisant l'exportation de l'équipement de précision nécessaire à la fabrication des montres.

Aluminium: L'aluminium sera traité comme une exception partielle. Le tarif extérieur commun de la communauté 9 pour cent sera maintenu mais les quotas taxés à un tarif réduit de 5 pour cent intéressant les importations en provenance de pays extérieurs au Marché commun seront "consolidés" au sein du GATT.



ANNIVERSAIRE DE SON ASSASSINAT — C'est dimanche, 22 novembre, l'anniversaire de la mort du président assassiné John F. Kennedy. Cette photo a été prise lors d'une visite de Cap Canaveral par l'ancien président. Kennedy est accompagné de l'astronaute John Glenn (à gauche). Il regarde à l'intérieur de la capsule de l'espace Mercury qui a conduit Glenn dans son historique vol autour de la terre. Nous reconnaissons, à droite, l'actuel président des Etats-Unis, M. Lyndon B. Johnson, qui a dirigé le programme spatial de Kennedy. (Téléphoto UPI)

Lyndon Johnson doit maintenant réaliser son ambitieux plan

Par JEAN LAGRANGE

WASHINGTON. (AFP). — Deux semaines après son écrasante victoire électorale qui l'a confirmé au pouvoir avec plus de 61 pour cent des suffrages exprimés le 3 novembre dernier, le président Lyndon Johnson, de retour à Washington, va cette semaine mettre la dernière main à son plan ambitieux de "grande société" qu'il promet au peuple américain.

des financiers, le gros des populations urbaines et des banlieues des grands agglomérations, les agriculteurs, les retraités et l'unanimité des Noirs.

Le repos que le chef de l'Exécutif s'est accordé dans son ranch du Texas, après sa dure campagne électorale, a été entrecoupé de longues séances de travail avec six des membres de son gouvernement en vue de préparer tout d'abord le budget pour la prochaine année fiscale. Il a dû aussi envisager le programme législatif qu'il soumettra au Congrès au début de janvier et dont il annoncera les grandes lignes dans le traditionnel message sur l'état de l'Union.

La tâche de M. Johnson, au cours de ces prochains mois, n'est pas de tout repos, malgré la majorité renforcée dont il disposera dans le nouveau Congrès. Il lui faut maintenant traduire en actes les promesses faites au long de la campagne et qui lui ont permis d'unir sur son nom les votes de sections de la population aussi variées que l'ensemble des syndicalistes, une importante faction des hommes d'affaires et des financiers, le gros des populations urbaines et

Nombre de personnes portant LEURS DENTIERES

Confortablement FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dents en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Echange de vues sans engagement entre Gordon Walker et Schroeder

BONN. (AFP) — "Nous avons procédé à un échange de vues sans engagement, et nous avons enregistré une large concordance de vues dans la manière d'aborder les problèmes", a déclaré dimanche le ministre britannique des Affaires étrangères, M. Gordon Walker, à l'issue d'une première rencontre avec son homologue allemand, M. Gerhard Schroeder. "Cet entretien est le premier d'une série qui aura lieu entre nous", a-t-il précisé.

M. Walker était parti de Londres samedi à destination de Bonn. Il doit assister aujourd'hui à la réunion du conseil ministériel de l'UEO, qui durera deux jours dans la capitale fédérale allemande. Il regagnera Londres ce soir, mais il sera représenté mardi aux discussions économiques du conseil de l'UEO par son adjoint, M. Walker Padley, ministre d'Etat.

M. Walker offrira à déjeuner aujourd'hui à son homologue belge, M. Paul-Henri Spaak, qu'il n'a pas encore eu l'occasion de rencontrer depuis qu'il a été nommé chef du Foreign Office. Le ministre britannique a également rencontré hier le chancelier Erhard. Conférence de presse Les porte-parole britannique et allemand ont précisé au cours d'une conférence de presse, à l'issue des entretiens entre MM. Walker et Schroeder et le chancelier Erhard, que les échanges de vues sur la force nucléaire multilatérale avaient eu un caractère purement exploratoire. Toutefois, les conversations se poursuivront lors de la visite que M. Schroeder rendra à Londres le 11 décembre prochain, après la visite du premier ministre britannique à Washington et avant la réunion de l'OTAN. M. Karl Guenther Von Hase, porte-parole allemand, s'est félicité tout d'abord de ce que M. Gordon Walker ait rendu à Bonn sa deuxième visite à l'étranger, après son voyage aux Etats-Unis. Il a indiqué qu'après ces premiers échanges de vues, d'autres entretiens auront lieu,



ENTRETIEN — Le secrétaire britannique aux Affaires étrangères, Patrick Gordon Walker, à gauche, et le chancelier de l'Allemagne, Ludwig Erhard, se sont rencontrés à Bonn. Walker est présentement à Bonn pour participer aux entretiens concernant l'union européenne de l'ouest et pour rencontrer le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne de l'Ouest, Gerhard Schroeder. (Photo câble UPI)

Le gouvernement britannique formulera ses propositions le plus rapidement possible

BONN. — A.F.P. — Reuter. — Le gouvernement britannique va formuler le plus rapidement possible ses propositions en vue de l'organisation de la puissance atomique de l'OTAN, après les entretiens qu'a eus dimanche à Bonn M. Gordon Walker. C'est ce que l'on apprend de source bien informée dans la capitale fédérale.

Le secrétaire au Foreign Office a exposé hier à M. Schroeder, son homologue ouest-allemand, les idées que présentera son gouvernement pour amener ou remplacer le projet de flotte multinationale à équipages mixtes dotée d'armes atomiques proposé par les Etats-Unis — et déjà approuvé par l'Allemagne fédérale. M. Gordon Walker a précisé à son interlocuteur que le gouvernement travailliste allait soumettre ces propositions à tous les membres de l'OTAN.

Le secrétaire au Foreign Office espérait discuter lundi la position britannique avec M. Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union de l'Europe occidentale, mais M. Couve de Murville n'y assistera pas et la rencontre des deux ministres n'aura sans doute pas lieu avant le mois prochain, au cours de la réunion à Paris du conseil des ministres de l'OTAN.

Toutefois le gouvernement français a déjà connaissance de pratiquement toutes les suggestions avancées hier à Bonn par M. Gordon Walker, à la suite des conversations que le ministre a eues récemment à Londres avec l'ambassadeur de France, M. Geoffroy de Courcel.



IL A RESILIE — Le président soudanais Ibrahim Abboud, a résilié ses fonctions de président et de chef des forces armées du Soudan, abandonnant ainsi tous ses pouvoirs. (Téléphoto UPI)

Attaque des troupes gouvernementales contre les insurgés

LEOPOLDVILLE (Reuter) — Fuyant Kindu, en entraînant avec eux plus de 40 otages — missionnaires et travailleurs de plantations — les insurgés qui défendaient la ville auraient rejoint Stanleyville, où plus de 1,000 Européens sont leurs prisonniers.

Les troupes gouvernementales, qui avancent vers Stanleyville, vont vraisemblablement d'ici quelques jours lancer une attaque de grande envergure contre la capitale des insurgés.

Depuis la chute de Kindu, située à environ 315 milles au sud de Stanleyville, voici dix jours, les forces congolaises encadrées par des mercenaires européens ont fait mouvement vers le nord à travers la brousse équatoriale. Selon les dernières informations, elles approcheraient de Stanleyville par le sud et le nord-est.

Dans leur capitale, les insurgés détiennent plus de 1,000 otages, dont 700 Belges et 63 Américains, qui ont été déclarés "prisonniers de guerre" en raison, affirment les insurgés, du rôle que jouent la Belgique et les Etats-Unis dans l'appui apporté aux forces gouvernementales.

Près de 200 Européens de diverses nationalités ont été placés en résidence surveillée.

Dans le monde

La Nouvelle-Delhi (AFP) — L'Inde est prête à un "arrangement" avec la Chine populaire pour régler le conflit frontalier entre les deux pays, à condition que la souveraineté indienne sur le territoire contesté ne soit pas mise en question, a indiqué M. Shastri, premier ministre indien.

M. Shastri, qui s'adressait aux députés du parti du Congrès à la veille de l'ouverture de la session parlementaire d'hiver, a évoqué les principales questions internationales actuelles, dont l'essai nucléaire chinois, le changement de direction en URSS, la victoire électorale du président Johnson, ainsi que son prochain voyage à Londres.



DENTIST

VOULEZ-VOUS ÊTRE TOUJOURS BIENVENU?

Annoncez-vous par téléphone! Parents et amis, médecin, dentiste, coiffeur, garagiste — tous les gens occupés (et qui ne l'est!) vous sauront gré de ne pas arriver à l'improviste. (Et que de problèmes le téléphone vous permet de régler sans même sortir de chez vous!) Dire qu'il fut un temps où l'on n'avait pas le téléphone!

BELL Une compagnie canadienne appartenant à des Canadiens



GAGNEZ UN JOLI CADEAU

Remplissez cette formule d'inscription et adressez-la à PERE NOEL, C.P. 5500, Poste CFCM-TV, Québec. Un cadeau sera tiré au hasard à chaque émission jusqu'au 14 décembre.

Form with fields for Name, Address, City, and Age.

Soyez à l'écoute de Télé-4 les lundis et jeudis à 5h.45 jusqu'au 14 décembre.

# FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

## UN CADEAU DE NOËL pour 5,000 malades mentaux de la région de Québec

L'Association Canadienne pour la Santé Mentale de la région de Québec désire remettre, de nouveau cette année, un cadeau de Noël à chacun des 5,000 malades mentaux de notre région.

La campagne pour recueillir ces cadeaux débutera le samedi 28 novembre par un thé-shower, de 3 heures à 5 heures, à l'Industrielle, 1081 Chemin St-Louis.

Toute cette organisation est faite bénévolement; la salle est fournie gratuitement et les provisions nécessaires au thé sont apportées par les dames de l'Association.

Le prix d'entrée consiste à apporter, au moment du thé, un cadeau pour le malade mental oublié.

Le Comité féminin, à la suggestion du président de l'Association, M. Louis-Marie LaVoie, insiste pour que l'on remette cette année des vêtements, des sous-vêtements, des pantoufles, des bas et des chaussettes.

L'on peut se procurer des cartes d'entrée ou obtenir des informations en s'adressant au secrétariat de l'Association, a/s Mme Yolande Michaud, 1305 Chemin Ste-Foy, suite 120, Téléphone: 681-6074.

Les personnes qui ne pourront pas participer à ce thé-shower sont priées de faire parvenir leurs cadeaux au secrétariat.

Le succès de cette campagne de l'Association Canadienne pour la Santé Mentale, repose sur la générosité de toute la collectivité. Les milliers de cadeaux que la population de Québec offrira, apporteront la joie et le bonheur de Noël à tous nos malades mentaux malheureusement trop délaissés.

### Aux qualités pratiques les chapeaux de la saison ajoutent des styles flatteurs

NEW-YORK — (P.A.) — Les modelistes de chapeaux suggèrent une variété de jolis modèles convenant à toutes les occasions selon le désir des élégantes. Aux qualités pratiques, ces chapeaux ajoutent des styles flatteurs. Les tissus employés sont aussi souples que les formes versatiles. Ces détails se retrouvent dans diverses silhouettes de bérets, capuchon, casques emboîtant la tête, turbans enroulés et parfois avec une garniture à l'arrière. Dans la section des chapeaux d'automne, le rouge et le vert

semblent les plus populaires, de même que toute la gamme des bruns, depuis le beige au ton bronze, en passant par les nuances de café.

À côté des nombreux modèles en noir ou blanc, on voit quelques couleurs brillantes, telles: le turquoise et le rose.

Le choix le plus considérable vient des tissus, comme les Jerseys et velours, les tweeds, tricots, feutre fourrure ou feutre mousse, de même que les cuirs et peaux de dalm d'une grande souplesse.

### Si vous songez à l'achat d'une lampe

TORONTO (P.C.) — Les jeunes mariées en train d'installer leur nouvelle demeure, de même que les maîtresses de maison qui projettent quelque changement de décor cet automne, songent peut-être à l'achat d'une ou plusieurs lampes. Elles ont un vaste choix quant aux styles: français, américain, canadien, oriental, de formes classiques ou d'artisanat moderne, modèles de tradition ou fonctionnels.

Un expert dans le choix des lampes donne quelques conseils aux acheteuses. Il faut mettre en cause qu'une lampe doit fournir la lumière nécessaire et choisir un style en rapport avec l'ameublement. Un produit de qualité durera plus longtemps, et la transaction sera faite avec une compagnie ou un magasin de bonne réputation.

La hauteur de la lampe qui sera placée sur une table est un détail à considérer, pour assurer l'équilibre du décor. La couleur des murs s'inscrit également comme facteur important. On peut choisir une couleur secondaire pour la décoration d'une chambre et répéter cette accord de nuance pour une lampe.



● L'INFLUENCE ESPAGNOLE. — Des siècles de romantisme espagnol se reflètent dans cette sélection d'un Américain de courbe gracieuse des pattes de la table et du fauteuil rappelant même des motifs de la Grèce antique et la chaise est une adaptation des trônes de la Renaissance espagnole.

### Des étudiantes s'entraînent pour devenir arbitres féminins au hockey

HAMILTON. — (P. C.) — Les femmes ont envahi un autre domaine autrefois strictement réservé aux hommes. Récemment à Hamilton, 25 jeunes étudiantes d'universités et ménagères, ont assisté au premier cours pour arbitres féminins au hockey. Ces femmes présideront maintenant aux joutes de hockey intercollégiales dans la section féminine.

Mlle Kay Vasara, de l'Université de Toronto, a dit que

les arbitres masculins avaient souvent coutume de rire quand les joueuses, dans leur ardeur, tombent sur la glace. De plus, ils ne tiennent pas compte que le hockey féminin ne permet pas d'arrêt brusque provoquant des heurts, lesquels doivent compter comme punitions.

D'autres jeunes filles soupçonnaient les arbitres masculins d'accorder plus d'attention aux joueuses qu'à la partie de hockey. Les étudiants des universités de Montréal, Toronto, Hamilton, Kingston et New York apprennent des données fondamentales de l'arbitre Hugh McLean qui a assumé ce rôle pour la Ligne nationale de hockey, les Jeux olympiques d'hiver et les tournois internationaux. Les ménagères qui avaient joué avec la Ligue féminine intercollégiale de hockey ont également suivi le cours.

### Savez-vous que ?

— Pour avoir un chou-fleur bien blanc, il suffit de délayer une cuillerée de farine dans l'eau de cuisson.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Ne vous associez pas à des personnes que vous n'avez pas eu le temps de juger dignes de votre confiance.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Influences planétaires mixtes. Des imprévus agréables assaisonneront vos

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Ne soyez pas la personne d'une seule idée ou d'un genre d'activité limitée. Acceptez d'agrandir le champ de vos responsabilités.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Procédez calmement si vous voulez faire du travail constructif. Ne négligez pas le certain pour l'incertain.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — L'expérience sera votre meilleur instrument de travail aujourd'hui. Fuyez les babillages et les pertes de temps inutiles.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — L'incertitude ou l'indécision de certains collaborateurs vous feront perdre du temps. Vous êtes de bon conseil.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Consultez des personnes expérimentées pour trouver la réponse aux questions que vous vous posez. Fin de journée reposante.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Ne négligez rien qui soit susceptible d'assurer votre bien-être. Le mouvement planétaire est propice aux nouvelles idylles.

## Horoscope

LE MARDI, 17 NOVEMBRE activités régulières. Journée stimulante.

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Une bonne journée en perspective pour les hommes d'affaires. Adoptez un tempo modéré et conservez-le quoi qu'il en coûte.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — La solitude ne sera pas bonne conseillère. Une affaire qui vous tient à coeur connaît des développements heureux.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Assurez-vous que votre programme est à point avant de vous lancer à l'action. Prenez une part plus active aux activités culturelles de votre milieu.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Vous encaisserez des bénéfices inattendus. Période profitable aux administrateurs, ainsi qu'aux producteurs dans différents domaines.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Ne vous associez pas à des personnes que vous n'avez pas eu le temps de juger dignes de votre confiance.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Influences planétaires mixtes. Des imprévus agréables assaisonneront vos

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Ne soyez pas la personne d'une seule idée ou d'un genre d'activité limitée. Acceptez d'agrandir le champ de vos responsabilités.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Procédez calmement si vous voulez faire du travail constructif. Ne négligez pas le certain pour l'incertain.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — L'expérience sera votre meilleur instrument de travail aujourd'hui. Fuyez les babillages et les pertes de temps inutiles.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — L'incertitude ou l'indécision de certains collaborateurs vous feront perdre du temps. Vous êtes de bon conseil.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Consultez des personnes expérimentées pour trouver la réponse aux questions que vous vous posez. Fin de journée reposante.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Ne négligez rien qui soit susceptible d'assurer votre bien-être. Le mouvement planétaire est propice aux nouvelles idylles.

SI VOUS ETES NE UN 17 NOVEMBRE

Vous avez un cerveau très actif. Vous vous posez quantité de questions qui vous procurent de grandes satisfactions intellectuelles, et vous inclinent à faire des recherches intéressantes. Des orateurs, des journalistes, des secrétaires et des écrivains ont vu le jour à pareille date.

367, de la Couronne — 525-4441  
999, Avenue Cartier — 522-1235

Ne pas confondre ! Un seul

Wilfrid Luchance

LTEE Spécialiste en fourrures !

326 est des Commissaires

Tél. : 524-2158

(Par S. C.)

CORSETERIE LINGERIE

1024, rue St-Jean Tél. : 525-6785



GRUPE 1

### BIRKS

#### VENTE DE TASSES ET SOUCOUPES

Un achat particulier nous permet de vous offrir ces tasses des plus célèbres fabricants de fine porcelaine anglaise à des prix considérablement réduits. Faites votre choix parmi un important assortiment de modèles, de formes et de couleurs... pour votre propre collection ou pour offrir en cadeau!

GRUPE 1  
**195**  
4 POUR 7.50

GRUPE 2  
**295**  
4 POUR 11.50



GRUPE 2



Place de l'Hôtel de Ville — Tél.: 522-3822  
Place Ste-Foy — Tél.: 653-4035



● LE CHIFFON SOUS LES LUSTRES. — Jean Dessès a donné un maximum d'effet à cette perle de sa collection, taillée dans un chiffon rouge flamme. (Photo U.P.I.)

## LANCASTER

### ...le traitement de beauté qui arrête la marche du temps

- LAIT HYDRATANT pour les peaux fragiles et déshydratées. 4 oz .....6.00
- LOTION TONIQUE tonifie et raffermi l'épiderme 4 oz 3.50—8 oz 6.25
- CRÈME JUVÉNILE pour peaux allergiques et ultra-sensibles 2 oz 7.00
- CRÈME EMBRYONNAIRE fait disparaître rides, double menton, plis du cou. ....2 oz 8.50
- CRÈME A L'ORANGE sèralimente l'épiderme; nécessaire aux peaux sèches .....2 oz 6.00
- SERUM TISSULAIRE V, traitement rejeunissant; 10 ampoules 16.50
- OPERATION "TEINT CLAIR", adoucit le grain de la peau; 2 bouteilles de 4 oz 22.00



Venez rencontrer  
Mme Juliette LAROCHELLE  
esthéticienne-visagiste  
à notre comptoir des cosmétiques  
du 16 au 21 novembre

Mme Larochelle saura apporter une solution à vos problèmes de beauté

brunet

No du patron.....  
Mesure désirée.....  
Nom.....  
Adresse.....

CORSETERIE LINGERIE

1024, rue St-Jean Tél. : 525-6785

# Les opérations forestières exigeront plus d'instruction de la classe rurale

(M. Paul-E. Lachance)

Les opérations forestières subissent une évolution rapide et, pour cette raison, à moins que l'ouvrier forestier ordinaire ne soit apte à s'adapter à de nouvelles machines et capable d'en apprendre le fonctionnement, il lui sera de plus en plus difficile de trouver du travail en forêt.

D'où la grande nécessité de l'instruction au sein de la classe rurale, source de main-d'œuvre des opérations forestières.

"Il faut former la jeunesse rurale sans pourtant oublier la main-d'œuvre adulte à laquelle il faut offrir toutes les possibilités d'instruction," a déclaré hier soir, devant les membres de la Chambre de Commerce de Dolbeau, M. Paul-E. Lachance de Québec, directeur en économie forestière, directeur général du Conseil des Producteurs de Pâtes et Papiers du Québec.

Parlant de "la mécanisation forestière et de ses répercussions sur le milieu rural", M. Lachance a dit que cette mécanisation s'impose pour deux grandes raisons dont la première est la nécessité de réduire le double coût de la coupe du bois et de son transport de la forêt à l'usine, et la deuxième est le manque de main-d'œuvre.

A ce sujet, M. Lachance précisait que "tout paradoxal que cela puisse paraître, dans une province où le chômage est le plus élevé au Canada, l'industrie manque de main-d'œuvre en forêt; le problème n'est pas aigu dans l'ensemble de la province, mais il existe dans plusieurs régions."

"Il n'est donc pas surprenant de voir surgir des machines toujours plus perfectionnées, capables d'éliminer, là où elles pourront être utilisées, le travail laborieux et parfois ardu de la coupe et du transport du bois."

Conséquences sociales Mais la mécanisation, signe de progrès, n'est pas sans entraîner des conséquences sociales: elle réduit les possibilités de travail des uns pour en offrir davantage à d'autres. C'est ce qui s'est produit dans bien d'autres champs d'activité depuis que la civilisation moderne est entrée dans l'ère de la technologie.

M. Lachance a expliqué qu'il y a soixante ans, la moitié de la main-d'œuvre au Québec était employée dans l'industrie primaire et seulement le quart dans les occupations tertiaires, c'est-à-dire celles qui s'identifient aux services tels que la livraison, le transport, la vente, les assurances, les services sanitaires et éducatifs.

Aujourd'hui, la situation est renversée et, au Québec, la répartition de la main-d'œuvre est la suivante: 14 p.100 dans le primaire; 38 p. 100 dans le secondaire (industries de transformation) et 48 p. 100 dans le tertiaire. "Et si l'on trouvait au Québec, aujourd'hui, la même répartition qu'en 1900, notre province serait la plus sous-développée au monde."

"Malgré la mécanisation, l'industrie des pâtes et papiers emploie et continuera d'employer des milliers d'ouvriers pour ses opérations forestières. Cependant, il deviendra de plus en plus difficile à l'ouvrier forestier ordinaire de trouver du travail en forêt, à moins que cet ouvrier ne soit apte à s'adapter à de nouvelles machines et capable d'en apprendre le fonctionnement et l'entretien."

Nécessité de l'instruction Le conférencier souligne la nécessité de l'instruction au sein de la classe rurale et dit qu'il y a un travail de réadaptation des adultes qui s'impose. Un tel travail est commencé en maintes localités du Québec et une expérience analogue, faite en Europe, est couronnée de succès, dit-il.

"De tels cours permettraient à un grand nombre de nos ruraux de trouver en forêt un emploi plus stable et tout aussi rémunérateur que le travail offert à l'usine. Quant à ceux qui ne voudraient pas retourner en forêt, forts de cette instruction et de cette formation technique qu'ils auraient acquise dans les écoles de réadaptation, ils pourraient s'adonner à des occupations différentes de celles qu'ils ont actuellement et leur transplantation, d'un milieu à un autre, deviendrait plus facile."

Les opérations plus poussées de mécanisation forestière aura, possiblement, pour effet d'obliger une partie actuelle de la main-d'œuvre à s'orienter vers d'autres sphères de l'économie mais, pour des milliers d'ouvriers, la forêt continuera d'être une source d'embauchage.

M. Lachance souligne l'usage plus étendu du territoire forestier pour fins récréatives et, au nombre des emplois divers et nouveaux qui exigeront une main-d'œuvre plus nombreuse en forêt, il mentionne l'aménagement d'endroits de repos, la construction de routes et de sentiers et la protection de la forêt.

ard du de la coupe et du transport du bois."

Conséquences sociales Mais la mécanisation, signe de progrès, n'est pas sans entraîner des conséquences sociales: elle réduit les possibilités de travail des uns pour en offrir davantage à d'autres. C'est ce qui s'est produit dans bien d'autres champs d'activité depuis que la civilisation moderne est entrée dans l'ère de la technologie.

M. Lachance a expliqué qu'il y a soixante ans, la moitié de la main-d'œuvre au Québec était employée dans l'industrie primaire et seulement le quart dans les occupations tertiaires, c'est-à-dire celles qui s'identifient aux services tels que la livraison, le transport, la vente, les assurances, les services sanitaires et éducatifs.

Aujourd'hui, la situation est renversée et, au Québec, la répartition de la main-d'œuvre est la suivante: 14 p.100 dans le primaire; 38 p. 100 dans le secondaire (industries de transformation) et 48 p. 100 dans le tertiaire. "Et si l'on trouvait au Québec, aujourd'hui, la même répartition qu'en 1900, notre province serait la plus sous-développée au monde."

"Malgré la mécanisation, l'industrie des pâtes et papiers emploie et continuera d'employer des milliers d'ouvriers pour ses opérations forestières. Cependant, il deviendra de plus en plus difficile à l'ouvrier forestier ordinaire de trouver du travail en forêt, à moins que cet ouvrier ne soit apte à s'adapter à de nouvelles machines et capable d'en apprendre le fonctionnement et l'entretien."

Nécessité de l'instruction Le conférencier souligne la nécessité de l'instruction au sein de la classe rurale et dit qu'il y a un travail de réadaptation des adultes qui s'impose. Un tel travail est commencé en maintes localités du Québec et une expérience analogue, faite en Europe, est couronnée de succès, dit-il.

"De tels cours permettraient à un grand nombre de nos ruraux de trouver en forêt un emploi plus stable et tout aussi rémunérateur que le travail offert à l'usine. Quant à ceux qui ne voudraient pas retourner en forêt, forts de cette instruction et de cette formation technique qu'ils auraient acquise dans les écoles de réadaptation, ils pourraient s'adonner à des occupations différentes de celles qu'ils ont actuellement et leur transplantation, d'un milieu à un autre, deviendrait plus facile."

Les opérations plus poussées de mécanisation forestière aura, possiblement, pour effet d'obliger une partie actuelle de la main-d'œuvre à s'orienter vers d'autres sphères de l'économie mais, pour des milliers d'ouvriers, la forêt continuera d'être une source d'embauchage.

M. Lachance souligne l'usage plus étendu du territoire forestier pour fins récréatives et, au nombre des emplois divers et nouveaux qui exigeront une main-d'œuvre plus nombreuse en forêt, il mentionne l'aménagement d'endroits de repos, la construction de routes et de sentiers et la protection de la forêt.

ard du de la coupe et du transport du bois."

Conséquences sociales Mais la mécanisation, signe de progrès, n'est pas sans entraîner des conséquences sociales: elle réduit les possibilités de travail des uns pour en offrir davantage à d'autres. C'est ce qui s'est produit dans bien d'autres champs d'activité depuis que la civilisation moderne est entrée dans l'ère de la technologie.

M. Lachance a expliqué qu'il y a soixante ans, la moitié de la main-d'œuvre au Québec était employée dans l'industrie primaire et seulement le quart dans les occupations tertiaires, c'est-à-dire celles qui s'identifient aux services tels que la livraison, le transport, la vente, les assurances, les services sanitaires et éducatifs.

Aujourd'hui, la situation est renversée et, au Québec, la répartition de la main-d'œuvre est la suivante: 14 p.100 dans le primaire; 38 p. 100 dans le secondaire (industries de transformation) et 48 p. 100 dans le tertiaire. "Et si l'on trouvait au Québec, aujourd'hui, la même répartition qu'en 1900, notre province serait la plus sous-développée au monde."

"Malgré la mécanisation, l'industrie des pâtes et papiers emploie et continuera d'employer des milliers d'ouvriers pour ses opérations forestières. Cependant, il deviendra de plus en plus difficile à l'ouvrier forestier ordinaire de trouver du travail en forêt, à moins que cet ouvrier ne soit apte à s'adapter à de nouvelles machines et capable d'en apprendre le fonctionnement et l'entretien."

Nécessité de l'instruction Le conférencier souligne la nécessité de l'instruction au sein de la classe rurale et dit qu'il y a un travail de réadaptation des adultes qui s'impose. Un tel travail est commencé en maintes localités du Québec et une expérience analogue, faite en Europe, est couronnée de succès, dit-il.

"De tels cours permettraient à un grand nombre de nos ruraux de trouver en forêt un emploi plus stable et tout aussi rémunérateur que le travail offert à l'usine. Quant à ceux qui ne voudraient pas retourner en forêt, forts de cette instruction et de cette formation technique qu'ils auraient acquise dans les écoles de réadaptation, ils pourraient s'adonner à des occupations différentes de celles qu'ils ont actuellement et leur transplantation, d'un milieu à un autre, deviendrait plus facile."

Les opérations plus poussées de mécanisation forestière aura, possiblement, pour effet d'obliger une partie actuelle de la main-d'œuvre à s'orienter vers d'autres sphères de l'économie mais, pour des milliers d'ouvriers, la forêt continuera d'être une source d'embauchage.

M. Lachance souligne l'usage plus étendu du territoire forestier pour fins récréatives et, au nombre des emplois divers et nouveaux qui exigeront une main-d'œuvre plus nombreuse en forêt, il mentionne l'aménagement d'endroits de repos, la construction de routes et de sentiers et la protection de la forêt.

# Vos affaires Les mesures stimulatrices à l'économie canadienne seront-elles abolies?

par John Meyer

Des déductions d'impôts ont été accordées en vue d'amener l'établissement d'industries dans les régions désignées par le gouvernement fédéral. Ces régions sont caractérisées par un haut niveau de sous-emploi. Dans un domaine tout différent, ces réductions ont aussi été accordées aux filiales de compagnies étrangères installées au Canada en vue de permettre une diversification de capital ainsi qu'une plus grande participation de Canadiens aux postes de direction. Les présentes mesures ont été adoptées en 1963 lors de la présentation du budget et comme elles venaient à échéance, elles ont été prolongées de 16 mois. Mais la date d'expiration concernant la dernière mesure n'a pas été prolongée.

On se pose la question: pourquoi? Les raisons de prolonger la première mesure semblent aussi valables que celles de prolonger la deuxième. La façon dont la première mesure avait été adoptée ne permettait son application de façon efficace que sur une période de longue durée.

En effet, les grosses compagnies n'investissent pas dans la région sous-développée sans de sérieuses considérations. Elles prennent beaucoup de temps avant de mettre en application un programme d'investissement. Elles sont donc beaucoup plus sagement que d'autres à l'expiration de délais.

Expiration en juin Les stimulants à la participation de Canadiens aux postes de direction expireront donc en juin. Il ne semble pas que l'on veuille accorder un délai supplémentaire ou que le prochain budget comportera des décisions à cet effet.

Les dégrèvements d'impôts aux compagnies ainsi que la participation canadienne requise sont d'utiles facteurs de croissance. Il serait malheureux s'il n'y avait pas de délai supplémentaire alors que malgré le haut taux d'expansion de capital, les affaires sont au ralenti. En même temps cependant ils constituent un élément indiscutable de discrimination mais des amendements tendraient à diminuer l'importance de ce problème. Par la suite, selon les circonstances, on pourrait accorder un délai supplémentaire.

On peut formuler l'espoir que la diminution d'impôts soit incluse dans le budget mais sans leur application discriminatoire; elle pourrait être appliquée à toutes les compagnies en proportion de leur participation canadienne.



John Meyer

## Second et troisième trimestre de cette année

# Stagnation à un niveau élevé de l'économie canadienne

Aux second et troisième trimestres de cette année l'économie canadienne a stagné à un niveau élevé après avoir accusé une forte croissance au cours des deux trimestres précédents. Une telle pause n'a guère surpris les observateurs qui s'attendaient à ce que le stimulant fourni par les importantes exportations de blé, le programme gouvernemental d'encouragement à la construction pendant les mois d'hiver et l'application échelonnée de la taxe de vente sur l'outillage d'après les indications présentes, l'activité économique reprendra sa phase ascendante au dernier trimestre de cette année.

On s'attend désormais à ce que le produit national brut canadien dépasse \$46 milliards en 1964 pour enregistrer un gain de presque 8 p.c., soit légèrement supérieur à 6 p.c. en termes constants. Ce progrès est d'autant plus remarquable que la production agricole, quoique supérieure à la moyenne, reste à l'arrière-plan de son record absolu de l'an dernier. Du côté de la demande, les investissements des entreprises en usines et matériel, la construction résidentielle et les exportations de marchandises enregistreront, évidemment, les gains relatifs les plus élevés. Il y a tout lieu de croire que le programme d'investissements pour 1964 des entreprises, institutions et gouvernements, que l'enquête officielle effectuée au milieu de l'année estimait à \$10,8 milliards, soit de 16 p.c. plus élevé qu'en 1963, ne sera pas loin d'être réalisé. S'il n'atteignait pas ce chiffre, ce serait dû à des difficultés d'approvisionnement en matières premières comme l'acier, par exemple, et à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certaines régions.

Relevons comme un fait particulièrement significatif la réduction du taux de chômage, tombé de 5,5 p.c. à 4,7 p.c. de la population active, et l'augmentation comparative modeste — moins de 2 p.c. — du niveau général des prix.

Par suite de l'accroissement des revenus des particuliers et des sociétés et de l'extension de la taxe de vente fédérale aux biens d'équipement, le déficit combiné des trois échelons gouvernementaux qui s'était élevé l'an dernier (sur la base des comptes nationaux) à \$735 millions, devrait être fortement réduit, sinon éliminé en 1964. Par contre, on prévoit que le déficit des transactions internationales courantes du Canada dépassera d'environ \$100 millions les \$557 millions de 1963, ceci reflétant des versements de dividendes et des dépenses touristiques plus élevées, ainsi qu'une demande toujours forte de denrées importées.

1964 aura été la quatrième année d'expansion continue de l'économie canadienne depuis le début de 1961 qui marqua le creux du cycle. La caractéristique remarquable de cette période a été l'évolution stable de la croissance qui a conduit fin 1964 à la pleine exploitation de la capacité de toute une gamme d'industries et, à l'exception de certaines régions, à une utilisation des ressources de main-d'œuvre voisine du plein emploi.

Le fait que les performances de l'économie ont été aussi brillantes en 1964 et que l'on prévoit pour 1965 une activité accrue pour les derniers mois de cette année devrait susciter une certaine circonspection dans l'évaluation des perspectives de 1965. Sans doute, du point de vue cyclique, l'analyse actuellement la plus plausible semble indiquer que l'économie est entrée dans la phase finale d'une expansion exceptionnelle longue qui pourrait peut-être durer encore de 6 à 9 mois, mais qui serait suivie d'un plafonnement de l'activité économique, voire d'une correction vers la fin de 1965. Il convient, bien entendu, de relever que même si par

## Second et troisième trimestre de cette année

# Stagnation à un niveau élevé de l'économie canadienne

Aux second et troisième trimestres de cette année l'économie canadienne a stagné à un niveau élevé après avoir accusé une forte croissance au cours des deux trimestres précédents. Une telle pause n'a guère surpris les observateurs qui s'attendaient à ce que le stimulant fourni par les importantes exportations de blé, le programme gouvernemental d'encouragement à la construction pendant les mois d'hiver et l'application échelonnée de la taxe de vente sur l'outillage d'après les indications présentes, l'activité économique reprendra sa phase ascendante au dernier trimestre de cette année.

On s'attend désormais à ce que le produit national brut canadien dépasse \$46 milliards en 1964 pour enregistrer un gain de presque 8 p.c., soit légèrement supérieur à 6 p.c. en termes constants. Ce progrès est d'autant plus remarquable que la production agricole, quoique supérieure à la moyenne, reste à l'arrière-plan de son record absolu de l'an dernier. Du côté de la demande, les investissements des entreprises en usines et matériel, la construction résidentielle et les exportations de marchandises enregistreront, évidemment, les gains relatifs les plus élevés. Il y a tout lieu de croire que le programme d'investissements pour 1964 des entreprises, institutions et gouvernements, que l'enquête officielle effectuée au milieu de l'année estimait à \$10,8 milliards, soit de 16 p.c. plus élevé qu'en 1963, ne sera pas loin d'être réalisé. S'il n'atteignait pas ce chiffre, ce serait dû à des difficultés d'approvisionnement en matières premières comme l'acier, par exemple, et à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certaines régions.

Relevons comme un fait particulièrement significatif la réduction du taux de chômage, tombé de 5,5 p.c. à 4,7 p.c. de la population active, et l'augmentation comparative modeste — moins de 2 p.c. — du niveau général des prix.

Par suite de l'accroissement des revenus des particuliers et des sociétés et de l'extension de la taxe de vente fédérale aux biens d'équipement, le déficit combiné des trois échelons gouvernementaux qui s'était élevé l'an dernier (sur la base des comptes nationaux) à \$735 millions, devrait être fortement réduit, sinon éliminé en 1964. Par contre, on prévoit que le déficit des transactions internationales courantes du Canada dépassera d'environ \$100 millions les \$557 millions de 1963, ceci reflétant des versements de dividendes et des dépenses touristiques plus élevées, ainsi qu'une demande toujours forte de denrées importées.

1964 aura été la quatrième année d'expansion continue de l'économie canadienne depuis le début de 1961 qui marqua le creux du cycle. La caractéristique remarquable de cette période a été l'évolution stable de la croissance qui a conduit fin 1964 à la pleine exploitation de la capacité de toute une gamme d'industries et, à l'exception de certaines régions, à une utilisation des ressources de main-d'œuvre voisine du plein emploi.

Le fait que les performances de l'économie ont été aussi brillantes en 1964 et que l'on prévoit pour 1965 une activité accrue pour les derniers mois de cette année devrait susciter une certaine circonspection dans l'évaluation des perspectives de 1965. Sans doute, du point de vue cyclique, l'analyse actuellement la plus plausible semble indiquer que l'économie est entrée dans la phase finale d'une expansion exceptionnelle longue qui pourrait peut-être durer encore de 6 à 9 mois, mais qui serait suivie d'un plafonnement de l'activité économique, voire d'une correction vers la fin de 1965. Il convient, bien entendu, de relever que même si par

## L'actif de la Banque Provinciale a dépassé le demi-milliard

La Banque Provinciale du Canada vient de franchir une étape importante. Durant son dernier exercice financier, son actif a dépassé le demi-milliard de dollars; il a atteint le sommet de \$506,9 millions en fin d'exercice, le 31 octobre 1964. Ce chiffre se compare à un actif total de \$487,2 millions l'an dernier, ce qui représente une augmentation de \$19,7 millions.

Cet accroissement de ressources provient principalement d'une hausse de \$18,3 millions dans les dépôts, qui s'élevaient maintenant à \$475,5 millions. Augmentation des prêts Ces développements ont permis à la Banque d'augmenter sa contribution à l'essor économique en cours. Elle a ajouté \$24,4 millions à l'ensemble de ses prêts autres que les prêts sur titres, qui forment maintenant un total de \$288,8 millions, soit 9,2% de plus qu'il y a un an.

Le portefeuille-titres se totalise à \$129,9 millions en fin d'exercice en comparaison de \$136,0 millions au 31 octobre 1963 et les prêts sur titres à \$29,4 millions en regard de \$17,3 millions. Les réserves de caisse, composées des avoirs auprès de la Banque du Canada, bons du Trésor et des prêts au jour le jour, se chiffrent par \$77,7 millions, ce qui constitue un coefficient de liquidité de 16,4% du total des dépôts en fonds canadiens confiés à la Banque.

Hausse de bénéfices Les bénéfices du présent exercice, après impôts, accusent une hausse de 7,8% à \$2,140,312, soit des bénéfices nets par actions de \$2,38 en regard de \$2,21 l'an dernier. De ces bénéfices \$700,000 ont été vus à la réserve de prévoyance. L'avoir des actionnaires atteint maintenant \$26,4 millions. Un montant de \$1,485,000 a été affecté à la distribution de dividendes à raison de \$1,65 par

action, à comparer à \$1,372,493 le des actionnaires se tiendra à ou \$1,525 par action en 1963. L'Assemblée générale annuelle.

Situation inquiétante de l'industrie manufacturière du Québec métropolitain

Un rapport statistique du ministère de l'Industrie et du Commerce sur l'industrie manufacturière du Québec métropolitain met en lumière une situation assez inquiétante pour l'avenir économique de la région. Depuis 1952, le nombre d'employés dans le secteur manufacturier n'a pas cessé de décliner jusqu'à 1961, la valeur des expéditions diminue depuis 1959 et la moyenne de salaire payé dans ce secteur pour la région est inférieure à celle de la province.

## Compte rendu de Québec-Téléphone

Les revenus d'exploration au montant de \$10,998,414 montent une augmentation de 9,4 pour cent sur l'an dernier. Les frais d'exploitation de \$6,617,763 accusent une hausse de 14,7 pour cent attribuable en grande partie à l'accroissement des frais d'amortissement et d'entretien causés par l'expansion et la modernisation de nos installations.

A la fin de septembre, 5,516 appareils s'étaient ajoutés à notre réseau téléphonique, comparativement à 5,107 pendant les trois premiers trimestres de 1963-64. Les revenus du service local ont augmenté de 10,7 pour cent et ceux du service interurbain de 11,4 pour cent.

Depuis le début de l'année en cours la Compagnie a investi, pour l'amélioration et l'expansion de son réseau, une somme de \$5,258,000. Par suite de l'accroissement accéléré de la demande de service téléphonique, elle a dû porter à \$8,000,000 son budget de construction de l'année, soit une augmentation de \$1,000,000 par rapport au montant prévu au début de 1964.

Réparti sur les actions en circulation au 30 septembre, le bénéfice net de \$1,548,829 s'établit à \$3,92 par action pri-

vilégiée et à \$0,86 par action ordinaire comparativement à \$33,74 et à \$0,83 respectivement à la même date de l'an dernier.

Bénéfices nets Par la Presse Canadienne MacLeod-Cockburn Gold Mine Ltd. pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1964: \$25,620 au regard de \$13,354 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

DANS LA COUR SUPÉRIEURE No. 133-385 DÉNONCIATION DU BÉNÉFICIAIRE D'INVENTAIRE

LES PREVOYANTS DU CANADA — ASSURANCE GÉNÉRALE AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

CITE DE QUÉBEC BUREAU DU GREFFIER QUÉBEC, LE 12 NOVEMBRE 1964

La Banque Provinciale du Canada SOMMAIRE DU RAPPORT ANNUEL au 31 octobre 1964

Table with 3 columns: Category, 1964, 1963. Rows include: ACTIF, Encaisse et autres disponibilités à vue, Portefeuille, Prêts sur titres, Autres prêts, Immeubles, Lettres de crédit et autres éléments d'actif, PASSIF, Dépôts, Lettres de crédit et autres comptes d'ordre, Capital, réserve de prévoyance et bénéfices non répartis, ÉTAT DES PROFITS NON RÉPARTIS, Bénéfices d'exploitation de l'année, Provision pour impôts, Bénéfices nets, Dividendes, Solde des bénéfices non répartis, exercice précédent, Total, Porté à la réserve de prévoyance, Solde des bénéfices non répartis au 31 octobre.



● **BENEDICTION DES CLOCHES A L'ANCIENNE-LORETTE.** — Hier après-midi à 2 h. 30 devant l'église Notre-Dame de l'Ancienne-Lorette avait lieu la bénédiction des cloches de l'église paroissiale. C'est Mgr G.-E. Grandbois, vicaire général qui présida la cérémonie assisté des abbés L.-P. Béchard et Gaston Matte qui ont agi respectivement comme diacre et sacriste. On a donné les noms de Jésus, Marie-de-l'Annonciation, Joseph et Anna aux quatre cloches qui pèsent 2,600 lbs, 1,950 lbs, 1,530 lbs et 930 lbs. Tous les paroissiens ont été invités après la bénédiction à faire sonner les cloches. Au haut, sur la photo prise pendant la cérémonie, nous reconnaissons de gauche à droite M. l'abbé L.-P. Béchard, Mgr G.-E. Grandbois et l'abbé Gaston Matte.

## Le cardinal Léger: L'Église ne devrait pas surestimer les enseignements de Saint Thomas

CITE DU VATICAN. (P.C.-Reuter) — Le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a déclaré samedi au Concile "Vatican II" que l'Église ne devrait pas surestimer les enseignements de saint Thomas d'Aquin ni leur donner une valeur exclusive.

Le cardinal Léger a été applaudi lorsqu'il a mis l'Église en garde contre le fait de faire reposer son enseignement "sur un seul docteur".

Saint Thomas, philosophe du 13<sup>e</sup> siècle, est considéré par plusieurs comme le théologien "officiel" de l'Église catholique.

L'archevêque de Montréal, préconisant un enseignement plus dynamique de la théologie, a souligné que le dialogue avec le Moyen-Âge n'était pas la dialogue avec le monde d'aujourd'hui.

Parlant de la formation des prêtres dans les séminaires, le cardinal Léger s'est exprimé en ces termes, selon le bureau de presse du Concile:

"Nous devrions insister davantage sur la formation spirituelle, intellectuelle et pastorale du clergé. Ce nouveau texte, de façon générale, répond aux besoins des temps.

### ERREUR A EVITER

"Quant à la formation philosophique, le terme "philosophie perpétuelle" est mal choisi. Il est ambigu. Signifie-t-il philosophie scholastique? Mais il existe plusieurs philosophies scholastiques. L'expression vient presque en conflit avec la nature fondamentale de la recherche philosophique, parce que la philosophie ne s'intéresse pas tellement à ce qu'on dit les auteurs qu'à la nature même des choses.

"De plus, ce serait une erreur d'imposer le système de philosophie scholastique à des esprits non-occidentaux. La tâche du Concile n'est pas de fournir un système philosophique, mais seulement d'offrir des directives générales.

"Saint Thomas peut bien être proposé en exemple et en modèle sans pour autant imposer son système. Nos séminaristes devraient imiter sa mentalité qui l'a poussé à utiliser la science pour favoriser la diffusion de l'Évangile.

"Il y a un danger à ériger un monde artificiel et à y vivre comme dans un cloître. Le dialogue avec le Moyen-Âge n'est pas la dialogue avec le monde d'aujourd'hui. Il faudrait consulter des spécialistes laïques compétents sur les problèmes ayant trait au cours d'études des séminaires.



● **A ST-MALO** — M. l'abbé Joseph Boucher a été installé, hier, comme nouveau curé de la paroisse St-Malo, à Québec. Au cours de la cérémonie d'installation, présidée par M. le chanoine Gédéon Matte, curé de Notre-Dame-de-la-Paix, M. l'abbé Boucher a exprimé la joie qu'il ressent d'être nommé curé de cette paroisse. Il a également annoncé qu'il s'occuperait tout particulièrement de la jeunesse de St-Malo. La paroisse, une des plus belles de notre diocèse, compte 9,000 âmes. M. l'abbé Boucher remplace M. l'abbé Charles East, maintenant retiré. Le nouveau pasteur a occupé le poste d'aumônier à l'hôpital St-Michel Archange pendant 11 ans. Auparavant, il a servi l'Église comme vicaire à St-Joseph, aux Saints-Martyrs et à Notre-Dame-du-Chemin, paroisses de la ville de Québec, ainsi qu'à St-Alphonse de Thetford. A l'issue de la cérémonie religieuse, qui fut suivie d'un Salut du Très Saint-Sacrement, de nombreux paroissiens se sont rendus saluer leur nouveau curé au presbytère. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

## Renvoi du schéma sur les ordres religieux, pour modifications

CITE DU VATICAN. (A.F.P.) — Le Concile a pratiquement renvoyé, samedi, en commission le schéma sur les ordres religieux. C'est le troisième schéma qu'en trois semaines "Vatican II" désire voir modifier. Les deux précédents étaient consacrés l'un aux prêtres, l'autre aux missions.

Outre les trois schémas, le Concile a encore renvoyé en commission pour une révision du texte le premier chapitre du schéma sur les évêques (la collégialité) et un article de celui sur les Églises orientales. A huit jours de la fin de cette troisième session, "Vatican II" ne semble pas vouloir hâter ses travaux, estiment les observateurs. Les pères conciliaires, ajoutent-ils, entendent discuter et amender chaque texte, avec toutes les ressources que leur offre la procédure.

C'est ce qui a amené samedi le secrétaire général du Concile, Mgr Pericle Felici, à annoncer que si besoin était, le rythme de travail serait doublé d'ici le 21 novembre, les pères conciliaires pouvant être amenés à siéger non seulement le matin comme à l'ordinaire, mais aussi l'après-midi.

**Votes négatifs**  
Le schéma sur les religieux était soumis samedi point par point au vote des pères conciliaires. Sur les 14 points présentés, ils n'en ont approuvé

qu'un seul, rejetant les 13 autres, ce qui équivaut pratiquement à un renvoi en commission, le schéma comprenant 20 points au total. Lors de la discussion, la semaine dernière, de nombreux orateurs avaient critiqué le texte qu'ils considéraient comme insuffisant notamment au sujet des congrégations de religieuses.

Par contre, "Vatican II" a approuvé définitivement le troisième chapitre du schéma sur l'oecuménisme: les Églises et les "communautés ecclésiales" (protestantes et orthodoxes) séparées de Rome. Ce schéma est l'un des plus importants du Concile, car il jette les bases du dialogue avec les chrétiens des autres confessions. Un autre schéma important sera soumis au vote final, chapitre par chapitre, mardi et mercredi prochains: "De ecclesia" (définition et structure de l'Église).

D'autre part, "Vatican II" a poursuivi samedi la discussion du court schéma sur les séminaires commencée jeudi. Dix-huit orateurs étaient inscrits dont cinq cardinaux, mais 13 seulement ont pu prendre la parole.

### Séminaires et philosophie

Presque tous ont accueilli favorablement le schéma. La plupart ont soutenu la nécessité de former des prêtres qui, à l'égal du Christ, soient des "hommes complets" et demandent que l'on prépare les séminaristes au dialogue avec le monde.

Cependant, une certaine opposition s'est manifestée sur un point: la place qu'il convenait de donner à saint Thomas d'Aquin dans l'enseignement des séminaristes. Saint Thomas, estime le cardinal Léger (Montréal), a recherché pour la théologie une formule adaptée à son temps. C'est en cela que le Concile doit s'inspirer de lui. Et il a ajouté: "Malheur à l'homme d'un seul livre, malheur à l'Église d'un seul docteur." Les cardinaux Doepfner (Munich) et Suennens (Malines-Bruxelles) ont dit partager cet avis.

Pour sa part, le cardinal Ruffini (Palerme) a affirmé que saint Thomas devait rester le "guide des études", et Mgr Staffa, de la Congrégation des Séminaires, a déclaré: "Si l'on rejette les principes éprouvés, que devient la philosophie?"

"Il ne faut pas copier la vie des séminaires sur celle des monastères, comme on le fait à présent" (cardinal Leo Suennens, archevêque de Malines-Bruxelles).

"Il faut que, dans les nouveaux séminaires, règne une atmosphère de famille fondée sur la confiance réciproque et l'amitié chrétienne" (Mgr Tullio Botero, archevêque de Medellín, Colombie).

"Il faudrait souligner qu'une atmosphère de compréhension, de sérénité et de confiance contribue à la formation des séminaristes plus qu'une atmosphère de crainte, de méfiance et de sévérité" (Mgr Lorents Jaeger, archevêque de Paderborn, Allemagne).

"L'éducation permettant aux jeunes aspirant à la vie sacerdotale d'observer la chasteté devrait tenir compte aussi des aspects anthropologiques du problème" (cardinal Julius Dopfner, archevêque de Munich, Allemagne).

En revanche, Mgr Dino Staffa, secrétaire de la Congrégation des séminaires, a mis en garde le Concile contre le danger d'abandonner les "trésors" d'ordre philosophique et théologique pour céder à la tentation de parler un langage plus accessible à la mentalité moderne.

# du MAURIER

## recherche sans cesse

Formats  
**RÉGULIER**  
ou  
**KING SIZE**

Cette machine à fumer n'a pas de préférences. Elle fume indifféremment des du MAURIER prélevés sur notre production courante, des cigarettes d'autres marques et des mélanges expérimentaux composés pour vérifier la qualité de divers tabacs.

N'ayant aucune idée préconçue, notre machine à fumer est un juge impartial. Son verdict ne tient compte que des faits. C'est précisément pourquoi nous l'utilisons dans nos laboratoires, car nous voulons connaître "toute la vérité et rien que la vérité" sur les tabacs, les papiers et les filtres dont nous nous servons.

Si vous fumez déjà la du MAURIER, vous bénéficiez des importants avantages de ce contrôle. Sinon, faites un essai: pendant une semaine, fumez des du MAURIER — format régulier ou "King Size". Vous constaterez vous-même que la dernière vous procure exactement autant de satisfaction que la première.

Pendant ce temps, nous poursuivons nos propres essais. Car chez nous, la recherche ne cesse jamais.

UN PRODUIT DE LA MAISON B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE • Établie à Québec depuis 1841

# DÉCOUPEZ CETTE CARTE! GAGNEZ \$100. - \$500. ou \$1000.

VERIFIEZ LES NUMÉROS SUR LA CARTE AVEC  
LES NUMÉROS AU VERSO DES RUBANS!

CINQ D'UNE RANGÉE FONT GAGNER DE L'ARGENT!

Carte GRATUITE DU JEU

## DOMINION

# CINQ-O

Jouez les numéros au verso des rubans GRATUITS de caisse Dominion

Carte No 35 VALIDE jusqu'au sam. 28 nov.

99	89	16	65	11
7	87	85	13	6
63	54	29	47	75
31	79	20	77	64
48	4	52	91	80

Facsimilé de cette carte acceptable. Toutes les cartes sont exposées au Dominion

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE OU CITÉ \_\_\_\_\_ TEL. \_\_\_\_\_



● LA SOCIÉTÉ DU BIEN-ÊTRE DES INFIRMES fête son quinzième anniversaire, samedi. Nous voyons ci-haut, M. Jos. Matte, échevin; Mme Matte; M. Lorenzo Verret, président et fondateur; Mme Verret; M. Edgar Guay, sous-ministre adjoint au ministre de la Famille et du Bien-Être social.

(Photo "L'Action", par Marcel Laforce)

## L'infirmes n'est pas un être inférieur

Par Lise Lachance

"Depuis sa fondation, il y a quinze ans, la Société du bien-être des infirmes a remis pour \$42.000, d'appareils orthopédiques et de prothèse, grâce à l'aide du gouvernement et de la Fédération des oeuvres. Six cent cinquante personnes ont été aidées physiquement, tous les membres l'ont été moralement par des rencontres périodiques, des activités sociales. Le bien-être moral des infirmes n'a pas de prix".

Voilà, succinctement, le bilan des réalisations de la Société du bien-être des infirmes tel que dressé samedi soir par M. Lorenzo Verret, président et fondateur, au cours d'un banquet marquant le quinzième anniversaire de l'organisation. M. Edgar Guay avait auparavant

re déclaré que le ministère de la Famille et du Bien-être social dont il est le sous-ministre adjoint s'est fait l'avocat, en Chambre, d'une législation sociale renouvelée incluant la réhabilitation. Le ministre Emilien Lafrance est tellement conscient de l'importance de la question, a-t-il ajouté, qu'il vient de créer un comité interministériel pour la réhabilitation des handicapés.

L'échevin Jos. Matte a également adressé la parole, louant le courage de M. Verret, fondateur de la Société et infirme lui-même. L'infirmes n'est pas un être inférieur, a-t-il déclaré, et les employeurs doivent lui donner sa chance. Si son rendement risque de ne pas égaler tout à fait celui d'un non-handicapé, l'employeur doit l'embaucher, même à un salaire

plus moindre. Un syndicat ne rapprochera sûrement pas à un patron de ne pas suivre les conditions du contrat collectif pour encourager un infirmes, a-t-il continué.

Plus de 350 personnes participaient au banquet au cours duquel on a remis une bourse au président. Le dîner, précédé d'une messe, fut suivi d'une soirée récréative.

## Du bon théâtre amateur

### Montserrat

Le Centre culturel Saint-Jean-Eudes présentait hier soir un drame en trois actes d'Emmanuel Roblès. Cette pièce, jouée presque exclusivement par des collégiens présentait des dangers évidents. Cet étalage de sentiments humains à l'approche de la mort demandait beaucoup de comédiens amateurs, qui pour plusieurs en étaient à leur première expérience dans le drame.

L'histoire est simple. A l'heure de l'indépendance sud-américaine un des principaux artisans de la révolution contre les Espagnols, Simon Bolivar est en fuite. Un officier espagnol, Montserrat, à qui régnent au plus haut point les sauvageries et les carnages auxquels se livrent les Espagnols, épouse la cause de Bolivar. Dénoncé, il refuse de fuir le Venezuela. Isquierdo, lieutenant espagnol fait arrêter six innocents qu'il menace de tuer si Montserrat ne parle pas. Tous mourront fusillés. Et la pièce se termine avec l'exécution de Montserrat, qui après quelques défaillances, propres à tout héros accepte de mourir pour une cause.

La pièce était bien choisie et dans l'ensemble la distribution lui convenait admirablement. Nous avons aimé le jeu d'Isquierdo, orgueilleux et cynique. Pour sa part, Montserrat, joué par Jean-Pierre Dressel a su émouvoir. Jacques Côté a bien rendu sur scène le moine "inquisiteur" et cruel.

Il y a eu des faiblesses de débit chez "le potier", des gestes et des effets ratés chez Morales, mais la quasi totalité des acteurs et actrices maîtrisaient leur texte. La diction fut à notre avis excellente; on sentait que les acteurs principaux maîtrisaient leur langue et ce malgré le débit rapide que leur imposait le texte. Et c'est là un des points importants car trop souvent, dans le théâtre de collège on en est encore aux "bouches molles".

En somme, nous avons à faire à du théâtre de collège, ne l'oublions pas et on ne saurait user des mêmes critères d'excellence qu'on établit chez les professionnels. Il s'agissait quand même d'une tentative réussie, d'un théâtre qui sait plaire.

ANDRÉ



● FETE DE L'AMITIE A GIFFARD. — Les étudiants et étudiantes des écoles Samuel-de-Champlain et Hélie-Boullé de Giffard étaient samedi soir les hôtes de leurs professeurs à l'occasion d'une soirée organisée par les étudiants et étudiantes pour l'ensemble du personnel éducateur et éduqué des deux écoles secondaires. Cette soirée, organisée par les jeunes était un témoignage tangible de la coopération qui existe dans ces écoles et de la volonté d'instaurer des relations plus étroites entre parents, éducateurs et étudiants. On remarque de gauche à droite sur la photo : M. Yves Desroches, professeur, Mlle Lise Bélanger, étudiante, M. l'abbé Pierre Vézina, aumônier à l'école Samuel-de-Champlain et M. Philippe Bédard, directeur général des études. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

## Que fera le gouvernement ?

Ottawa (P.C.) — Le gouvernement tentera peut-être de faire adopter son programme de caisse de retraite avant la fin de la présente session.

Ce projet, plusieurs fois modifié, doit encore franchir deux importants stades de procédure parlementaire: la deuxième lecture, alors que la Chambre est appelée à appuyer le principe de la mesure, et l'étude détaillée du projet par un comité de la Chambre et du Sénat.

La deuxième lecture devrait avoir lieu au début de cette semaine. Elle devrait indiquer si le gouvernement a raison d'espérer que le projet fran-

chira toutes les étapes parlementaires d'ici Noël.

Une fois qu'elle aura été approuvée en principe, la mesure sera envoyée promptement devant le comité parlementaire.

Le ministre de la Santé, Mlle Judy Lamarsh, a indiqué que jusqu'à maintenant elle n'a reçu aucune demande officielle de la part de particuliers ou de groupes, comme les compagnies d'assurance, désirant se faire entendre devant le comité.

On dit parmi les députés que les compagnies d'assurance, qui avaient vivement critiqué le plan dans sa version originale, n'offriront pas l'opposition

catégorique que plusieurs pré-

voyaient. Les compagnies craignent que le public réagisse mal à une campagne de leur part pour bloquer le projet de caisse de retraite contributive.

Etude accélérée. Une fois que le projet sera rendu au comité et qu'une liste des témoins à entendre aura été dressée, il faudra décider si les audiences seront accélérées de façon à faire approuver le bill avant la fin de la session.

Il est question que le comité siège trois fois par jour, tout comme le comité sur le drapeau l'a fait durant ses six semaines d'audiences.

## Les éducateurs doivent aider à soigner une société malade

LAC-BOUCHETTE. (Spéciale) — M. Léopold Garant a évoqué des désordres d'extrémistes et il y a trouvé un motif additionnel de perfectionner au Québec l'éducation au dialogue et l'enseignement de la responsabilité.

Selon le président de la Corporation des Instituteurs, "il ne suffit pas de déplorer les actes de terrorisme", mais il faut plutôt préparer une génération "qui voudra régler, par des moyens démocratiques, les divergences inévitables d'opinions".

M. Garant a fait une allusion très générale aux hommes publics, aux médiums d'information "dont l'influence sur le comportement social est peut-être déterminante", et à d'autres forces qui s'exercent dans la société moderne. Il a voulu toutefois restreindre ses remarques aux éducateurs.

Le président de la C.I.C. participait alors à une session d'étude sur l'action pédagogique, tenue au Lac Bouchette sous les auspices de la Fédération des instituteurs et institutrices catholiques du diocèse de Chicoutimi.

### Société malade

Nous avons maintenant au Québec des extrémistes, a dit M. Garant, des gens d'option radicale qui n'acceptent pas que d'autres pensent autrement qu'eux, des individus qui veulent remplacer le dialogue par le recours méthodique à la violence et à l'intimidation.

Les deux plus récents exemples, a-t-il dit, étaient publiés cette semaine même dans les journaux. Parce que le rédacteur en chef du quotidien L'ACTION a écrit un éditorial qu'ils n'aiment pas, des individus ont détérioré son domicile et le poursuivent d'une série de vexations qui durent depuis une vingtaine de jours. Parce que le secrétaire de la redac-

tion du SOLEIL a donné des directives aux journalistes dont il est responsable, des terroristes ont tiré sur sa maison et sur son automobile des bombes d'origine d'imprimerie causant de lourds dégâts.

M. Garant a rappelé aussi que des terroristes anonymes ont brûlé, il y a quelque temps à Trois-Rivières, l'automobile de M. Léon Balcer, leader du parti progressiste-conservateur au Québec, parce qu'il ne partageait pas leurs opinions.

Le président de la C.I.C. a regretté que "de plus en plus l'usage de la violence, dans l'esprit de certains éléments subversifs, paraisse devoir remplacer le recours normal au dialogue et à la raison". Il a dit que "constater l'existence de tristes individus parmi nous" n'est pas suffisant, mais qu'on doit aussi "se rendre compte qu'une société qui engendre de pareils énergumènes est malade".

### Des soins s'imposent

Parmi les remèdes qu'il entrevoit, M. Garant n'a pas voulu faire davantage qu'une brève mention de quelques forces qui s'exercent sur la société. Il s'est restreint à stimuler les enseignants vers un dépassement d'eux-mêmes, grâce à l'aide constante de nouvelles méthodes pédagogiques.



La direction de l'Epic est à pignon et crémaillère, comme celle de la plupart des voitures de course. Elle est douce mais à réactions rapides, ne vibrant pas et permettant des virages serrés; le diamètre de virage de l'Epic est en effet de 29 pieds.

La voici!



## l'Epic

(La petite GM capable d'encaisser)

Nous avons prouvé que l'Envoy Epic est une petite voiture de grande résistance.

Nous l'avons menée sur les plus mauvaises routes que nous avons pu découvrir. Nous l'avons conduite par les plus grands froids que l'hiver canadien puisse produire.

Mais l'Epic a résisté à tout! C'est parce que nous lui avons vraiment fourni de quoi résister! Entre autres, une suspension douce, à roues avant indépendantes, capables

d'aplanir les routes les plus raboteuses. Nous lui avons donné de quoi réaliser de belles performances: un moteur de 50 CV qui est sans pareil dans sa catégorie pour la vivacité de ses accélérations. Nous avons dessiné une direction à pignon et crémaillère aux réactions prestes, qui se manie "du bout du doigt".

En un mot, nous avons fait une voiture solide, ce qui est une façon de dire qu'elle peut en voir de toutes les

couleurs, car elle est capable d'encaisser.

Mais le plus drôle de tout, c'est que l'Epic ne semble pas être une petite voiture. Elle a les lignes d'une grande voiture et la spacieuse de son intérieur comme de son coffre ne laisse rien à désirer.

Allez voir l'Envoy Epic chez l'un des concessionnaires Chevrolet-Envoy de votre voisinage. Prenez les clés et essayez vous-même la petite GM capable d'encaisser.

## QUEBEC - \$1,786.

Prix de détail maximum suggéré du modèle 2 portes standard avec chauffage et dégivreur, livraison comprise.

Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes fédérales et d'accise, Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

Concessionnaires autorisés EPIC pour le Québec Métropolitain

LaPorte Automobiles, Ltée  
250 est, boul. Charest, Québec.  
Tél.: 529-4561

Roger Barré Automobiles, Ltée  
1095, de la Canadienne, Québec.  
Tél.: 529-3331

Denis Pepin Autos, Ltée  
2500, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Qué.  
Tél.: 681-5106

## La banque viendra peut-être à l'aide des municipalités

VANCOUVER (P.C.) — Le maire d'une petite municipalité du Québec fait des démarches pour faire valoir une proposition en vertu de laquelle la Banque du Canada consentirait des prêts à des taux d'intérêts peu élevés aux municipalités sans argent.

M. Noël Belleau, maire de Bedford, a dit au cours d'une entrevue, que sa suggestion porte à controverse. Il ne faudrait pas se surprendre si des institutions financières et des banques à chartre s'opposent à ce projet, a indiqué le maire Belleau.

A son avis toutefois, si l'on donnait suite à sa recommandation, il serait possible de réduire les taxes municipales moins de sept ans après l'adoption de son plan.

Il a reconnu qu'il n'est pas économiste et qu'il faudrait que des spécialistes des gouvernements supérieurs étudient sa proposition et lui disent s'il y a des choses irréalisables dans son plan.

### FONCTIONNEMENT

En vertu de celui-ci, la Banque du Canada prêterait de l'argent à une municipalité pour défrayer une dépense en immobilisation approuvée par le ministre des Affaires municipales.

Une municipalité soumettrait son projet au ministre provincial pour recevoir son approbation. Le ministre considérerait tous les aspects... ordonnerait des changements si nécessaires... puis informerait la banque centrale de l'approbation de l'entreprise.

La Banque du Canada verserait alors l'argent requis au compte de la municipalité. Les remboursements du prêt seraient faits par l'entremise des banques à chartre. L'intérêt maximum serait de quatre pour cent et les provinces seraient appelées à garantir les prêts consentis à leurs municipalités.

Le maire Belleau qui se rend à la réunion de l'Union des municipalités du Québec à Victoria cette semaine, a observé que si son projet était appliqué, les municipalités ne seraient plus tenues de recourir aux marchés d'obligations pour obtenir l'argent qui leur faut.

### EMPRUNTS COUTEUX

Il a noté que les municipalités versent des taux d'intérêt de 5-1-2 à six pour cent lorsqu'elles se procurent de l'argent en vendant des obligations. Cela ne comprend pas encore les frais additionnels tels que les commissions et le coût d'impression de ces obligations.

## Diefenbaker a manqué de clairvoyance

TORONTO. (P.C.). — Le ministre de l'Agriculture, M. Hays, a déclaré samedi que "le gouvernement Diefenbaker, avec la plus forte majorité dans l'histoire, aurait pu accomplir tout ce qu'il aurait décliné, pour le peuple du Canada. Au lieu de cela, il n'a pu voir ce qui était nécessaire de faire, ou n'a pu, en se rendant compte des problèmes, se décider quoi faire à leur sujet. Aujourd'hui, le parti progressiste-conservateur est au bord de la ruine, divisé, déchiré, à l'intérieur du moins, par une variété de dissensions".

Parlant devant les membres de l'Association libérale de Toronto et de la région, M. Hays s'en est pris vertement au chef de l'Opposition, M. Diefenbaker — "qui s'était mérité la plus grande mesure de confiance, de la part du peuple canadien, qu'aucun autre premier ministre dans notre histoire, puis a abandonné les rênes et est finalement tombé de selle avant que son cheval n'atteigne le corral".

Il a décrit cette situation comme étant "la tragédie personnelle" de M. Diefenbaker.

Leçon à tirer

"S'il y a une leçon à tirer de cette expérience, je crois que c'est la suivante: aucun homme ne devrait aspirer à la fonction de premier ministre de ce pays simplement pour servir sa propre ambition, simplement pour satisfaire sa soif personnelle de pouvoir et de gloire".

Le peuple canadien avait mis sa confiance en M. Diefenbaker, mais il l'a laissé tomber, a dit M. Hays.

"Au lieu d'un premier ministre, les gens ont constaté qu'ils avaient élu un acteur, et un assez bon, quant à cela. Dernièrement, en fait, son comportement à la Chambre des Communes a atteint presque le burlesque".

M. Diefenbaker "est le problème le plus grand que confronte aujourd'hui le peuple canadien, simplement parce qu'il s'agit d'une personnalité irresponsable".

"C'est ce qu'il y a de plus tragique. Le royaume Diefenbaker — qui fut, un certain temps, tellement vaste et prometteur — est actuellement en ruines et c'est lui-même qui l'a mis ainsi. L'un des résultats durables des années Diefenbaker a été le cynisme croissant, au pays, à l'endroit de la politique et du gouvernement, ainsi que du Parlement lui-même".

Le Canada a besoin du parti conservateur parce que la démocratie au Canada repose sur le système des deux partis. Mais l'un des deux partis semble en sérieux danger de se friter.

Opposé à tout

M. Diefenbaker "semble être opposé à tout — à tout sauf son retour personnel au pouvoir. Il semble désireux de tout démolir, non seulement le parti conservateur, mais même le Parlement s'il croit qu'en agissant ainsi il pourra revenir au poste de premier ministre. Franchement, j'abandonne, complètement, à son sujet".

M. Hays a dit s'inquiéter à cause de l'influence "destructrice" du chef de l'Opposition aux Communes.

"Je trouve que c'est particulièrement troublant de voir cette attitude de destruction chez un aussi grand nombre de ses partisans des Prairies".

## Un drapeau sans Union Jack ni fleur de lys

MONTREAL. — (P.C.). — Le progressiste-conservateur Howard Graffey a déclaré qu'il votera en faveur du modèle de drapeau recommandé par un comité parlementaire.

"Je me suis toujours déclaré en faveur d'un Canada uni sous un drapeau canadien distinctif ne comportant ni Union Jack ni fleur-de-lys" a déclaré le député de Brôme-Missisquoi. "J'appuierai le modèle comportant une seule feuille d'érable lorsque la Chambre devra décider".

Dans une interview accordée après avoir pris la parole devant les membres du club conservateur de l'université Sir George Williams à Montréal, M. Graffey s'est déclaré convaincu que les députés conservateurs des provinces anglaises voteront en faveur de la résolution sur le drapeau "s'ils avaient eu leur mot à dire dans un débat franc et sans obstructionnisme".

Il a ajouté: "John Diefenbaker est encore mon chef".

## Union générale des étudiants

MONTREAL. — (P.C.). — Quelques 300 délégués d'associations étudiantes universitaires, des collèges classiques, de l'enseignement spécialisé et des écoles normales du Québec ont fondé dimanche l'Union générale des étudiants du Québec.

L'Union compte actuellement 45,000 membres mais les dirigeants affirment le potentiel de l'UGEQ à 300,000 membres.

# vente



A LA PHARMACIE

# brunet

MÉDICAMENTS ANTI-GRIPPE, CADEAUX DE NOËL

★ <b>ESKIMO</b> SIROP, 6 OZ	REG. 0.64	0.49	★ <b>MURINE</b> FORMAT REGULIER	REG. 0.69	0.59
★ <b>THIOLCOL ROCHE</b> SIROP, 6 OZ	REG. 1.45	1.19	★ <b>BROMO-QUININE</b> POUR LE RHUME 48 COMPRIMES	REG. 1.19	0.95
★ <b>PIN BLANC</b> SIROP, 16 OZ	REG. 2.15	1.49	★ <b>INSORB REXALL</b> LINIMENT POUR LA POITRINE	REG. 1.49	0.98
★ <b>BENYLIN</b> SIROP, 12 OZ	REG. 2.35	1.89	★ <b>HALI-12</b> SIROP VITAMINE POUR ENFANT, 8 ONCES	REG. 2.75	1.99
★ <b>VICKS</b> FORMULE "44" 3 ONCES	REG. 1.25	0.99	★ <b>BROMO-SELTZER</b> FORMAT FAMILIAL	REG. 1.09	0.93
★ <b>RECTOPHYL</b> 12 SUPPOSITOIRES CONTRE TOUX BRONCHITES POUR ADULTES	REG. 1.85	1.29	★ <b>SLIM-MINT</b> 36 GOMMES AMAIGRISSANTES	REG. 1.98	1.59
★ <b>RECTOPHYL</b> 12 SUPPOSITOIRES CONTRE TOUX, BRONCHITES POUR ENFANTS	REG. 1.50	1.09	★ <b>NORMO-GASTRYL</b> 40 COMPRIMES EFFERVESCENTS POUR DIGESTION	REG. 1.90	1.59
★ <b>BAYER SPRAY</b> VAPORISATEUR NASAL POUR ENFANTS	REG. 1.00	0.79	★ <b>CREST</b> PATE A DENTS PRIX REGULIER 0.69	SPEC. 0.63	0.55
★ <b>BAYER SPRAY</b> VAPORISATEUR NASAL POUR ADULTES	REG. 1.25	0.94	★ <b>PEPSODENT</b> PATE A DENTS PRIX REGULIER 1.09	SPEC. 0.89	0.79
★ <b>VITERAL-12</b> SIROP MULTIVITAMINE 8 ONCES	REG. 3.00	1.99	★ <b>MISS DIOR</b> EAU DE TOILETTE VALEUR DE \$5.00	SPEC. 3.00	2.49
★ <b>PARAMETTES</b> ECONOMIE DE 25% 20 OZ AU PRIX DE 16 OZ		5.50	★ <b>AMBRAY</b> SELS A BAIN	REG. 1.25	0.98
★ <b>PARAMETTES</b> ECONOMIE 125 COMPRIMES AU PRIX DE 100 COMPRIMES		6.00	★ <b>NUIT de Longchamps</b> PARFUM	REG. 15.00	6.98
★ <b>WAMPOLE</b> ELIXIR D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE SANS GOUT, 15 OZ	REG. 1.65	1.29	★ <b>SAVON</b> GERARD POUR LE BAIN, BOITE DE 3	REG. 1.19	0.89
★ <b>INFANTOL</b> SUPPLEMENT VITAMINIQUE NOUVEAU BAS PRIX, 16 OZ		3.50	★ <b>NUIT de Longchamps</b> HUILE POUR LE BAIN	REG. 6.50	2.98
★ <b>PARDEC</b> 100 COMPRIMES MULTIVITAMINES PLUS 30 GRATUITS		7.50	★ <b>NUIT de Longchamps</b> POUVRE DE TALC	REG. 3.75	1.98
★ <b>GERITOL</b> TONIQUE VITAMINE 24 ONCES	REG. 5.50	4.49	★ <b>SON FILS ET LUI</b> LOTION APRES LA BARBE	REG. 7.50	3.75
★ <b>SCORBEX</b> VITAMINE C, 100MG. 100 COMPRIMES	REG. 2.00	1.59	★ <b>BLACK WATCH</b> COLOGNE POUR HOMME	REG. 3.50	2.39
★ <b>CEPACOL</b> 20 PASTILLES ANTISEPTIQUES	REG. 0.65	0.52	★ <b>LOTION A MAIN</b> LANDER	REG. 0.98	0.79
★ <b>CORICIDIN</b> SOULAGEMENT DU RHUME 25 COMPRIMES	REG. 1.29	1.09	★ <b>SHAMPOO</b> CASTILLE, DOROTHY DEANNE 32 OZ	REG. 0.98	0.79
★ <b>CORICIDIN</b> SOULAGEMENT DU RHUME 100 COMPRIMES	REG. 4.29	3.49	★ <b>ALBERTO VO-5</b> SPRAY NET AVEC POUPEE DE TOUS LES PAYS, 15 OZ	REG. 2.98	2.39
★ <b>ORNAL</b> 20 CAPSULES ANTIGRIFFE, RHUME, SINUSITE	REG. 2.97	2.39	★ <b>MISS CLAIROL</b> TEINTURE CREME 2 OZ	REG. 1.85	1.32
★ <b>VICKS VAPORUB</b> FORMAT FAMILIAL, 6 ONCES	REG. 1.79	1.39	★ <b>TROUSSE</b> DE VOYAGE, AVEC ACCESSOIRES POUR HOMMES	REG. 6.95	4.98
★ <b>STERI-SOL</b> GARGARISME ANTISEPTIQUE 7 OZ	REG. 1.00	0.79	★ <b>SECHOIR</b> A CHEVEUX SUNBEAM	REG. 20.50	14.99
★ <b>ANTIPHLOGESTINE</b> RUB. TUBE DE 2 ONCES	REG. 1.25	0.99	★ <b>RASOIR</b> POUR DAMES SUNBEAM	REG. 18.95	15.75
★ <b>ENO SEL DE FRUIT</b> 7 OZ	REG. 1.18	0.95	★ <b>CARTES DE NOEL</b> EMBOSEES OR 16 CARTES	REG. 0.98	0.74
★ <b>LITHINES GROC</b> 15 POUVRES	REG. 0.69	0.49	★ <b>ARBRE DE NOEL</b> VERT 6 PIEDS 45 BRANCHES	REG. 6.49	4.69
★ <b>RES DAN</b> ENLEVE LES PELLICULES RESTAURE LA CHEVELURE, 6 OZ	REG. 1.50	1.19	★ <b>LUMIERES DE NOEL</b> 15 AMPOULES INTERIEURES	REG. 4.29	2.98
★ <b>PHILIPS</b> LAIT DE MAGNESIE 100 COMPRIMES	REG. 0.89	0.72	★ <b>TINTIN</b> LIVRES ASSORTIS	REG. 1.65	1.11
★ <b>PHILIPS</b> LAIT DE MAGNESIE LIQUIDE, 12 OZ	REG. 0.75	0.59	★ <b>PISTE DE COURSE</b>	REG. 26.98	18.98
★ <b>ASEPTA</b> EAU LIMONADE PURGATIVE 7 OZ	REG. 0.60	0.49	★ <b>LOWNEYS</b> CHOCOLAT, 5 LBS	REG. 3.99	3.19
★ <b>LOTION BRUNOL</b> LOTION ANTISEPTIQUE POUR FRICTIONS, 8 OZ	REG. 0.65	0.49	★ <b>COUCHES CURITY</b> COUCHES GAUZE 21x40 POUVRES	REG. 5.49	4.19
★ <b>ASPIRIN</b> 200 COMPRIMES	REG. 1.79	1.39	★ <b>HELENE CURTIS</b> SPRAY NET 7 OZ	REG. 0.98	0.79
★ <b>SAC EAU CHAUDE</b> VICEROY	REG. 3.25	1.99	★ <b>BRYLCREEM</b> TUBE 5 OZ	REG. 0.98	0.79
★ <b>THERMOMETRE</b> REXALL, BUCCAL AVEC ETUI	REG. 1.50	0.99	★ <b>BAN DEODORANT</b> ROLL-ON 1/2 OZ	REG. 1.25	0.99
★ <b>KLEENEX</b> COULEURS ASSORTIES 300 FEUILLES	REG. 0.21	0.35	★ <b>SET DE TOILETTE</b> PEIGNE, BROUSSE, MIROIR	REG. 6.49	4.98
★ <b>Z.B.T.</b> POUVRE POUR BEBE 12 1/2 OZ	REG. 0.89	0.79	★ <b>BRECK</b> SHAMPOO 6 ONCES	REG. 1.00	0.79
★ <b>COUSSIN</b> ELECTRIQUE "SOLARAY"	REG. 7.98	5.98	★ <b>NOXZEMA</b> 10 ONCES	SPEC. 1.45	1.19
★ <b>HUMIDIFICATEUR</b> "HANKSCRAFT"	REG. 6.95	4.95	★ <b>KOTEX</b> EN 48'	REG. 1.85	1.53
★ <b>GILLETTE</b> 3 LAMES EN ACIER 1/2 X 1/2 X 1/2	REG. 1.45	1.29	★ <b>TONI</b> PERMANENTE DOUX, REGULIER OU SUPER	REG. 2.00	1.59
★ <b>BEN-GAY</b> BAUME ANALGESIQUE 1/4 OZ	REG. 0.98	0.79	★ <b>SEAFORTH</b> ENSEMBLE POUR HOMME COLOGNE & LOTION APRES BARBE	REG. 2.00	1.49
★ <b>CAROID</b> ET SELS BILIAIRES 100 COMPRIMES	REG. 1.35	1.09	★ <b>SHULTON</b> ENSEMBLE POUR DAME EAU DE TOILETTE & HUILE A BAIN	REG. 1.50	0.98

COMMANDEZ PAR LA POSTE... OU, PAR TELEPHONE, 529-5741... OU MIEUX, VENEZ

Nous payons les frais de transport sur toutes les commandes de \$5.00 et plus des produits de cette vente

Livraison gratuite par tout le grand Québec

LA PHARMACIE

**brunet**

605 est, St-Joseph, Québec 2



● ARRIVÉE DU PÈRE NOËL. — Suivant une tradition qui plaît à tout le monde, il va sans dire, le Père Noël a fait son apparition à Québec, samedi à la grande joie des enfants qui auront maintenant le privilège d'aller le voir en personne à la Compagnie Paquet afin de lui dire ce qu'ils veulent comme cadeaux à Noël. Sur ces photos, nous voyons MM. Jean-Yves et Marcel Laurin, respectivement vice-président et gérant général adjoint de la Cie Paquet Ltée ainsi que président et gérant général de la même compagnie, qui ont accueilli le Père Noël à son arrivée à Québec, samedi. Nous voyons également une partie de la foule qui s'était assemblée sur le parcours du Père Noël ainsi que la joie qui éclate sur le visage des enfants à la vue du sympathique Père Noël. (Photos l'Action, par Marcel Laforce)

## Le paradis des jouets de la compagnie Paquet est un exhibit étincelant

Depuis notre jeune âge que nous n'avions pas été voir le Père Noël à son arrivée à Québec et ensuite à la Compagnie Paquet et nous avons reconnu avec plaisir le bon vieux, qui n'a pas changé et qui demeure toujours le généreux homme qui fabrique ses jouets pour tous les enfants au Pôle Nord.

Le seul changement que nous avons remarqué: il y avait beaucoup plus de monde que dans mon temps pour accueillir le Père Noël et plus de monde dans le défilé.

A la Compagnie Paquet nous avons également été émerveillés par le vaste choix de jouets pour enfants offerts cette année.

Le Paradis des Jouets de la

Compagnie Paquet constitue un des plus complets exhibits du genre à Québec, tant par le nombre de jouets offerts à la clientèle que par sa qualité.

Rappelons ici que le Père Noël attend tous les enfants qui veulent lui parler et lui dire quels cadeaux ils aimeraient avoir pour Noël.

Celui-ci se tient au 3<sup>e</sup> étage de la Cie Paquet, tous les jours, de 9h. 30 du matin à 11h. 30 et, l'après-midi, de 1h. 30 à 4h. 30.

Le jeudi et le vendredi soir, il reçoit les enfants de 7h. 30 à 9h. 30.

Le défilé de samedi était composé de 12 chars allégoriques et de 11 corps de majorettes et de clairons.

Un nombre sans précédent d'enfants ont assisté à l'arrivée du Père Noël, soit à l'arrivée elle-même ou sur le parcours qu'il a suivi, du Parc Marchand, à St-Albert-le-Grand, jusqu'au magasin de la Cie Paquet, sur le boulevard Char-

**Malles d'AUTOS Malles d'AVIONS**

Malles de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction.

**Sachance**

265, St-Paul, Québec, 522-6105

**M. - Louis Tardif**  
AVOCAT  
de  
Verge et Tardif  
935, St-Joachim, Québec 4  
Tél. : 524-1056

**Robert B.-LAFRENIERE**  
Avocat  
de  
LAFRENIERE, COSSETTE,  
LOUBIER & BOUDREAU  
67, rue Buade, Qué.  
524-8200 — 524-8303

**PIERRE Beaulieu**  
d. o.  
VERRES de CONTACT  
LUNETTES  
529 Boul. Charest-Est, Qué.  
(Face à la Cie Paquet)  
Téléphone : 529-9251



## M. Raymond Roberge soutient que les Jeunes Chambres de Commerce sont un instrument de combat

par Nelson LABRIE

"Entre ce que nous sommes au Québec et ce que nous devons être, le mouvement Jeune Chambre est devenu le trait d'union vital". C'est ce qu'a déclaré M. Raymond Roberge, hier soir, à des membres des jeunes Chambres de la région réunis à l'école N.-D. du Canada à Québec-Ouest pour une clinique régionale.

"Aujourd'hui, notre mouvement est devenu profondément un instrument de combat à dit le vice-président national des Jeunes Chambres d'expression française, nous connaissons ce que nous sommes, nous voulons savoir où nous allons. La nation canadienne française existe. Dans cette nation émerge avec solidité le groupe français du Québec.

Disant que c'était un fait que le Québec n'était pas une province comme les autres mais que cela n'empêchait pas d'aucuns de dire qu'il y avait au Canada dix gouvernements égaux, M. Roberge ajouta: "Il est de mon devoir de vous mettre en garde contre ceux qui, aux heures sombres où devrait se faire le rassemblement des forces de notre gouvernement, nous voteront ces compromis, qui ne sont que compromission et oublieront qu'il n'y a pas de compromis lorsqu'il s'agit des droits fondamentaux d'un groupement. C'est un droit fondamental pour nous de la Fédération des Jeunes Chambres d'expression française du Canada d'être représentés à la Jeune Chambre Internationale d'une manière équitable et non équivoque. Il ne peut pas y avoir de compromis et de compromission sur ce droit fondamental.

Plus loin le conférencier a dit que le mouvement Jeune Chambre ne veut plus regarder vers le passé, qu'il ne tolérera plus de discrimination systématique, qu'il veut profondément être maître chez lui et que l'exécutif de la Fédération désire que le mouvement se prévale de ce droit fondamental d'être représenté d'une manière équitable à la Jeune Chambre Internationale. Sur ce, M. Roberge a dit que l'exécutif endossait la déclaration de son président National M. Rodrigue Pageau qui devant l'Assemblée générale de la Jeune Chambre Internationale à Oklahoma, a déclaré "Nous sommes séparés de la Canada Jaycees et peu impor-

te la décision de cette assemblée nous demeurerons séparés".

Ajoutant que l'exécutif voulait un mandat clair et précis, qu'il ne voulait pas d'un mandat de compromis et se disant persuadé que les 900 membres des huit Chambres de la région de Québec appuient l'exécutif et qu'ils continueraient à appuyer devant l'Assemblée générale de la Fédération des Jeunes Chambres d'expression française, M. Roberge a rappelé qu'il était du devoir du mouvement Jeune Chambre d'abandonner le rêve nostalgique de retrouver sa personnalité de jadis, de se souvenir que l'histoire est irréversible et de se donner dynamiquement une personnalité.

"Nous ne voulons pas cependant nous affirmer contre personne a dit le conférencier, nous ne voulons pas détester qui ce soit, nous voulons nous affirmer pour nous mêmes et je crois que cette affirmation, plutôt que de nuire à la compréhension pourra favoriser le début d'un dialogue établi entre égaux. Mais dans ce dialogue, ajouta M. Roberge, le premier mot est à nous car c'est une constante historique que la vérité est du côté de l'opprimé.

Commissions et comités

Après l'ouverture de la clinique régionale au cours de l'après-midi par Me Jean Gauthier, président régional, les délégués des Jeunes Chambres de la région de Québec ont étudié en comité le programme des différentes commissions. C'est ainsi que l'on a étudié la promotion de l'organisation des clubs de placement dans les Chambres locales, l'organisation d'un club de placement alimenté par les clubs locaux, la formation d'un conseil métropolitain pour l'amélioration de la cité. Dans le domaine des activités de jeunesse et relations extérieures il fut question de promouvoir la formation de bibliothèques pour les jeunes et les compétitions sportives pour les jeunes également. En ce qui touche la constitution et affiliation et les relations internationales on a étudié la formation d'un comité d'étude en vue de la préparation de règlements d'élection uniforme à l'usage des Chambres, les règlements de la Fédération et de la région. Il fut question aussi de cours sur la procédure des assemblées délibérantes et de suggestions de amendements si nécessaires. Enfin on a parlé de promouvoir la tenue d'une semaine de la Fraternité et de la citoyenneté avec manifestation en conséquence dans les Chambres locales et promouvoir la vente des cartes de Noël à l'U.N.I.-C.E.F.

**L'EXTRÊME-ORIENT**  
20 jours—seulement \$388.05 (plus le billet d'avion)

PAR AVION AVEC LE **Canadien Pacifique**

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS / LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Tokyo, Hong Kong, Bangkok, Singapour, Manille—villes fascinantes de l'Extrême-Orient, remplies de charme exotique. Allez-y en Superjet DC-8, le service le plus direct et le plus rapide, de Montréal. Vous volez de jour sur tout le trajet jusqu'à Tokyo ou Hong Kong, deux villes où vous pouvez facilement obtenir la correspondance pour le sud-est de l'Asie. Explorez ces villes fantastiques de l'Extrême-Orient... choisissez parmi les excursions à bas prix il y en a une qui convient à vos goûts et à votre budget. Exemple: 20 jours pour seulement \$388.05 (plus le billet d'avion). Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 522-3841.

**EXAMEN DE LA VUE**  
**Dr Marcel Massicotte**  
OPTOMETRISTE  
869, St-Joseph est, Québec - Tél. : 522-2556  
AVIS: Bureau fermé le samedi après-midi.

**Docteur REMY BEAULIEU o.d.**  
OPTOMETRISTE  
Toujours au même endroit, vis-à-vis du carré Jacques-Cartier  
363, de la Couronne — Tél. : 524-2413  
Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous  
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

UN JOLI **SERVICE DE VAISSELLE**  
REHAUSSERA ENCORE PLUS L'ATTRAIT DE VOTRE TABLE DE RECEPTIONS

A Québec, le plus grand choix se trouve chez Renaud, où vous obtenez qualité à meilleur prix. Multiples suggestions de cadeaux:

**VERRERIES - COUTELLERIES APPAREILS MENAGERS - etc.**

**SPECIAL ENSEMBLE (8 COUVERTS)**

- VAISSELLE ANGLAISE
- VERRERIE FRANÇAISE
- COUTELLERIE CANADIENNE

148 morceaux  
PLUS: 4 TASSES GRATUITES  
Val. rég. 79.95  
**TRES SPECIAL 54<sup>95</sup>**

**Renaud & cie**  
VAISSELLE  
82, rue St-Paul — Québec 2  
Tél. : 692-0144

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE ET LA BANLIEUE



Sports en Coulisse

### Les Canadiens et les As ont roulé ensemble vers Boston

Un heureux hasard a permis aux pilotes du Canadien et des As de se retrouver à la matinée d'hier, car le même train les conduisait vers Boston où le Triolore s'arrêtait, alors que les As poursuivaient leur chemin vers Providence. Le wagon-dortoir réservé pour l'équipe québécoise avait été accroché à l'Express Chicago-Boston à Buffalo et celui des Canadiens à Albany. C'est dans le wagon-restauration que tous se retrouvèrent à leur grand étonnement et c'est grâce à cette rencontre fortuite que les frères Guy et Robert Rousseau purent rétablir pro-

### Phil Watson a retrouvé son entrain d'autrefois

Arrivé à Buffalo à l'heure de "l'apéritif-causerie" offerte par Phil Watson à ses joueurs, pour stimuler leur enthousiasme en vue de la joute qu'il devait disputer aux As dans la soirée, nous avons réussi à intercepter le bouillant pilote des Bisons dès sa sortie du vestiaire de son club et, comme il était d'excellente humeur, il nous invita à dîner avec notre confrère Léonce Jacques.

Parlant comme toujours à bâtons rompus, Philémon aborda avec sa franchise journalière tous les sujets aimant sa conversation avec les journalistes québécois et voici un résumé en vrac de ses paroles: "Je suis content d'être de retour dans le hockey, même si je gagnais plus d'argent en vendant des encyclopédies à Boston. J'ai un bon club sous la main, mais il serait encore meilleur si les Black Hawks le laissaient intact. N'avons pas réussi à gagner. — Les As sont puissants, mais je vais me faire une gloire de les battre, comme la première fois (???) mardi soir, au Collisée. J'assignerai spécialement un joueur ou un ami pour surveiller le chronomètre à la fin de la partie, si le pointage est serré. Quand les As ont égalisé à la toute dernière seconde, lors de la fameuse joute contre Jacques Plante et les Clippers, il est possible qu'une main invisible ait pesé sur un bouton pour arrêter l'aiguille de tourner. J'aimerais bien finir ma carrière d'instructeur à Québec, car j'aime énormément cette ville et leurs habitants, qui mériteraient d'avoir un club dans la ligue Nationale. Il est vrai que l'on m'a contacté à plusieurs reprises pour m'offrir la direction des As, l'hiver dernier. Je n'étais pas disposé alors à revenir dans le hockey et j'ai répondu non chaque fois. Je n'ai pas à me plaindre pour le moment. Je me sens bien à Buffalo, même si je n'y suis pas entouré de ma famille demeurée à Boston. Ma situation financière me permet d'entrevoir l'avenir avec optimisme. J'ai trois maisons, une à Boston, l'autre à New York et une troisième au bord de la mer, près de la métropole américaine. On j'ai un beau bateau d'ancre. — Non je n'entrevois pas pour le moment de remonter dans la ligue Nationale pour piloter les Black Hawks. Lynn Patrick ne restera pas bien longtemps encore à la tête des Bruins de Boston. Il va subir le même sort que son frère à New York. Lorne Worsley est un excellent gardien de buts. Si je l'ai mis à l'amende plusieurs fois quand je dirigeais les Rangers c'est parce qu'il m'était impossible de lui accorder les privilèges qu'il réclamait en dehors des autres joueurs. Si les As avaient acheté un bon club Junior dans la ligue de l'Ontario, comme je leur avais suggéré, ils seraient complètement indépendants aujourd'hui. Mon épouse tient à revenir faire un séjour dans la vieille capitale et profitera des deux rencontres que nous disputerons successivement à Québec, au tout début de décembre, pour entreprendre ce voyage qui lui permettra de revoir nos bons amis. Punch Imlach ne m'aime toujours pas. Ça se voit quand le hasard nous fait rencontrer. Sa rançune est le vestige de notre rivalité d'autant alors qu'il dirigeait les As pendant que mes Citadelles avaient la vedette à Québec."

Phil Watson est redevenu aussi gaulouille que jadis et ne semble plus à l'instructeur taciturne qu'il était quand il pilota voici trois ans les Reds de Providence. C'est donc le même homme qu'ils ont connu autrefois que les Québécois retrouveront demain soir, derrière le banc des Bisons, quand ces derniers disputeront leur première joute de la saison au Collisée.

### Banville est en meilleure forme que l'an dernier

Gilles Banville, dont le père est contremaître dans la Côte-Nord qui rêve de moulin à papier de Baie-Comeau, a gardé les filets d'une équipe de hockey mineur pendant sept ans avant de tenter sa chance à Québec. Recommandé par l'entraîneur des As, Claude Laforge, il se présente au camp d'entraînement du club professionnel québécois au sein de la saison 63-64 et se mérita tout d'abord un humble poste d'assistant-entraîneur pour devenir par la suite le substitut attitré de Lorne Worsley qu'il remplaça à sept reprises durant le précédent hiver.

Ce sympathique athlète de la Côte-Nord qui rêve de devenir un gardien de but régulier, même s'il fallait pour cela qu'il s'expatrie dans l'Ouest, s'est présenté un bien meilleur forme qu'il l'était à l'automne 63. Il pesait alors 195 livres. Son poids a nettement baissé depuis, car il ne dépasse pas 165 livres aujourd'hui. Gilles a de l'ambition, mais celle-ci ne le rend pas prétentieux. Il est toujours modeste, timide même, sans trembler toutefois quand il lui faut remplacer Lorne

# LES AS ONT DIVISÉ 3-1, 2-4

## Providence est le 1er club de l'Est à battre les As

(de notre envoyé spécial, JACQUES REVELIN)

PROVIDENCE — Les As ne sont pas revenus une nouvelle fois dans la Vieille Capitale avec plus d'une victoire, car ils se sont inclinés par 4 à 2, hier soir, sur la glace des Reds de Providence où les joueurs de Ferny Flaman dominèrent ceux de Bernard Geoffrin sur le plan de la vitesse, une spécialité où les québécois étaient pourtant passés maîtres depuis le début de la saison. Prenant une avance de 1-0 au début de la rencontre, les As ne purent garder longtemps ce faible avantage, car les Reds égalisèrent peu après, comme ils le firent au début du second engagement quand Len Ronson réduisit à néant les effets du second point enregistré par Terry Gray, le seul de son club ayant déjoué Ed Giacomin durant la rencontre. Finalement, dans la troisième période, Ronson puis Jimmy Bartlett enfilèrent eux aussi tour à tour un deuxième but, ce qui s'avéra suffisant pour vaincre les As, battus honorablement toutefois et ne pouvant évidemment remporter toujours la victoire. Le nombre des arrêts fut passablement partagé, puisque Giacomin en effectua 39 et Worsley 31. Les As sont repartis en direction de Québec peu après la rencontre et attendent dans la Vieille Capitale cet après-midi. Ils seront de retour demain soir au Collisée où ils rencontreront la visite des Bisons de Buffalo.

### PREMIERE PERIODE

Tentant de prendre à froid les As en partant, les Reds ont démarré en lions en tassant les As dans leur zone et, après deux minutes de jeu seulement, Lorne Worsley avait déjà effectué quatre arrêts.

Dès la première contre-attaque des As, toutefois, Ed Giacomin devait concéder un but, soit après deux minutes seulement. C'est Terry Gray qui, tout comme la veille à Buffalo, venait de mettre son club en avant par 1 à 0 après avoir capté la rondelle pour l'envoyer dans le filet sur un retour d'un premier lancer de Sutherland que, Giacomin avait tout juste bloqué.

Réagissant aussitôt, les joueurs locaux redevinrent menaçants et, après plusieurs attaques infructueuses, Len Ronson se vit attribuer un point par le juge de buts posté derrière Worsley qui semblait pourtant avoir arrêté le dur lancer de Ronson en plongeant. Le disque rebondit effectivement devant lui, mais l'arbitre Wally Harris confirma le but, malgré les très vives protestations des As et tout spécialement de Doug Harvey qui enguirlanda copieusement le juge de buts à travers le grillage.

Le pointage faillit changer à l'avantage des Reds vers la dixième minute quand, sur une rapide offensive d'un trio local, Serge Boudreau décocha un lancer qui aurait déjoué Worsley, si la rondelle n'avait pas été arrêtée par un poteau. A la quatorzième minute, ce fut au tour de Giacomin d'être inquiété, mais il s'en tira bien, surtout quand il arrêta juste à temps un dangereux lancer volé de Hoekstra que le cerbère des Reds vit venir au tout dernier moment.

Contraints de subir le jeu de puissance des Reds à la suite

d'une punition infligée à Harvey, les As se défendirent magnifiquement bien durant les deux dernières minutes de cette première période alors que Morrison dégagea deux fois sa zone en temps opportun et que Bill Sutherland ôta le disque à Jeanne Gilbert, alors qu'il était en excellente position pour compter.

### DEUXIEME PERIODE

La seconde période débuta un peu plus lentement que l'engagement précédent, les Reds ayant démis leur pression, à cause surtout d'une punition infligée à George Ranieri dont le séjour au pénitencier allait s'avérer coûteux à son club. C'est en effet lors du jeu de puissance qui s'en suivit que Terry Gray enfla son deuxième point après avoir esquivé les quatre joueurs des Reds sur une poussée individuelle de toute beauté dans le plus pur style de Jean Béliveau.

La réplique des Reds leur permettant d'égaliser une nouvelle fois ne devait pas tarder. Se retrouvant à leur tour en supériorité numérique à la suite d'une punition à Morrison.

Les joueurs locaux se ruèrent vers la zone des As et Jimmy Bartlett enfla le point égalisateur quatre minutes après le second but de Terry Gray, pour la grande joie de la foule parisienne emplissant l'auditorium de Providence.

Les Reds se montrant plus agressifs que prévu, les As semblèrent éprouver de la difficulté à imposer leur domination et, sans un arrêt fantastique de Worsley devant Moe Bartoli qui le fusilla à bout portant vers la douzième minute, les locaux auraient sans doute pris l'avance, tout comme un peu plus tard d'ailleurs, quand Willie Marshall puis Serge Boudreau lancèrent à côté des buts de Worsley qui semblait à leur merci.

Les vingt minutes de cette période médiane se terminèrent après plusieurs attaques vigoureuses des deux clubs, alors que Len Ronson faillit enregistrer lui aussi un deuxième but que lui vola sans aucun scrupule Lorne Worsley.

### TROISIEME PERIODE

Deux minutes après le début de la troisième période, le pointage n'était plus égal et ce n'était pas les As qui avaient repris l'avance, car sur un lancer d'une trentaine de pieds de Len Ronson, Worsley se fit prendre en défaut, alors qu'aucun joueur ne lui obstrua la vue.

Beaucoup plus ouvert qu'il l'avait été jusqu'à maintenant, le jeu devint excitant au possible, la rondelle se déplaçant d'une extrémité à l'autre de la patinoire. Mais, si les As gaspillèrent plusieurs chances de compter, Jimmy Bartlett ne rata pas celle qui s'offrit à lui à la 9e minute en enregistrant son deuxième but de la rencontre sur un lancer à mi-hauteur haussant l'avance des Reds à 4-2.

Visiblement plus reposés que les As pour n'avoir pas joué depuis le mercredi précédent, les Reds dominaient les Québécois dans un domaine où, pourtant, ils sont habituellement les rois, celui de la vitesse. Incapables de bien contrôler le disque quand ils parvenaient dans la zone de leurs rivaux, les avant de Geoffrin manquèrent d'opportunisme et de précision, rendant inutiles tous leurs efforts pour combler leur retard dans le pointage qui ne changea pas, Ed Giacomin tout comme Worsley, ne laissant plus pénétrer de rondelle au fond de leurs filets au cours des dix dernières minutes de cette joute gagnée avec brio par les Reds qui avaient tout donné pour s'offrir le luxe d'une victoire aux dépens des meneurs de leur section.

### ALIGNEMENTS

QUEBEC: Buts: Worsley; Défenses: Harvey, Hanna, Larose, Morrison; Avants: Gray, Rousseau, Hoekstra, Morrison, Sutherland, Don Blackburn, Berenson, Hicks, Bellisle, Watson.

PROVIDENCE: Buts: Giacomin; Défenses: McNabb, Moffatt, Barber, Bob Blackburn; Avants: MacQueen, Bartlett, Marshall, Bartoli, Ronson, Ranieri, Gilbert, Hall, Ledue, Brooks, Otenbriet, Boudreau, Brooks, Lafrenière.

### SOMMAIRE

1-Québec, Gray (Sutherland, Morrison) 3-1 Providence, Ronson (Gilbert, Hall) 2-4  
Punition: Harvey 18:07  
Deuxième période  
3-Québec, Gray (Harvey, Morrison) 2-4  
4-Providence, Bartlett (Hall, MacQueen) 6-40  
Punition: Harvey 18:17, Morrison 5:14, Lafrenière 6:54, Blackburn 13:52  
Troisième période  
5-Providence, Ronson (Hall, Moffatt) 1-108  
6-Providence, Bartlett (Otenbriet, B. Blackburn) 2-00  
Punition: McNabb 10:12  
Arrets: Worsley 31, Giacomin 39  
Assistance: 5,112

### Pee-wee Griffin

Dans la première partie du dernier programme double de la saison régulière, l'équipe Léo Bernard et l'équipe Dynamique Industries ont fait match nul au compte de 1-1. Jacques Robitaille a compté pour Léo Bernard, tandis que Raymond Glode en faisant autant pour le Dynamique Industries. Lors de la deuxième partie l'équipe des Caisse Populaires a rejoint celle de Chouinard automobiles au premier rang alors qu'elle a défait cette dernière au compte de 3-2. Jacques Richard a compté deux buts l'autre but des vainqueurs allant à Réal Boucher. Les buts des perdants furent réussis par Serge Lepage et Jean-Pierre Hallé.



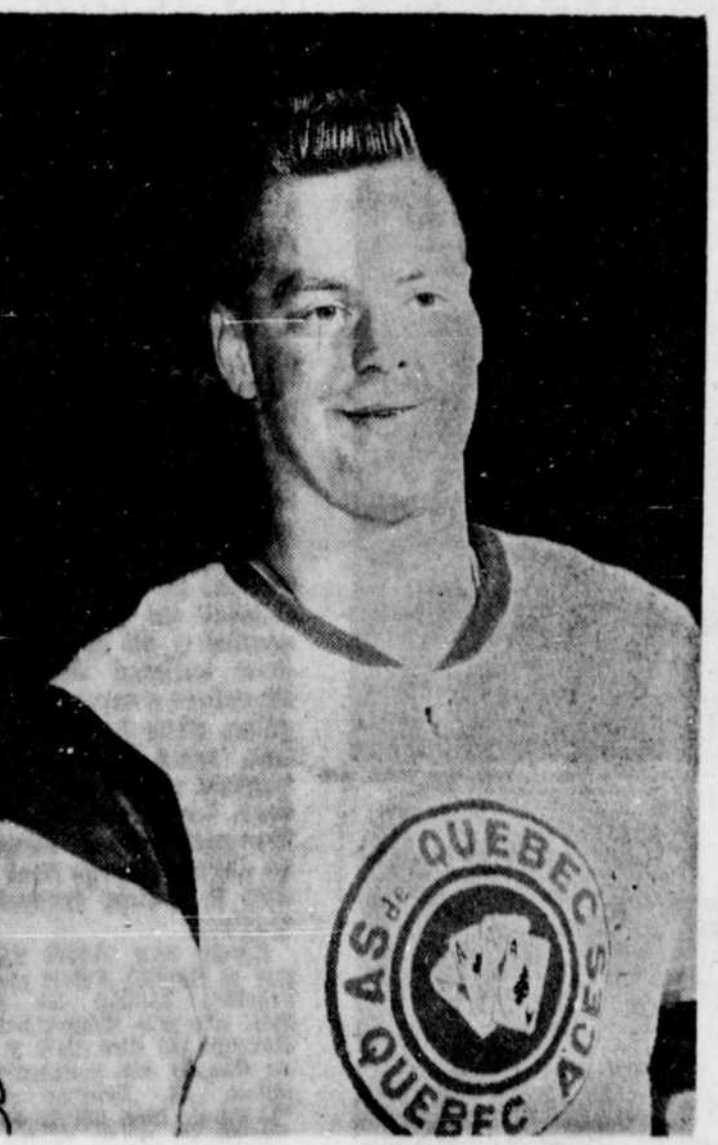
GILLES BANVILLE



Wayne Hicks



Guy Rousseau



TERRY GRAY

## Dans l'orbite des deux joutes

Par Jacques Revelin

Jim Morrison, Ed Hoekstra et Bill Sutherland avaient quitté la vieille capitale avant leurs coéquipiers qu'ils ont rejoints à Buffalo. Sutherland avait rendu visite à son épouse sérieusement malade. Hoekstra qui réside à St-Catherines et Morrison à Toronto ont profité de la venue du club dans les parages pour tirer avantage d'un petit congé dans leur famille. Un jeune québécois, Armand Plamondon, qui a grandi à l'ombre de Collisée et fréquenta longtemps le Patro Roc-Amadou fait actuellement un stage au Camp Borden, sous l'uniforme du RCARC. Apprenant que les As venaient jouer à Buffalo, il a réclamé une permission pour venir les encourager avec d'autres compagnons. Quand il était dans le civil il ne manquait jamais une partie de "son" club au Collisée. Le capitaine des As ne manque pas de courage. John Hanna continue à jouer en dépit d'une blessure à un pied. Il a de la difficulté à marcher et il ne peut plus jouer qu'il fait un pas. En bon capitaine, il

montre l'exemple à ses coéquipiers...

Les As (et les journalistes) ont pu faire la grasse matinée, hier, alors que le train parti à 2 heures du matin de Buffalo est entré à Boston à 12 h. 30 seulement. Ils n'ont pas l'occasion de se détendre ainsi au cours de leurs exténuants voyages...

Jean Béliveau et Gilles Tremblay avec qui nous avons bavardé quelques instants dans le train conduisant le Canadien et les As à Boston semblent physiquement et moralement bien disposés. Le "Gros Bill" alimenterait toutefois compter davantage des buts...

Le nouveau-venu, Danny Bellisle, a joué régulièrement samedi soir, Geoffrin n'avait pas le choix. Raymond Larose demeura par contre assis sur le banc durant presque toute la rencontre. Bellisle n'a pas accompli d'exploit particulier mais il n'a pas commis d'erreur et comme il semble très rapide, il devrait pouvoir s'adapter facilement à l'allure de ses nou-

## Banville s'est vengé des Bisons de Buffalo

(de notre envoyé spécial JACQUES REVELIN)

Déterminés à venger l'échec que leur avait fait subir quinze jours auparavant les Bisons de Phil Watson, les As, privés pourtant de Worsley, Rochefort et Gendron ont réussi à remporter une brillante victoire de 3 à 1, samedi soir, à l'aréna de Buffalo. Après avoir pris une avance de 1-0 dans la première période, grâce à un but de Terry Gray, les Québécois haussèrent leur avance à 2-0. Dans le pointage au cours de l'engagement suivant par un point signé Wayne Hicks, puis Guy Rousseau étouffa un retour possible des Bisons quand il enregistra un but, cinq minutes après celui compté par Ian Cushman, au début de l'ultime engagement. La vedette de cette rencontre fut incontestablement Gilles Banville qui effectua 29 arrêts avec une étonnante assurance. Le jeune arrière originaire de Baie-Comeau s'était promis de faire oublier sa seule faiblesse commise lors de la précédente visite des As à Buffalo, faiblesse qui avait permis aux Bisons de vaincre les As de justesse pour ruiner leurs chances d'établir un nouveau record. Dix punitions furent infligées au cours de cette rencontre arbitrée par Ken Macleod. Chaque club écopa de cinq, Banville en méritant une pour avoir enfreint le nouveau règlement du gel de la rondelle et Phil Watson en subissant une également pour son agitation excessive derrière le banc de son équipe.

### PREMIERE PERIODE

Les cinq premières minutes de la rencontre offrirent du jeu très ouvert sans que les gardiens de buts ne soient toutefois fort occupés, alors que Chadwick effectua quatre arrêts et Banville un seul. Il est vrai que trois joueurs durent visiter pour à tour le pénitencier, soit Melnyk et Popiel des Bisons et Sutherland, des As. Conservant un très léger avantage après le retour sur la glace des joueurs punis, les As se montrèrent plus menaçants et, après avoir encaissé un but compté par Ray Cullen, mais refusé aussitôt par l'arbitre pour hors jeu, Terry Gray donna l'avance au club québécois à la suite d'une rapide montée de son trio en déjouant magnifiquement Ed Chadwick.

Peu après ce point mécontentant Phil Watson, l'arbitre infligea une troisième et une quatrième punition aux Bisons, mais le jeu de puissance des As n'en tira pas profit et ce furent les joueurs de "Boum Boum" Geoffrin qui furent en difficulté à la fin de cette première période, quand Berenson écopa d'une punition, puis Gilles Banville pour avoir gelé la rondelle dans son gant. Acculés dans leur zone sans la pression des Bisons possédant un avantage numérique de cinq contre trois, les As résistèrent à la poussée de leur rivaux avec l'aide de la chance, car John Mizuk faillit égaliser quand la rondelle qu'il avait expédiée avec force de la ligne bleue vers les buts de Banville frappa un poteau et rebondit hors de la cage.

### DEUXIEME PERIODE

Se retrouvant en infériorité numérique trois minutes après le début de la seconde période, à cause d'une punition infligée à Keke Morrison, les As durent jouer sur la défensive quelque temps avant de revenir bourdonner autour des filets de Chadwick, mais les Bisons forcèrent le jeu revenant constamment à la charge et Banville dut effectuer plusieurs beaux arrêts pour ne pas céder.

Le substitut de Lorne Worsley devait s'avérer d'ailleurs la vedette incontestée de ce second engagement au cours duquel on le vit effectuer pas moins de quinze arrêts dont trois ou quatre vraiment sensationnels. Le meilleur compte des As réussit toutefois à se mettre en évidence entre deux arrêts de Banville en enflant le second point des Québécois sur un retour de son propre lancer alors que Chadwick avait plongé pour repousser le disque une fraction de seconde auparavant.

L'engagement se termina six minutes plus tard, après de nombreuses mais vaines incursions des Bisons dans la zone des As où Morrison et Watson (Bryan) se montrèrent généreux dans leurs coups d'épaule.

### TROISIEME PERIODE

Tout semblait continuer à bien aller pour les As après le second repos, car Ian Cushman s'était fait punir dès la seconde minute, les Québécois se trouvaient en excellente posture pour augmenter leur avance. Bien loin d'y parvenir, ils se firent pourtant dominer par les Bisons et, dès sa sortie du pénitencier, Cushman capta une passe au centre de la glace et

RADIO D'AUTO VENTE - REPARATIONS Service autorisé pour tous les grandes marques Drolet & Frère Ent. 495 Caron - 529-0301

COLISEE TEL: 525-9179 - 525-5129 LIGUE AMERICAINE de Hockey 10ième joute de la cédule MARDI 8.15 P.M.

★ BUFFALO ★ - VS - ★ AS des QUEBEC ★ BILLETTS de SAISON et billets LIÈRES dans Dépôt, jusqu'à 1 h. de la date de la rencontre, jusqu'à 5 h. aujour'hui et demain. Contrôle ouvert à 7 h. demain soir. L.S.

SPECIAL MACHINERIE USAGÉE Aussi: Tracteurs Skidders - Excavateurs (back-hoes) Chargeurs sur roues ou chenilles - Souffleurs à neige MACHINERIE AGRICOLE & INDUSTRIELLE LTEE "Distributeur Autorisé International Harvester" St-Nicolas Station, Comté de Lévis, P.Q. TEL: 832-2977 Téléphone le soir: Québec: 1-661-9127 - 683-0451 Plessisville: 362-7283 OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 HEURES

## Ailleurs dans l'Américaine

### 4e gain d'affilée des Hornets de Pittsburgh

PITTSBURGH (P.A.) — Vic Stasiuk a réussi le but victorieux lors d'un gain de 3-2 des Hornets de Pittsburgh aux dépens des Indiens de Springfield dans la ligue Américaine de hockey hier soir.



Vic Stasiuk

Murray Hall, des Hornets, et John Berger, des Indiens, avaient compté lors du premier engagement.

Jim Anderson a profité d'une punition rivale pour donner une avance de 2-1 aux Indiens au début de la dernière reprise, mais Bob Dillabough a égalé les chances à mi-chemin de l'engagement.

**SOMMAIRE**  
Première période  
1-Pittsburgh, Hall (Laforge, Spencer) 10-35  
2-Springfield, Rodgers (White, Kilrea) 12-33  
Aucune punition.

Deuxième période  
Aucun but  
Punitions: Marcon et Young 0-56, Kilrea 4-14, Amadio 12-30, Harris 15-02.

Troisième période  
1-Springfield, Anderson (Kilrea, Rolfe) 6-15  
2-Pittsburgh, Dillabough (Pronovost, Stasiuk) 10-34  
3-Pittsburgh, Stasiuk (Goetzan) 10-34  
Punitions: Marcon 4-30, Anderson 7-11, Marcon 19-12.

Arrêts: Caron 20 3 9 — 27, Bassen 5 6 3 — 18  
Assistance: 3,907.

# Le Canadien récolte trois points mais les Wings demeurent au sommet

## Gordie Howe marque son 627e but surpassant la marque du Rocket



Gordie Howe

**MONTREAL PC — Les Canadiens de Montréal ont vaincu les Red Wings de Detroit 4-2 samedi soir, mais Gordie Howe n'en a pas moins compté le 627e but de sa carrière, soit un record de tous les temps dans la ligue Nationale de hockey.**

L'as des Wings, à sa 19e saison sous la grande tente, a réussi ce but après 20 secondes de jeu seulement et a ainsi amélioré la fiche de 626 buts de Maurice Richard tant dans les parties régulières qu'éliminatoires.

Ted Lindsay, qui tente un retour après quatre années d'absence, a compté l'autre but des vainqueurs.

Claude Larose, Dave Balon, Robert Rousseau ont marqué les buts des vainqueurs à la première période. Jean Béliveau en a ajouté un autre sur un jeu de puissance au deuxième engagement.

Charlie Hodge, qui effectuait un retour au jeu après une absence d'une partie, a arrêté 31 rondelles, dont 15 dans la dernière reprise. Roger Crozier en a bloqué 29 lors de ce deuxième revers consécutif des Wings, qui ont vu les Canadiens les rejoindre en tête du circuit.

Lowell MacDonald remplaçait Alex Delvecchio, victime d'une fracture à la mâchoire, aux côtés de Howe et Lindsay.

**Première période**  
1-Detroit, Howe (4) 0-20  
2-Montréal, Balon (3) 4-11 (Talbot, Backstrom) 5-42



Maurice RICHARD

**SOMMAIRE**  
Première période  
1-Montréal, Larose (4) (Rousseau) 12-09  
2-Montréal, Rousseau (23) (Provost, Harris) 16-30  
3-Detroit, Lindsay (1) (L. MacDonald) 18-44  
Punitions: Provost 0-46, Henderson 7-36, Gadsby, Ferguson 9-35, Howe 18-03.

Deuxième période  
1-Montréal, Béliveau (3) (G. Tremblay, Provost) 16-38  
Punitions: Gadsby, Balon 0-33, Ferguson, Pronovost 5-23, Pronovost 9-56, Provost 10-47, Bergman 10-56.

Troisième période  
Aucun but  
Punitions: Barkley 15-57, Harper 18-09.

Arrêts: Crozier 11 10 8 — 29, Hodge 4 4 9 15 — 28  
Assistance: 14,800.

## Phil Watson remporte sa 1ère joute en 15 jours

BUFFALO (P.A.) — Art Stratton a compté à deux reprises en conduisant les Bisons de Buffalo à un gain de 3-2 sur les Clippers de Baltimore dans la ligue Américaine de hockey hier soir.

Les Bisons en étaient à leur première victoire en quatre parties locales successives.

Jean Ratelle et Dave Richardson avaient donné une avance de 2-0 aux visiteurs au début du deuxième engagement, mais Stratton avait réduit la marge pendant un jeu de puissance au cours de la même période.

Stratton a égalé les chances au tout début de la dernière reprise, puis Jerry Melnyk a compté le but victorieux quelque deux minutes plus tard.

**SOMMAIRE**  
Première période  
1-Baltimore, Ratelle (Caban, Schinkel) 10-03  
Punitions: Popeli 7-45, Pelletier 12-51, Caban 14-06, Stratton 14-14, Hannigan 18-02.

Deuxième période  
1-Baltimore, Richardson (Hexhall, Ingram) 2-19  
2-Buffalo, Stratton (Melnyk, Hannigan) 6-35  
Punitions: Ingram 5-31.



Art Stratton

## Jacques Plante laisse une avance de 2-0 s'engloutir sous six buts

NEW YORK (P.A.) — Deux buts de Bruce MacGregor ont conduit les Red Wings de Detroit à un gain de 6-2 aux dépens des Rangers de New York dans la ligue Nationale de hockey hier soir.

Rod Gilbert avait donné une avance de 2-0 aux locaux au cours des 12 premières minutes de jeu du second engagement, mais MacGregor a commencé le retour des Wings seulement 51 secondes après le deuxième but des Rangers en trompant la vigilance de Jacques Plante.

Doug Barkley a ensuite égalé les chances vers la fin de la reprise lorsque Plante a ignoré son lancer de 40 pieds, croyant qu'il était hors de ses files.

MacGregor a réussi le but victorieux au début du dernier engagement, quelques secondes après que les Rangers eurent fini de "tuer" une punition.

Phil Goyette avait aidé Gilbert à prendre Roger Crozier en défaut.

Les Wings ont profité d'une punition mineure double à Vic Hadfield pour assurer leur gain grâce à des buts réussis par Lowell MacDonald et Ron Murphy.

Ted Lindsay a complété le total des Wings avec un but à 18:22.

La victoire a permis aux Wings de devancer les Canadiens en tête du circuit, tout en mettant fin à une série de deux revers consécutifs.

Les Canadiens de Montréal et les Bruins de Boston ont annulé 2-2 dans la ligue Nationale de hockey hier soir. Le verdict nul, accompagné du gain de 6-2 du Detroit aux dépens du New York, a laissé les Canadiens au deuxième rang du circuit, à un point de meneurs.

Gilles Tremblay a donné aux visiteurs une avance d'un point à deux occasions dans la deuxième période.

Forbes Kennedy a réduit la marge une première fois pendant une punition aux siens, puis Dean Prentice a finalement égalé le compte dans le même engagement, lors d'un jeu de puissance.

Le gardien Ed Johnston, des Bruins, a effectué l'arrêt-clé du match aux dépens de Ralph Backstrom dans la dernière reprise quand il a plongé sur la glace pour arrêter le lancer de son rival.

Quelques instants plus tard, Murray Oliver, des Bruins a raté une occasion parfaite en perdant le contrôle de la rondelle à 15 pieds des buts rivaux.

Après un piètre début de saison, les Bruins n'ont subi la défaite qu'une fois au cours de leurs six derniers matches. Les Canadiens étaient privés

des services de Jacques Laperrière et Henri Richard tandis que Tom Williams et Johnny Bucyk, blessés à Toronto samedi soir, étaient absents de l'alignement des locaux.

**SOMMAIRE**  
Première période  
Punitions: Ferguson 3-51, Green 4-34, Harris 8-46, McCord 13-19.

Deuxième période  
1-Montréal, Tremblay (4) (Johnston) 2-03  
2-Boston, Kennedy (1) (Johnson) 0-10  
3-Montréal, G. Tremblay (5) (Beliveau, Provost) 0-18  
4-Boston, Prentice (5) (Oliver, Green) 0-17  
Punitions: Boivin 8-54, Harris 12-28, 17-11, Talbot, Balfour 17-28, Oliver 18-21.

Troisième période  
Aucun but  
Aucune punition.

Arrêts: Hodge 11 5 7 — 23, Johnston 11 17 9 — 37  
Assistance: 13,900.

## Sommaires de samedi

SPRINGFIELD 1, HERSEY 4  
Première période  
Aucun but  
Punitions: Rolfe 0-37, Dufour, purgés par Harvey 4-31, Anderson 12-29.

Deuxième période  
1-Hershey, Cline (Dejourdy, Harvey) 9-22  
2-Springfield, Smith (White, Young) 14-51  
3-Hershey, Ashbee (Conacher, McCreary) 18-38  
Punitions: White 1-38, Woytowich 3-42, White 10-02, Yanoski 13-23.

Troisième période  
4-Hershey, Nykoluk (Urbano, Coscheri) 3-37  
5-Hershey, Politzani (Keller, Awey) 9-49  
Punitions: Rolfe 2-26, Ashbee 3-37, Olson 8-23, Rolfe 8-54, Springfield, punition de banc, 16-33, Stankiewicz 18-29.

Arrêts: Caron 14 9 11 — 34, Dufour 10 11 7 — 28  
Assistance: 3,363.

CLEVELAND 1, PITTSBURGH 2  
Première période  
Aucun but  
Aucune punition.

Deuxième période  
1-Cleveland, LeMay (Attwell, Wilkie) 8-00  
2-Pittsburgh, Locas (Spencer, Godfrey) 8-53  
Punition: Goetzan 19-20.

Troisième période  
3-Pittsburgh, Laforte (Godfrey, Toppanzi) 9-05  
Punitions: Needham 10-45, trop d'hommes sur la glace contre Cleveland 15-34.

Arrêts: Binkley 8 11 14 — 35, Bassen 9 6 6 — 21  
Assistance: 6,973.

BALTIMORE 2, ROCHESTER 2  
Première période  
Aucun but  
Punitions: Bolwert, purgé par Richardson 7-09, Armstrong 5-59.

Deuxième période  
1-Baltimore, Ratelle (Cristofano) 1-10  
2-Baltimore, Taylor (Melsner, Labossière) 3-51  
3-Baltimore, Melsner (Labossière, Taylor) 4-10  
4-Baltimore, Schinkel (Price, Guldolin) 14-38  
Punitions: Duff 3-30, Baltimore, trop d'hommes sur la glace purgé par Labossière 8-25, Armstrong 14-59.

Troisième période  
5-Rochester, Armstrong (Bower, Bower) 4-10  
6-Rochester, Bower (Horvath, Hillman) 6-49  
7-Baltimore, Schinkel (Richardson, Ingram) 19-37  
Punitions: Guldolin 6-34, Armstrong 8-19, Caban 12-08, Armstrong 15-24, Bolwert, purgé par Melsner 15-24.

Arrêts: Bolwert 11 8 14 — 34, Cheevers 5 6 3 — 14  
Assistance: 3,866.

Dans l'Américaine  
**LES COMPTES**  
B A Pts  
Hicks, Qué. 14 13 27  
Hoekstra, Qué. 5 19 24  
Sutherland, Qué. 8 15 23  
Gray, Qué. 11 9 20  
Mortson, Qué. 8 11 19  
Saura, Cle. 9 8 17  
Hampson, Pitt. 6 11 17  
Foley, Spr. 5 11 16  
Stankiewicz, Her. 7 8 15  
Horvath, Roc. 7 8 15  
Kilrea, Spr. 4 11 15  
Morrison, Qué. 3 12 15

CIGARETTES EXPORT BOUT UNI OU FILTRE

## Le 2e tour du chapeau de Hull ranime Chicago

CHICAGO (P.C.) — Le second tour du chapeau de Bobby Hull, cette saison, a permis aux Hawks de Chicago de l'emporter 4-2 aux dépens des Leafs de Toronto devant 15,789 amateurs de la ligue Nationale de hockey hier soir.

Le gain a mis fin à une série de deux revers consécutifs des Hawks en leur permettant de rejoindre les Rangers de New York au quatrième rang du circuit. Par contre, cette deuxième défaite successive des Leafs les laisse en troisième place à quatre points des meneurs, les Wings de Detroit.

Hull, qui a maintenant réussi le truc du chapeau à 13 reprises dans sa carrière, a compté le point victorieux en prenant le retour de Red Hay alors que

lui a procuré le deuxième rang chez les compteurs, avec un total de 16 points. Mikita domine le circuit avec cinq buts et 12 aides.

Andy Bathgate et Tim Horton ont compté au profit des visiteurs dans le deuxième engagement.

Glen Hall, qui a effectué 30 arrêts, a aidé les Hawks à demeurer dans la lutte à la deuxième période quand il a mis fin à deux échappés de ses rivaux.

Les Leafs étaient privés des services de Frank Mahovlich, hospitalisé, et Dave Keon, blessé à l'aine.

**SOMMAIRE**  
Première période  
1-Chicago, Mikita (5) (Pilote, R. Hull) 8-09  
Punitions: Pulford 0-49, MacNeil 3-45, Horton 6-54, Bathgate 15-18.

Deuxième période  
2-Toronto, Horton (1) (Moore) 1-05  
3-Toronto, Bathgate (9) (Kelly, Pappini) 9-42  
4-Chicago, R. Hull (9) (Pilote, Vasko) 13-37  
Punitions: Maki 8-45, MacNeil 11-15, Douglas 12-04, Moore, double mineure 17-00, Havelich 18-06.

Troisième période  
5-Chicago, R. Hull (10) (Hay, McKenzie) 18-22  
6-Chicago, R. Hull (11) (Hay) 12-28  
Punitions: Douglas 5-54, 13-21, McKenzie 5-22.

Arrêts: Bower 9 11 11 — 31, Hall 19 13 7 — 30  
Assistance: 15,789.

## Compteurs L.N.H.

**LES COMPTES**

Joueur	B	A	Pts
Mikita, Chi.	5	12	17
Hull, Chi.	11	5	16
Provost, Can.	7	8	15
Ullman, Det.	4	9	13
Howe, Det.	4	8	12
Mahovlich, Tor.	4	8	12
Bathgate, Tor.	5	6	11
Rousseau, Can.	3	8	11
Henry, N.Y.	6	4	10
Backstrom, Can.	5	5	10
Kelly, Tor.	4	6	10
Béliveau, Can.	3	7	10



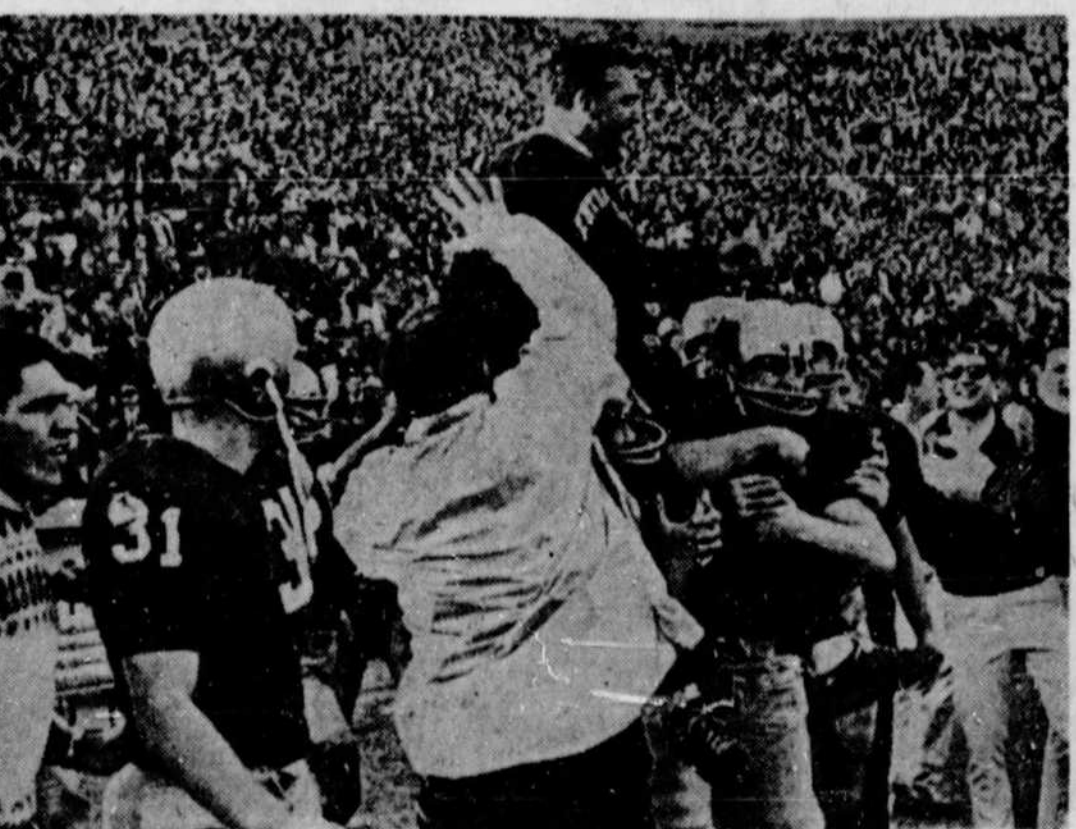
Eobby Hull

Johnny Bower était étendu sur la glace.

Son but d'assurance fut le résultat d'un lancer de 20 pieds que Bower n'a jamais vu à mi-chemin du dernier engagement.

Le premier but de Hull avait brisé une galatie de 1-1 dans la deuxième reprise.

Ces trois buts, ajoutés à son aide sur celui de Stan Mikita,



Ara Parseghian, instructeur de Notre Dame, est porté en triomphe par ses joueurs après une huitième victoire d'affilée, ayant battu Michigan State par 34-7 samedi.



SAMEDI

Ligue Américaine  
Québec 3, Buffalo 1  
Springfield 1, Hershey 4  
Cleveland 1, Pittsburgh 3  
Baltimore 5, Rochester 2

Ligue Nationale  
Montréal 2, Montréal 4  
Boston 3, Toronto 1

DIMANCHE  
Ligue Américaine  
Québec 2, Providence 4  
Springfield 2, Pittsburgh 3  
Baltimore 2, Buffalo 3

Ligue Nationale  
Montréal 2, Boston 3  
Toronto 2, Chicago 4  
Detroit 5, New York 3  
Ligue Junior A de Québec  
T-Rivières 3, Québec 6  
Sorel 4, St-Jérôme 3  
Victoriaville 3, Troisfort 3

Ligue Intermédiaire  
Lévis 3, H. Drouin 2  
St-Malo 5, Ste-Marie 5  
Ligue Junior Spéciale  
Lévis 0, Can. Tire R. 3

AUJOURD'HUI  
Ligue Progressiste, 7-45 h  
Castors à Loups, 7-45 h  
Ailes à Bulldogs, 9-15 h  
Ligue Junior Spéciale  
Lévis à Québec-Ouest, 7-30 h  
Beaupré à Montmorency, 9-15 h.

LIGUE AMÉRICAINE  
Division de l'Est  
PG G F P N PP FC Pts  
Québec 17 14 3 0 73 33 28  
Hershey 16 9 3 0 53 31 19  
Springfield 17 6 9 1 48 69 13  
Providence 15 5 10 0 40 52 10  
Cleveland 12 6 6 2 40 49 8

Division de l'Ouest  
PG G F P N PP FC Pts  
Rochester 16 9 6 1 45 44 19  
Pittsburgh 13 8 6 1 45 39 17  
Buffalo 12 6 4 2 38 36 14  
Cleveland 13 2 10 2 40 47 8

LIGUE NATIONALE  
PG G F P N PP FC Pts  
Detroit 15 8 4 2 27 25 18  
Montréal 14 6 3 5 40 28 17  
Toronto 14 5 3 4 38 34 14  
Chicago 12 6 2 1 36 35 13  
New York 14 5 6 3 29 32 13  
Boston 13 5 9 3 28 50 9

LIGUE JUNIOR A DU QUÉBEC  
PG G F P N PP FC Pts  
St-Jérôme 11 9 2 0 54 28 18  
Victoriaville 9 2 3 0 62 34 16  
Troisfort 11 6 5 0 36 40 10  
Sorel 11 5 6 0 40 61 10  
Québec 7 4 7 1 36 49 8  
T-Rivières 11 1 10 0 25 60 2

LIGUE INTERMÉDIAIRE  
PG G F P N PP FC Pts  
Lévis 3 0 0 0 16 5 6  
Ste-Marie 4 2 1 1 19 21 5  
Baladin 3 2 1 1 24 22 5  
H. Drouin 2 2 1 1 19 19 5  
Duro-Glass 4 2 2 0 15 16 4  
St-Malo 6 4 1 2 31 31 3

LIGUE JUNIOR SPÉCIALE  
PG G F P N PP FC Pts  
Can. Tire R. 10 9 0 1 39 21 19  
Lévis 9 4 0 0 41 34 10  
Mtlmorency 9 3 5 1 40 46 7  
Ost-Ouest 9 3 8 0 41 45 6  
Beaupré 9 2 7 0 30 42 4

## Fusillade

MONTREAL (P.C.) — Les Rifles de Québec ont écrasé Wheeling 42-30 dans la ligue United de football hier.

L'ailier Wally Foltz a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois touchés et Don Smith, Bruce Zeigler et Ron Wilkening en ont ajouté un chacun. Charlie Bailly a botté six conversions.

TORONTO (P.C.) — Après avoir pris une avance de 3-0 à la première période, les Bruins de Boston ont tenu les Maple Leafs de Toronto à un seul point en l'emportant 3-1 samedi soir.

Dean Prentice, Reg Fleming et John Bucyk ont d'abord donné un avantage de 3-0 aux visiteurs, puis Ron Stewart a évité le blanchissage aux locaux dans la deuxième reprise.

Ed Johnston, des Bruins, a effectué 31 arrêts, dont 14 dans le deuxième engagement, contre les 29 de Johnny Bower, des Leafs.

Les Bruins se sont contentés de protéger leur avance dans la dernière reprise en faisant appel à quatre joueurs défensifs pendant la majorité de la période.

Les Leafs n'ont pu profiter de trois avantages numériques au cours du deuxième engagement.

Frank Mahovlich et Dave Keon étaient absents de l'alignement des locaux, tandis que les Bruins étaient privés des services de Tom Williams et Murray Oliver.

## Toronto s'effondre sans Mahovlich

TORONTO (P.C.) — Après avoir pris une avance de 3-0 à la première période, les Bruins de Boston ont tenu les Maple Leafs de Toronto à un seul point en l'emportant 3-1 samedi soir.

Dean Prentice, Reg Fleming et John Bucyk ont d'abord donné un avantage de 3-0 aux visiteurs, puis Ron Stewart a évité le blanchissage aux locaux dans la deuxième reprise.

Ed Johnston, des Bruins, a effectué 31 arrêts, dont 14 dans le deuxième engagement, contre les 29 de Johnny Bower, des Leafs.

Les Bruins se sont contentés de protéger leur avance dans la dernière reprise en faisant appel à quatre joueurs défensifs pendant la majorité de la période.

Les Leafs n'ont pu profiter de trois avantages numériques au cours du deuxième engagement.

Frank Mahovlich et Dave Keon étaient absents de l'alignement des locaux, tandis que les Bruins étaient privés des services de Tom Williams et Murray Oliver.

## Gilles Tremblay obtient les deux buts dans un match nul



BOSTON (PC) — Les Canadiens de Montréal et les Bruins de Boston ont annulé 2-2 dans la ligue Nationale de hockey hier soir. Le verdict nul, accompagné du gain de 6-2 du Detroit aux dépens du New York, a laissé les Canadiens au deuxième rang du circuit, à un point de meneurs.

Gilles Tremblay a donné aux visiteurs une avance d'un point à deux occasions dans la deuxième période.

Forbes Kennedy a réduit la marge une première fois pendant une punition aux siens, puis Dean Prentice a finalement égalé le compte dans le même engagement, lors d'un jeu de puissance.

Le gardien Ed Johnston, des Bruins, a effectué l'arrêt-clé du match aux dépens de Ralph Backstrom dans la dernière reprise quand il a plongé sur la glace pour arrêter le lancer de son rival.

Quelques instants plus tard, Murray Oliver, des Bruins a raté une occasion parfaite en perdant le contrôle de la rondelle à 15 pieds des buts rivaux.

Après un piètre début de saison, les Bruins n'ont subi la défaite qu'une fois au cours de leurs six derniers matches. Les Canadiens étaient privés

des services de Jacques Laperrière et Henri Richard tandis que Tom Williams et Johnny Bucyk, blessés à Toronto samedi soir, étaient absents de l'alignement des locaux.

**SOMMAIRE**  
Première période  
Punitions: Ferguson 3-51, Green 4-34, Harris 8-46, McCord 13-19.

Deuxième période  
1-Montréal, Tremblay (4) (Johnston) 2-03  
2-Boston, Kennedy (1) (Johnson) 0-10  
3-Montréal, G. Tremblay (5) (Beliveau, Provost) 0-18  
4-Boston, Prentice (5) (Oliver, Green) 0-17  
Punitions: Boivin 8-54, Harris 12-28, 17-11, Talbot, Balfour 17-28, Oliver 18-21.

Troisième période  
Aucun but  
Aucune punition.

Arrêts: Hodge 11 5 7 — 23, Johnston 11 17 9 — 37  
Assistance: 13,900.

**C'EST LE TEMPS des PNEUS D'HIVER**

LE CENTRE DU PNEU

**PNEUS NEUFS** **PNEUS RECHAPES**  
**REGoodrich** **PNEUS USAGES**

60 DORCHESTER SUD — TEL: 529-9685

**claud b beaudet inc.**

BALANCEMENT DE ROUES, PASSAGERS ET CAMIONS

**OFFRE SPÉCIALE**  
**TRAILMAKER 330**

FABRICATION TOUT NYLON. Le nouveau bas prix place la fameuse traction Trailmaker à la portée de chaque automobiliste. Rappelez-vous que cette quantité s'épuise vite. Alors venez dès maintenant!

LE PLUS BAS PRIX EN VILLE!

Toutes grandeurs disponibles.

# Ottawa mène par 17 points

## L'attaque au sol vaut un triomphe de 30 à 13

OTTAWA (P.C.) — Les Rough Riders d'Ottawa ont réussi à vaincre les Tiger-Cats de Hamilton au sol, ce que l'on croyait impossible jusqu'à maintenant. En triomphant par 30-13 samedi, les Riders se sont assurés une avance de 17 points dans cette finale de deux parties au total des points, qui se poursuivra à Hamilton samedi prochain.

Les Riders, qui avaient mélangé leurs jeux dans les airs et au sol pendant toute la saison, ont pratiquement oublié l'offensive aérienne à la faveur d'une attaque au sol qui réduit les Cats en pièces. Les demis Rick Black, Dave Thelen et Ron Stewart en ont profité pour compter un touché chacun. Gene Gaines a réussi l'autre majeur des vainqueurs grâce à une course-record de 128 verges, après avoir reçu le ballon à 18 verges de l'intérieur de sa zone de buts. Les Cats qui tentaient de profiter de l'occasion pour marquer un simple ont complètement raté Gaines dans sa course de retour.

Maurice Racine a ajouté trois transformations et un placement au total des Riders, tandis que Bernie Faloney et Bobby Kuntz complètent les deux majeurs des visiteurs grâce à des plongées de la ligne d'une verge. Don Sutherland a botté un converti pour les Cats.

Le quart Russ Jackson a été projeté durement au sol vers la

fin du premier quart et a déclaré plus tard qu'il ne se rappelait de rien jusqu'à ce qu'on le remplace à mi-chemin de la deuxième période.

Jackson était complètement remis dans la deuxième demie, mais Art Baker, des Cats, et Sam Scoecia, des Riders, ont subi des blessures qui les a forcés à abandonner complètement le jeu.

Jackson n'a gagné que six verges dans les airs avec une seule passe complétée contre les 127 des Cats, mais les Riders ont amplement compensé avec des gains de 249 contre 158 au sol.

Premier Quart		
1—Ottawa, touché Black		10.48
2—Ottawa, converti Racine		
Deuxième Quart		
3—Ottawa, touché Thelen		3.03
4—Ottawa, converti Racine		7.10
5—Hamilton, touché Faloney		7.10
6—Hamilton, converti Sutherland		7.32
7—Ottawa, touché Gaines		7.32
Troisième Quart		
8—Hamilton, touché Kuntz		5.14
9—Ottawa, placement Racine		9.53
Quatrième Quart		
10—Ottawa, touché Stewart		6.14
11—Ottawa, converti Racine		



Un des rares bons moments des Tigers-Cats de Hamilton fut cette interception de Dick Cohee (24) sur une passe dirigée dans sa zone des buts vers Ted Watkins (75). Garney Henley et Don Sutherland arrivent à la rescousse. (Téléphoto U.P.I.)

## La confiance règne

OTTAWA (P.C.) Les Rough Riders d'Ottawa semblaient très confiants de disposer des Tiger-Cats de Hamilton dans la finale de l'Est, surtout après leur gain initial de 30-13 dans la première joute de cette série de deux joutes au total des points samedi.

Il s'en affichait pas moins beaucoup de respect à l'endroit de leurs rivaux, qui les ont dominés au cours des matches éliminatoires des récentes années.

"J'espère seulement que nous allons afficher une aussi belle tenue", a déclaré l'heureux pilote Frank Clair, "mais il s'agit d'une dure équipe et on ne peut prévoir l'avenir".

L'état du quart Russ Jackson ne sera pas sans inquiéter Clair au cours des prochains jours, car le joueur a subi une commotion cérébrale à la première demie du match. Il a regagné ses esprits à la deuxième demie, mais a avoué ne se rappeler de rien pendant la première moitié du match.

Il ne se souvenait pas de l'incident, mais croyait que "tout serait correct maintenant, car je me sens bien".

Le seul autre blessé grave dans le camp des Riders est le garde Sam Scoecia, victime d'une dislocation de l'épaule. On croit qu'il pourra jouer samedi prochain avec un ruban gommé à l'épaule.

### HEROS

D'autre part, Gene Gaines a été reçu royalement dans le vestiaire des vainqueurs à la suite de sa course-record de 128 verges. Ce dernier a donné tout le crédit à ses bloqueurs qui ont empêché les Cats de le rejoindre dans sa zone des buts.

De plus, les Riders avaient des félicitations spéciales à l'endroit de Rick Black, Ron Stewart et Dave Thelen, qui ont réussi leurs trois autres majeurs.

Les joueurs n'oubliaient pas leur prochain match contre les Cats samedi prochain. Bob O'Billovich souhaitait même posséder une avance de 40 points au lieu de 17.

Billy Joe Booth exprimait la confiance de ses coéquipiers, tout en reconnaissant la puissance des Cats. "Mais nous les avons bien battus aujourd'hui et j'ai l'intuition que nous allons encore les vaincre décidément".

### TIGER-CATS

"Ils nous ont tout simplement dominés sur toute la ligne" admit le pilote Ralph Sazio, des Cats, après la défaite de 30-13 aux mains des Riders samedi.

L'équipe était tellement démoralisée que Sazio a refusé l'entrée du vestiaire aux journalistes après le match.

Toutefois, lors d'une entrevue postérieure au Château Laurier, Sazio n'a pas recherché l'excuse.

"Ils étaient prêts pour nous et nous avons affiché une tenue médiocre tant à l'offensive qu'à la défensive".

Les Cats n'en ont pas moins gagné plus de terrain que les Riders avec un total de 285 verges contre 255.

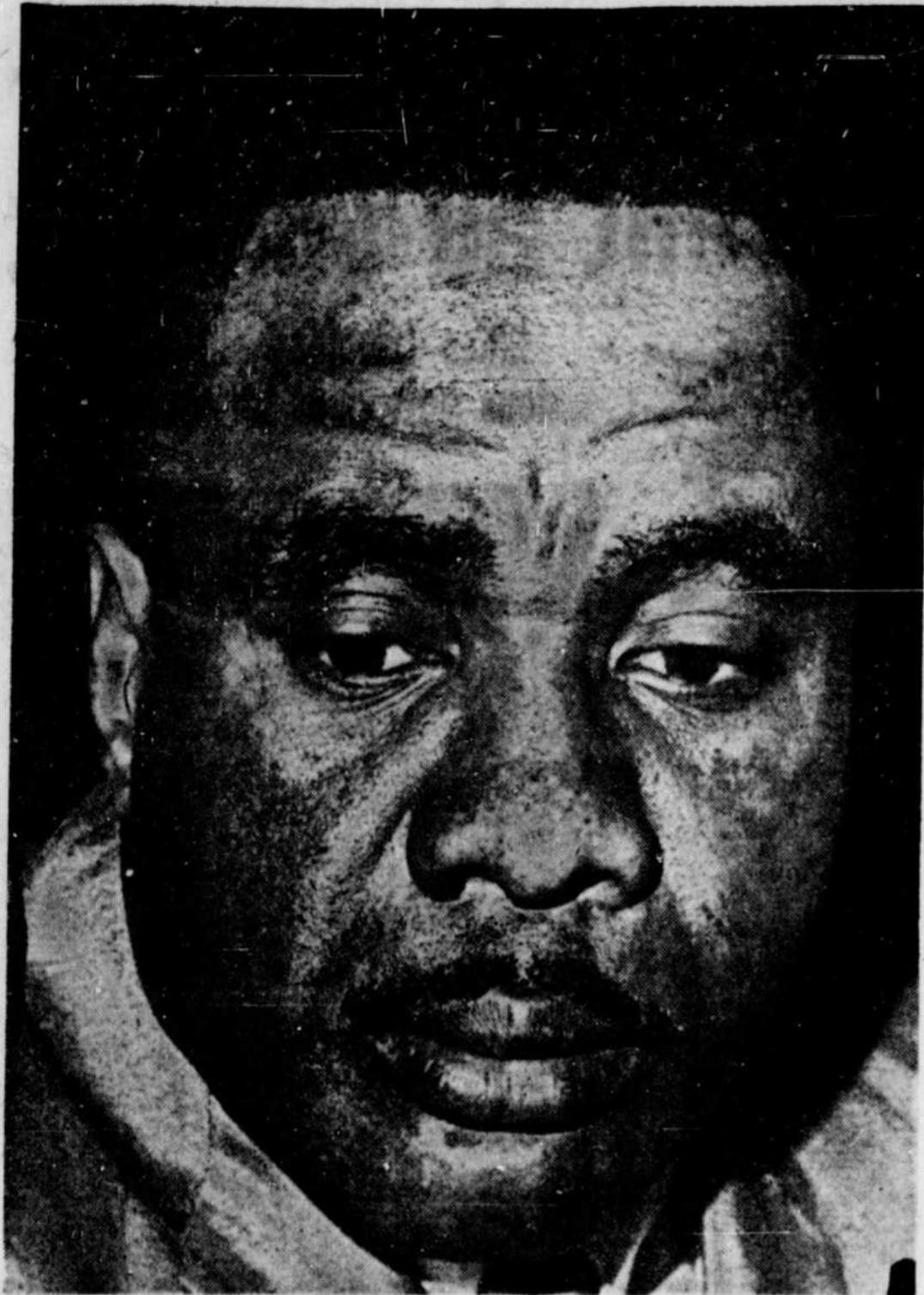
Toutefois, le quart Bernie Faloney a vu deux passes interceptées et les Riders ont recouru trois échappés des Cats.

Faloney a ralenti dans la deuxième demie, après avoir subi une blessure à la première. D'ailleurs, il n'est pas le seul joueur handicapé des Cats.

Art Baker, Willie Bethea et Garney Henley ont également subi des blessures, dont la plus grave est celle à la cheville de Baker.

Tout en reconnaissant que les Riders avaient complètement dominé au sol avec des gains de 249 verges contre 158, Sazio conclut:

"Nous devons les arrêter samedi prochain et nous devons améliorer notre défensive afin de combler le déficit de 17 points".



Sonny Liston a l'air morose et abattu alors qu'à une conférence de presse il répond aux journalistes qu'il interrompt sur ses plans d'avenir. C'est un vendredi le 13 dont se souviendra l'aspirant qui espérait reconquérir son titre aujourd'hui. (Téléphoto U.P.I.)

## L'ajournement du combat Clay-Liston coûtera \$50,000 aux organisateurs

BOSTON Reuter — Opéré, dans la nuit de vendredi à samedi, d'une hernie, Cassius Clay, le tenant du titre mondial des poids lourds, reposait hier dans une chambre d'hôpital de Boston.

Bien que quatre personnes seulement, sa femme, Sonji, son frère, Rudolph, son entraîneur, Angelo Bundee, et son manager, aient été autorisés à lui rendre visite, l'état du champion n'inspire aucune inquiétude.

Le chirurgien, qui a opéré le champion du monde, le Dr William McDermott, a indiqué que l'intervention chirurgicale avait duré un peu plus d'une heure et qu'elle s'était déroulée parfaitement en raison de l'excellente condition musculaire du champion.

Du reste, la faculté, qui avait d'abord indiqué que Clay serait indisponible au moins six mois, a laissé entendre, après l'opération, que le champion du monde pourrait boxer à nouveau en mars prochain.

Dans le même temps, Sonny Liston, le prétendant au titre des poids lourds, prend les choses philosophiquement. "Cela aurait pu être pire, a-t-il déclaré en apprenant la nouvelle, cela aurait pu être moi". Il se prépare maintenant à quitter son camp d'entraînement, à Plymouth, pour regagner son domicile à Denver, dans le Colorado.

C'est surtout pour les organisateurs que ce vendredi 13 a été un "jour noir". A la suite de l'ajournement du champion, on estime, en effet, qu'ils

vont perdre environ \$50,000 dans l'aventure.

Dès que la santé de Clay sera meilleure, ils fixeront la date d'un nouveau championnat.

Quant à l'homme de la rue, il ne semble pas très affecté par l'incident.

Un chauffeur de taxi a ré-

sumé ainsi l'opinion générale à Boston: "De toute façon, cela aurait été un match infect".

Signe du désintéressement du public, un grand nombre de places de cinéma, où devait être télévisé en circuit fermé le match Clay-Liston était encore disponible, a-t-on déclaré samedi.

## Milwaukee ne veut rien savoir

CHICAGO (P.A.) — Le grand débat, entre le maire d'Atlanta et le président du comté de Milwaukee au sujet des Braves de Milwaukee, s'est réouvert une fois de plus hier soir.

Le maire Allen a mis fin à l'assemblée de 32 minutes dans une chambre d'hôtel en disant: "On n'a jamais vu une conférence aussi étroite donner si peu de résultats".

Le président du comté a commencé l'assemblée en rappelant que les Braves allaient évoluer à Atlanta en 1966, après s'être soumis à l'ordonnance du circuit les obligeant à jouer à Milwaukee en 1965.

Allen, dans le but d'obtenir la franchise des Braves dès 1965, a déclaré que sa ville était prête à dédommager Milwaukee pour la perte immédiate des Braves.

Le président du comté n'a même pas voulu admettre que les Braves évolueraient ailleurs qu'à Milwaukee en 1966.

Allen a même suggéré que Atlanta aide Milwaukee à obtenir une autre franchise, mais le président a déclaré qu'il serait illégal de tenter d'obtenir

une autre équipe de la part du comté.

### Bantam Griffin

Dans le deuxième programme de la ligue Bantam Griffin, l'équipe dirigée par Jacques Roberge a disposé en premier lieu du Chouinard Automobile Inc. par 7 à 1. Les vedettes des vainqueurs furent Gerald Coss avec 2 buts et 2 assistances, Donald Julien 2 buts et 1 aide, Jacques Grégoire, 3 aides, Normand Bélanger, Gilles Boucher et André Paquet, 1 but chacun. L'unique filet du Chouinard fut enregistré par Denis Beetz. Reynald Fortier effectua 14 arrêts tandis que Gilles Lapointe arrêta 10 rondelles pour les perdants.

Au même programme, Reynald Rhéaume du Léo Bernard enregistra un blanchissage sur l'équipe des Biscuits Charbonneau Ltée par 4 à 0. Il effectua 13 arrêts tandis que son opposant Denis Turcotte en fit 24. Les compteurs du Bernard furent Gilles Boulanger, Louis Pelletier, 1 but et 1 aide chacun, Gérard Doré et Bruno Samson.



Gene Gaines (22), des Rough Riders d'Ottawa, a établi un nouveau record canadien samedi avec un retour de botté de 128 verges. Sur la photo du haut, à gauche, Gaines trouve une ouverture et commença sa course. En bas, Don Sutherland (22), des Tiger-Cats, se prépare à lui fermer le chemin, mais regarda bien Jay Roberts (76). Sur la photo de droite, en haut, le blocage de Roberts prend soin à la fois de Sutherland et de Dave Vit(70). Gaines a désormais le champ libre devant lui, photo du bas. (Téléphoto U.P.I.)

## Les Lions gagnent 24-10 en balayant la 2e demi

CALGARY (P.C.) — Les Lions de la Colombie-Britannique ont vaincu les Stampede de Calgary 24-10 dans la première partie de la finale 2 de 3 de la Conférence de football de l'Ouest samedi.

Les locaux avaient dominé la première demi avec un compte de 10-3.

La recrue Bob Swift y est allé de deux touchés au profit

des vainqueurs dans la deuxième demie, puis Willie Fleming a réussi leur autre majeur sur une course à l'extérieur, après avoir déjoué deux rivaux par une habile feinte.

Peter Kemps a ajouté un placement et deux transformations tandis que Neil Beaumont complétait le total des vainqueurs avec un simple.

Lovell Coleman, avec un touché, et Larry Robinson, avec un converti et un placement de 30 verges, ont marqué les points des locaux.

La deuxième partie de la série aura lieu à Vancouver mercredi soir et la troisième, si nécessaire, à Vancouver également dimanche prochain. Les deux joutes seront télédiffusées par Radio-Canada et CTV.

L'arbitre Paul Dojack a refusé le dernier converti de Kemps en raison d'une punition de rudesse imposée aux Lions lors de la tentative.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

Le demi défensif Jesse Branch, des Stampede, a subi une dislocation de l'épaule et ne pourra probablement plus jouer de la saison, tandis que le centre Gary Schwerterger, des Lions, victime d'une blessure au genou, demeure un débutant douteux lors du deuxième match de la série.

## Stampede fatigués

Bobby Dobbs a admis que ses Stampede de Calgary ressentait la fatigue d'une série éliminatoire fort chargée samedi, à la suite de leur revers de 24-10 devant les Lions de la Colombie-Britannique.

Le pilote ignore même qui remplacera son demi défensif Jesse Branch, victime d'une dislocation de l'épaule gauche.

Par contre, le pilote Dave

Skrrien, des Lions, comptait déjà un substitut adéquat en Jesse Williams pour son centre Gary Scuettfeger, blessé au genou.

"Nous ne sommes pas découragés, mais déçus" a dit Dobbs.

Selon lui, le point tournant du match est survenu sur une décision d'interférence sur un jeu de passe à la ligne de quatre verges des Stampede.

Deux jeux plus tard, Ted Woods a échappé le ballon en préparant un majeur des Lions.

Pour sa part, Skrrien a révéqué que "les Stampede et les Lions avaient évolué selon ses prévisions... jusqu'à ce que nous décidions de jouer au football dans la deuxième demie".

Le pilote des Lions a expliqué sa décision de permettre à Peter Kempf de tenter un placement du 42 des Stampede alors que ses hommes n'avaient une avance que de sept points dans le dernier quart.

"Je ne croyais pas que Beaumont puisse réussir un simple de cette distance contre le vent".

### Football

SAMEDI  
Ligue Canadienne  
Finale de l'Est  
Hamilton 13, Ottawa 30  
(1ère de 2 au total)

Finale de l'Ouest  
Vancouver 10, Calgary 25  
(1ère d'une 2 dans 3)

DIMANCHE  
Ligue Nationale  
Chicago 34, Los Angeles 34  
Détroit 21, Cleveland 37  
Green Bay 14, San Francisco 24  
Minnesota 14, Baltimore 17  
New York 10, St-Louis 10  
Philadelphia 17, Dallas 14  
Washington 30, Pittsburgh 0

Ligue USA  
Wheeling 30, Rifles 42  
LES POSITIONS  
LIGUE NATIONALE

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Cleveland	8	1	0	280	251	192
St-Louis	5	3	2	225	234	245
Philadelphia	5	5	0	500	217	187
Dallas	4	5	0	444	177	178
Washington	4	6	0	460	219	209
Pittsburgh	3	7	0	300	161	243
New York	2	6	2	250	162	237

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	9	1	0	350	251	167
Détroit	5	4	1	556	178	189
Los Angeles	5	4	1	556	232	229
Green Bay	5	5	0	500	226	176
Minnesota	5	5	0	500	227	225
San Francisco	3	7	0	300	177	283
Chicago	3	7	0	300	193	276

## Nouveau? Tout nouveau!

### Bon? Parfait!



Le nouveau GROS GIN MARCHAND a le goût du vrai gros gin comme on l'aime chez nous. Des tests l'ont prouvé! Le GROS GIN MARCHAND est distillé avec soin par une distillerie véritablement canadienne-française. Essayez-le. Vous nous en donnerez des nouvelles!

À LA RÉGIE: Exigez toujours le

## GROS GIN MARCHAND

par son numéro, (sans oublier la lettre!)  
02 25-100-F; 25 00-100-E; 10 00-100-D.

Les Distilleries MARCHAND LTD., une distillerie véritablement canadienne-française, Québec — Québec

# Les nouveaux trios des As juniors triomphent du Trois-Rivières 6-3

(Par Jean-Claude Laprise) Les transformations faites par l'instructeur Adjuvator Côté sur ses lignes d'attaque ont eu de bons résultats, hier après-midi, au Colisée quand les As Juniors ont vaincu les Reds de Trois-Rivières au compte de 6 à 3.

Ce triomphe mettait fin à une série de trois défaites. Les trois nouvelles formations ont très bien fonctionné du côté de l'équipe locale et le sourire était de rigueur dans le vestiaire des As, après le match. La victoire a été dirigée par le no 20, Gilles Renaud qui a été l'auteur de deux buts. Le pointage fut complété par Pierre Bonneau, Clément Labrecque, Michel Chouinard et Gilles Carignan. André Hincse et Denis Abram (2) ont enregistré ceux des Reds.

Le prochain joute locale est prévue seulement pour dimanche prochain avec la visite des Eperviers de Thetford Mines.

Entre temps, les As disputent une joute sur la route con-

tre Trois-Rivières, mercredi soir.

**EN AVANT 3-0**  
Le premier trio à sauter sur la glace pour les As, Gilles Carignan-Clément Labrecque-Pierre Bonneau n'a pas pris de temps à faire sentir sa présence et vingt secondes seulement après le début du match, Bonneau accepta une double passe de ses copains de ligne pour déjouer Durant, sur un lancer de près.

Les As ont maintenu leurs attaques et le combatif no 20, Gilles Renaud a pris Durant en défaut en expédiant la rondelle sur un lancer de loin, à 1.51 pour donner une avance de 2 à 0. Par la suite, les visiteurs eurent de la misère à organiser des attaques qui n'aboutissaient à rien. Néanmoins, les As ne se sont pas laissés intimider par le jeu décousu de leurs adversaires et Labrecque a réussi son 13e but de la saison, à 5.38 avec un tir d'une quinzaine de pieds.

**DEUX AUTRES BUTS**  
Même en avant 2 à 0, les As

ont persisté à pénétrer à volonté dans la zone ennemie. Trente-huit secondes s'étaient écoulées dans le second engagement que les locaux y sont allés d'un but rapide par l'entremise du no 12, Gilles Carignan qui attrapa une passe faite de Labrecque. Acclue au pied du mur, les Trifluviens se réveillèrent et bataillèrent farouchement pour réduire la marge de deux points avec une poussée avec la faveur de deux buts par André Hincse, son 73e depuis ses débuts sous l'étiquette junior et Denis Abram.

Les As ont eu du mal à reprendre l'avantage par la suite. Une ouverture se présentait à deux de compter pendant une punition à Labrecque, à 13.07 alors que le no 20, Gilles Renaud s'échappa seul devant Durant. Ce dernier se révéla alerte pour sauter.

**VICTOIRE ASSURÉE**  
Trois-Rivières a été plus agressif dans la période finale et Gilbert a été tenu sur le qui-vive dans ses débuts à

2-Québec, G. S. Renaud (Chouinard) — 1.51	Arrets	14	8	—	20
3-Québec, Labrecque (St-Laurent) — 5.38	Gilbert	10	9	10	—
Punitions: Robinson 3.58, Chouinard 12.52	Durant	10	9	10	—
<b>Deuxième période</b>					
4-Québec, Carignan (Labrecque) — 6.30					
5-Trois-Rivières Hincse (Mongrain, Nicol) — 7.28					
6-Trois-Rivières, Abram (Griffin) — 10.55					
<b>Troisième période</b>					
Punitions: Labrecque 7.45, double mineurs 13.07, Gagnon 3.52, Chouinard 9.39, Deschenaux, Robinson 13.36, Laroche 19.06					
7-Québec, Chouinard (G. S. Renaud, Dion) — 7.58					
8-Québec, G. S. Renaud — 10.33					
9-Trois-Rivières, D. Abram (Cormier) — 12.37					
Punitions: G. Renaud 12.30, Joyal 12.59, 14.55, Pelletier Deschenaux 19.43					



Gilles "Shifty" Renaud fut le meilleur frano-tireur des As Juniors hier en marquant deux buts dans le triomphe de 6-3 sur les Reds. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)



Jacques Durant, cerbère des Reds de Trois-Rivières, fut tenu fort occupé par les nouvelles formations offensives du pilote Adjuvator Côté. Ici, ses cinq coéquipiers reviennent à son aide pour repousser une attaque du trio Gagné-Renaud-Laroche. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

## Victoriaville s'approche à deux points de la tête

**THETFORD MINES (P.C.)** — Les Bruins de Victoriaville ont supplanté les Eperviers de Thetford Mines 3-2 dans la ligue Provinciale junior hier.

Dominique De Castris, Marcel Goudreau et Jacques Michel ont compté les buts des vainqueurs tandis que Gilles Gingras et Marcel Poulin réussissaient les buts des locaux.

**SOMMAIRE**  
Première période  
1-Thetford, Gingras (Desruisseaux, Maltais) — 19.10

Punitions: Cournoyer 7.27, Marcotte 1.15, Leclerc 15.32

**Deuxième période**  
2-Victoriaville, Descastris (Richard) — 6.15  
3-Thetford, Poulin (Bergeron, Samson) — 17.56  
Punitions: Gingras, surgé par Laroche, 4.50, Marcotte 10.55, Beaulé 15.14

**Troisième période**  
4-Victoriaville, Goudreau — 9.28  
5-Victoriaville, Michel — 16.43  
Punitions: Samson 7.20 mineurs, surgé par Cournoyer 10.35, Poulin 10.41

Arrets  
Rivard 12 8 8 — 28  
Myr 13 15 12 — 29  
Assistance: 2,980

### Sport en bref

**TORONTO (P.C.)** — Northern Dancer, propriété de Torontois E. P. Taylor, a été choisi unanimement le cheval canadien de l'année par 15 experts lors du scrutin annuel du Daily Racing Form.

**BRISBANE (Reuter)** — En finale du simple-messieurs des championnats de tennis du Queensland, Fred Stolle a battu Roy Emerson, le meilleur joueur du monde, en 5 sets, 6-3, 8-6, 3-6, 4-6, 7-5.

**DORTMUND (AFP)** — Le poids lourd américain Zora Foley a battu l'Allemand Gerhard Zech par K.O. technique au quatrième round d'un combat prévu en dix reprises, samedi soir, à Dortmund.

**MARSEILLE (AFP)** — En boxe, l'Américain Ray "Sugar" Robinson, ancien champion du monde des poids moyens, a battu le Français Jean Beltritti aux points en 10 reprises.

**DARTMOUTH, N.-E. (P.C.)** — Jackie Carter, de Dartmouth, premier aspirant au titre canadien des poids légers juniors, et Jean Huard, de Montréal, ont fait match nul en 10 rounds samedi soir.

**WINNIPEG (P.C.)** — Les Leo's Boys de Pointe-St-Charles ont vaincu les Bronces de Norwood-St-Boniface 20-13 samedi, lors du premier match de championnat canadien au football juvénile.

## Paul Roy est élu président de la C.W.A. - Contestation

L'Association Cycliste Canadienne (C.W.A.) a tenu ses élections samedi et tout le nouveau bureau de direction sera montréalais à l'exception du président sortant de charge, Georges Lacahne, qui demeure automatiquement sur le bureau. Paul Roy a été élu président, Pierre Bié, vice-président, Gilles David, trésorier, Doris Péron, président du Comité des courses et Raymond Freyssonnet, secrétaire.



Paul Roy

L'élection doit être contestée devant les tribunaux par suite de l'inscription de 800 nouveaux membres au dernier moment, alors que la constitution spécifique qu'un membre éligible à voter doit être inscrit au moins trois mois à l'avance.

L'assemblée s'est déroulée devant la plus forte assistance jamais vue, ce qui

a fait dire à Guy Morin que, maintenant que le cyclisme était devenu payant, il n'était plus nécessaire de courir après le quorum de 15 membres.



Le président de la Ligue Nationale de hockey a effectué sa visite annuelle comme curier dans la Vieille Capitale, participant en fin de semaine au banquet invitation du club Jacques-Carrier. On remarque dans l'ordre habituel: MM. Olivier Samson, directeur de l'Association des Curiers de la Province de Québec; Jean-Paul Fortin, président de la PQCA et vice président du Royal Caledonian d'Écosse; Henry Craig, président élu de la division canadienne du Royal Caledonian, Clarence Campbell; et Jean Chantal, président du club de curling Jacques-Carrier. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

## Georges Roy gagne son point

MONTREAL (PC) — Un comité spécial de la CAHA a décidé hier que les joueurs, qui ont abandonné deux équipes de la ligue Maritime senior, avaient le droit d'évoluer, cette saison, avec d'autres filiales de l'Association amateur. La décision s'applique surtout à huit joueurs du Windsor, N.-E., et New Glasgow, N.-E., qui s'alignent déjà avec Sherbrooke et St-Hyacinthe, de la ligue Provinciale senior. Le comité de la CAHA, a précisé que la décision résultait du fait que les équipes du circuit maritime n'avaient pas annoncé leurs intentions de poursuivre leurs activités avant le 15 août. Fleury a ajouté que, après le 15 août, les joueurs étaient devenus agents libres, selon les règlements de la CAHA. De plus, la plupart des joueurs impliqués avaient déjà obtenu des emplois dans la province de Québec.

## MOTS CROISÉS

**HORIZONAL No 202**

1-Chemin creux — Chagrin méé de colère.  
2-Ecrivain américain né à Boston — Montagne de l'Azable Pétrole — Ouvrage de fortification.  
3-Valein de sicile — Canal dans lequel coule une rivière — Adj. démonstratif.  
4-Pell des papigères — Interjection.  
5-Ville de la Nigéria — Frapper (Vx) — Article contracté.  
6-Adj. possessif — Rivière d'Afrique — Religion chrétienne.  
7-Roi de Juda — Fin d'une durée.  
8-Fils de Jacob — Bateau long et plat — Habitude rituelle — Biscuit d'Europe.  
9-Peintre français né à Paris — Râle.  
10-Cyclade — Fin, rusé, habile — Pointe de terre qui s'avance dans la mer.  
11-Abrévié toujours vers — Enfant qui passe son temps dans les rues — Signeure abrégée.  
12-Longues — Gris brun.  
13-Point où l'on vice — Article contracté — Dieu de la guerre chez les Gaulois.  
14-Oration dominicale — Appartenance des femmes chez les musulmans — Prénom féminin.  
15-Il habitait la série — Ecorce de la noix muscade.

**VERTICAUX**

1-Danger, risque — Prénom masculin.  
2-Marmite de cuisine — Précoce — Intérieur.  
3-Repas préparé pour être servi en cas de besoin — Pratique — Outil de maréchal-ferrier.  
4-Second, assister — Trois fois.  
5-Interjection — Fatigué — Douleur physique — Note de la gamme.

6-Produit du vol — Chez-les de 4. (Gros).  
7-Messagère des dieux — Calice, paquet.  
8-Propre — Double coup de baguette sur un tambour — Bois pour soutenir les tonneaux — Dammation.  
9-Comité sénior de Flandre-Occidentale — Du verbe être.  
10-Prénom masculin — Maigre, décharné.  
11-Conférence — Nom des temples japonais — Cabriolet — Note de la gamme.  
12-En caque, fraîchement saisi — Pourriture des arbres.  
13-Le même (latin) — Anc. nom du hêtre — Temps écoulé.  
14-Enclume portative — Monnaie espagnole — Pommade de blanc de plomb.  
15-Continuation d'une œuvre écrite — Fleuve de France.

Prenez-vous à la Librairie de L'ACTION la Clé des Mots Croisés par F. J. F. — Prix: 50¢

**SOLUTION DU PROBLEME No 201**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15  
1 L M E E E P E L L E T O N  
2 A B I E R F P T A P E R K  
3 M N O E T T A C S E N E Z  
4 L U I O U L E S T I  
5 O T A L I N E V A M P  
6 U I A T E N A I S M E  
7 S U E T P E A N T E M R  
8 T E R S O N N E L A S  
9 I F I N I E S O L A S E  
10 N E E T E F T O M B A C  
11 E T T E T I R E T O U  
12 L A D G E N E R B R U T  
13 A R E C R I Z S U D  
14 M N A I B O E T E N U  
15 P E R I P L E H V M E R A

## Les sports à LAVAL

- LUNDI, 16 Novembre**  
Quilles  
Ligue féminine — Salle Laurier  
7.00 à 9.00 hres : Joute de cédule
- CURLING**  
Cambrai Curling Club, 5 à 7 hres  
Lettres vs Commerce II  
Agriculture vs Commerce III
- TENNIS**  
Académie de Québec  
7.00 à 8.00 hres : Cours  
8.00 à 10.00 hres : Pratique
- BADMINTON**  
Externat St-Jean, 8.00 à 11 hres  
Médecine vs Ed. Physique  
Agriculture vs Sc. Sociales  
Arpentage et G.F. vs Sciences  
Commerce vs Pédagogie
- MARDI, 17 Novembre**  
Quilles  
Ligue masculine, Salle Laurier  
7 à 9 hres
- Lettres vs Pédagogie  
Sciences I vs Agriculture  
Commerce vs Sciences II  
Sc. Sociales vs Médecine  
Arpentage et G. F. vs Droit
- BASKETBALL**  
Ligue masculine, Académie Québec  
7.00 hres : Commerce vs Lettres  
8.00 hres : Ed. Physique vs Médecine
- JUDO**  
Académie de Québec  
6 à 8 hres : Cours  
**BALLE-AU-MUR et SQUASH**  
Académie de Québec  
6.30 à 8.30 hres : Pratique
- HOCKEY**  
Arènes de F.O.T.J.  
8.00 hres : Ed. Physique vs Agron.  
9.30 hres : Arpentage et GF vs Péd.
- NATATION**  
Académie de Québec  
7 à 8 hres : Cours  
8 à 9 hres : Bains mixtes
- CONDITIONNEMENT PHYSIQUE**  
Centre St-Sacrement  
7 à 9 hres : Pratique
- GYMNASTIQUE AUX AGRES**  
Centre St-Sacrement  
8 à 11 hres : Pratique
- MERCREDI, 18 Novembre**  
BASKETBALL  
Ligue féminine, Académie Québec  
7.00 hres : Rouge vs Orange  
8.00 hres : Vert vs Bleu
- PLONGÉE SOUS-MARINE**  
Académie de Québec  
6 à 8 hres : Cours  
**HOCKEY**  
Arènes de F.O.T.J.  
8.00 hres : Médecine vs Lettres  
9.30 hres : Sciences vs Droit
- CURLING**  
Cambrai Curling Club  
5 à 7 hres : Com. II vs Com. III  
Sciences III vs Com. IV  
8 à 11 hres : Sc. Sociales vs Com. I  
Médecine vs Droit
- JEUDI, 19 Novembre**  
BASKETBALL  
Ligue masculine, Académie Québec  
7 hres : Sc. Sociales vs Sciences
- SOCCE**  
Académie de Québec  
7 à 9 hres : Joute
- ESCRIME**  
Académie de Québec  
6 à 8 hres : Cours et pratique
- NATATION**  
Académie de Québec  
7 à 8 hres : Cours  
8 à 9 hres : Bains mixtes.

## Levis passe au 1er rang du circuit intermédiaire

Deux buts de Nick Samson ont permis au Restaurant Chez Roland de Lévis de remporter une victoire de 3 à 2 sur le H. Drouin et Frères hier et de se hisser au premier rang de la ligue Intermédiaire. Guy Côté avait marqué le premier but des vainqueurs, alors que Laurier Frédette et Guy Turcot comptèrent pour les perdants.

Dans la deuxième rencontre, le Baronet de St-Malo et le Ste-Marie de Beauce ont fait match nul 5-5, ce qui a permis aux Beauceurs de grimper au 2e rang. Pour Ste-Marie, Nor-

## Michel Beaulieu blanchit Lévis



Le C.T.R. continue à dominer dans la ligue de hockey Spéciale et hier après-midi il a disposé du Lévis par voie de blanchissage. C'était le premier blanchissage pour Michel Beaulieu cette saison et son premier depuis le 12 avril 1958. Gaétan Gagné a réussi deux buts, tandis que Jerry Walsh enregistra l'autre dans le vingt final. Les hommes de Roger Huot ont maintenant une fiche de 9 victoires et une joute nulle. Comme le combat de boxe Clay-Liston est contremandé, deux autres joutes sont à l'affiche pour ce soir. A 7 h. 30, Lévis fait face au Québec-Ouest et dans l'autre rencontre, Beauport et Montmorency en viendront aux prises à 9 h. 15.

## Aux obsèques de Fred Hutchinson

**BRADENTON, Floride (P.A.)** — De nombreux personnages du baseball ont rendu les derniers hommages à Fred Hutchinson, ex-pilote des Reds de Cincinnati, samedi.

Farmi les personnages présents, on notait Bill Veck, propriétaire d'une équipe majeure; John McHale, président des Braves de Milwaukee; Birdie Tebbetts, gérant du Cleveland; Dick Sisler, son successeur aux rennes des Reds; Bobby Bragan, gérant des Braves; Pat Friday, vice-président du Kansas City; William DeWitt, président des Reds, et Bing Devine, nouveau gérant général des Mets de New York.

## LA FAMILLE TETEBECHE



## TERRY ET LES PIRATES







# LA VÉRITÉ SUR "L'ENLÈVEMENT" DE DENISE THERRIEN

## Le corps de la jeune fille est-il dans la fosse commune?

Dans une enquête poussée plus avant, il nous a été facile de retracer la liste des personnes décédées à l'époque de la disparition de Denise Therrien, soit le 8 août 1961 et les quelques semaines qui suivirent. Parmi les personnes enterrées dans le cimetière St-Michel, on compte trois enfants et quatre adultes dont deux ont été inhumés dans la fosse commune.

Il est très plausible que le présumé assassin, une fois son forfait accompli, ait enfoui le cadavre sous un cerceuil. Et, afin de ne pas attirer les regards, il l'aurait enterré dans la fosse commune qui est située à quelques 2,500 pieds de la route no 19.

Cette hypothèse nous semble de plus en plus fondée, surtout depuis la découverte de nouveaux faits qui doivent être entre les mains du Procureur Général. Ces faits, que nous ne pouvons divulguer pour le moment au grand public sans nuire à l'enquête officielle, sont de nature incriminante pour le présumé coupable. Il appert qu'on l'a déjà interrogé à ce sujet. Ses réponses seraient loin d'être satisfaites. Mais rien jusqu'à maintenant prouve réellement sa culpabilité.

### TEMOINS

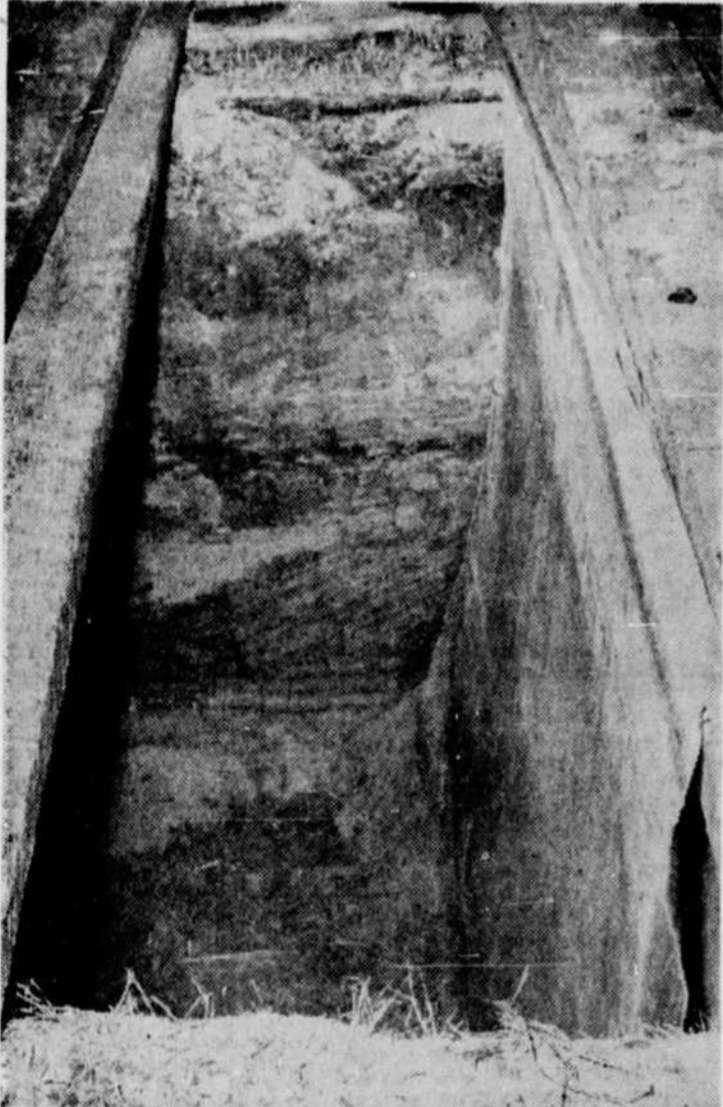
C'est pourquoi, nous avan-

çons que l'existence de ces nouveaux faits rapportés par des témoins justifierait l'existence officielle de certains corps qui reposent dans ces lots vendus à l'époque de la disparition de Denise Therrien. Comment se fait-il que, alors qu'on soupçonnait, et cela depuis une couple d'années, la présence du cadavre de la jeune fille dans ce cimetière, on n'ait jamais rien fait en ce sens? La négligence apportée à cette affaire devrait, il nous semble, être remédiée au plus tôt.

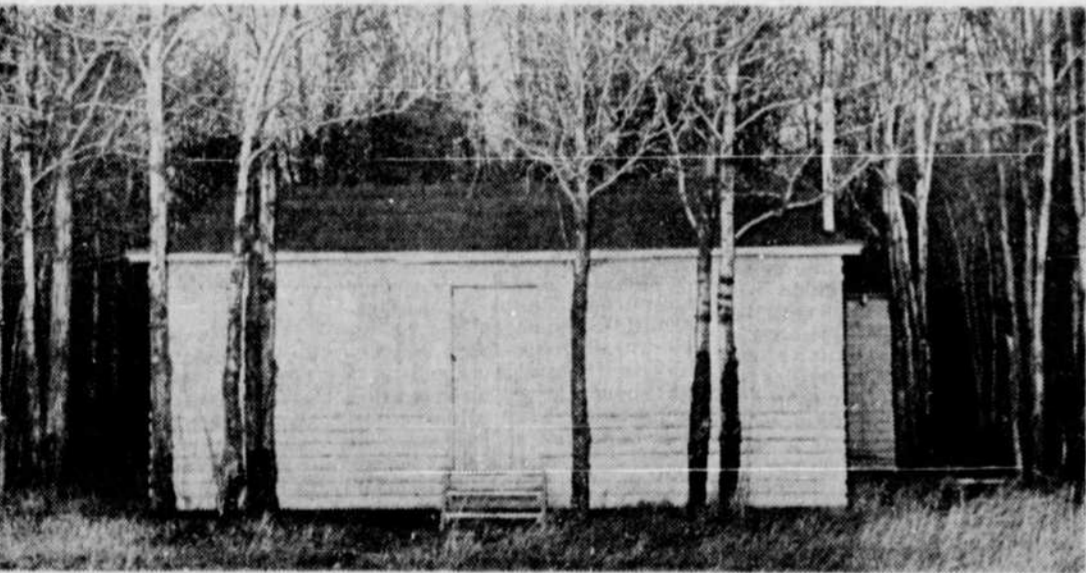
**DETAIL IMPORTANT**  
Pourquoi existait-il une fosse en dessous de l'ancienne maison du gardien du cimetière? La réponse à cette question nous apporterait, peut-être la solution au mystère de la disparition de Denise Therrien, sinon celui de Laurette Beaudoin.

On nous a affirmé que le trou qui avait été comblé avant d'avoir été découvert ne renfermait absolument rien lors des fouilles qu'on a effectué dans celui-ci. Cependant, il n'en demeure pas moins que son existence à cet endroit laisse planer un doute sur les circonstances de l'Affaire Therrien.

L'assassin aurait-il gardé la victime à cet endroit avant de s'en défaire dans l'une des fosses du cimetière?



• La fosse commune, à l'extrémité du cimetière St-Michel. Les cercueils reposent, à une profondeur de 4 1/2 pieds, les uns à côté des autres, recouverts de quelques pouces de terre pendant quelques jours avant que la fosse soit remplie, pour faciliter l'inhumation des cercueils suivants. La fosse n'est jamais fermée, et des planches la recouvrent pour éviter des accidents.



• Le second chalet, après le motel "Caribou", sur la route 19. Cette résidence d'été, non habitée au mois d'août 1961, n'était pas cependant fermée comme on la voit aujourd'hui. Denise Therrien devait y travailler comme gardienne d'enfants, pour aider l'épouse du personnage qui avait logé une demande d'emploi officielle auprès du Bureau provincial de placement. Cette maisonnette est située exactement en face du cimetière St-Michel, à l'entrée de Shawinigan-Sud.

Le plus grand choix de

## CHAUSSURES

pour toute la famille

# Talbot

LES MAGASINS DE CHAUSSURES

3 MAGASINS pour mieux vous servir

897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH

849 EST, ST-JOSEPH Coin St-Dominique

795 EST, ST-JOSEPH Coin Mir Gouveau

STATIONNEMENT FACILE



• Ce restaurant, à l'époque de l'enlèvement de Denise Therrien, était le terminus de l'autobus de Trois-Rivières. C'est à ce terminus que la jeune fille s'embarquait pour son rendez-vous avec la mort, le matin du 8 août 1961.



• A ce poteau indicateur, situé en face du motel "Caribou", Denise Therrien devait rencontrer une femme. Celle-ci étant absente, la jeune Therrien demanda au conducteur, M. Carrigan, de la conduire plus loin. Elle descendit effectivement, environ un mille plus loin, près de la résidence de M. Richer.

## Le meurtrier était-il seul?

Dans notre édition de samedi, nous émettions l'hypothèse que l'assassin avait agi seul. Sans complètement nier notre supposition, il nous semble de plus en plus évident, à la lumière de nouveaux faits, que celui-ci aurait pu agir sous l'influence d'un autre personnage ou avec la complicité de ce dernier.

### DROGUES

Nous savons maintenant que le meurtrier était souvent sous l'influence des stupéfiants. Un long stage à l'hôpital St-Michel Archange de Québec nous en apporte une preuve tangible.

Où se les procurait-il? D'un ami de son acabit renommé dans la région pour son expérience dans les affaires de stupéfiants, de boissons frélatées, etc. . . Nous croyons que ce dernier aurait pu tremper dans l'affaire Therrien, sinon dans l'affaire Beaudoin. Cet individu a en effet fréquenté longtemps notre présumé meurtrier. Nous connaissons d'ailleurs l'existence d'une personne qui a été témoin de rencontres plus ou moins louches entre le présumé coupable et ce complice soupçonné.

### Affaire compliquée

L'affaire Denise Therrien serait donc plus compliquée qu'on ne l'a d'abord cru. Les autorités policières ont déjà interrogé cette personne sur ce qu'elle savait des relations de notre présumé agresseur et de son comparse. Cependant, ses réponses ne furent pas explicites, et les faits nouveaux qui ont provoqué la réouverture de l'enquête justrifieraient un nouvel interrogatoire avec lui. Nous ne doutons plus que des développements imminents conduiront à la mise en accusation de celui que nous croyons

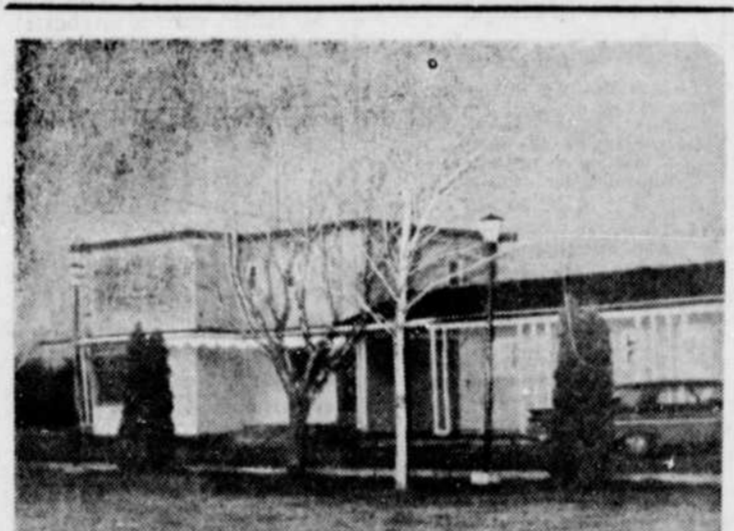
coupable. Il appartient maintenant à l'opinion publique de faire les pressions nécessaires à l'éclosion de la vérité sur l'enlèvement et l'assassinat de Denise Therrien.

Notre enquête sur l'affaire de Denise Therrien, enlevée le matin du 8 août 1961, nous conduisit dans une édition antérieure à émettre l'hypothèse que cette dernière fut la victime d'une agression. Le refus de la jeune fille de se plier aux volontés ignobles de l'individu l'aurait menée à la mort. Nos nouveaux renseignements, nous portent à croire que le corps de la jeune Therrien repose en ce moment dans le cimetière St-Michel, et plus exactement dans la fosse commune. L'exhumation de deux ou trois corps nous permettrait de prouver notre avancé.



• La maison de M. M. Richer, sur la route 19, à quelques milles de Shawinigan-Sud, vraisemblablement près de l'endroit où Denise Therrien descendit de l'autobus le matin du 8 août 1961.

Photos : l'Action Marcel Laforce



• Le motel en face duquel devait descendre Denise Therrien pour rencontrer l'épouse du personnage qui l'avait fait demander pour travailler à sa maison d'été.

### Calendrier

LUNDI, 16 NOVEMBRE 1964

Ste Gertrude, vierge  
QUARANTE-HEURES

Couvent de Beauveville-Ouest

Demain :  
S. Grégoire le Thaumaturge, év. et conf.

SOLEIL: Lever: 6:52  
Coucher: 4:10

LUNE: Lever: 3:46  
Coucher: 4:06

Les marées de lundi le 16 nov.  
Hautes: 3.18 a.m. — 3.51 p.m.  
Basses: 10.44 a.m. — 11.17 p.m.

Les marées de mardi le 17 nov.  
Hautes: 4.07 a.m. — 4.33 p.m.  
Basses: 11.3 2a.m.

Phases de la lune en novembre  
Nouvelle lune le 4 à 2h. 16 a.m.  
Premier quartier le 12, à 7h. 20 a.m.  
Pleine lune le 19 à 10h. 43 a.m.  
Dernier quartier le 26 à 2h. 10 a.m.

N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

### MESSIEURS LES LEGISLATEURS

Je proteste énergiquement contre l'abus du radio, la télévision, la littérature obscène.

Patriotes, aidez-moi!  
Espace payé par H. Pélouquin.

## La fréquentation scolaire au Manitoba

### Jugement cassé sur une légalité technique

ST-BONIFACE. (P.C.) — Le verdict de culpabilité contre des parents qui avaient gardé leurs enfants à la maison, parce qu'on exigeait d'eux qu'ils assurent les frais de transport par autobus jusqu'à l'école, a été cassé vendredi sur une légalité technique.

Le juge Léon Bénard a maintenu l'appel de M. et Mme Roger St-Onge, parce que les procédures intentées contre eux ont été prises au nom de l'officier qui s'occupe des présences à l'école St-Vital et non pas au nom de la couronne.

M. et Mme St-Onge avaient été condamnés à une amende totale de \$90 lorsqu'ils furent trouvés coupables en cour de police provinciale, le printemps dernier, d'avoir gardé leurs trois enfants d'âge scolaire à la maison, de la mi-novembre 1963 jusqu'à la seconde semaine de février 1964, au lieu de les envoyer à l'école paroissiale St-Emile.

L'affaire avait été considérée comme une cause-type car des accusations identiques devaient être portées contre 10 autres parents catholiques, et impliquant 18 écoliers de St-Vital, dans la banlieue de Winnipeg.

Selon la loi manitobaine, les écoles catholiques ne reçoivent aucune aide financière, provenant des impôts.

\$6 par mois  
Les élèves de l'école paroissiale se rendaient gratuitement à leur école dans un autobus fourni par la Commission scolaire de St-Vital, pour le transport gratuit des écoliers des écoles publiques. Le service est financé en partie par les subventions gouvernementales.

Les écoliers de l'école paroissiale de St-Vital ont été gardés à la maison après que la Commission scolaire de St-Vital ait demandé aux parents de verser une cotisation de \$6 par mois pour chaque élève, qui continuait de voyager par autobus.

Le juge Bénard a dit qu'une décision récente de la Cour d'appel, liant tous les tribunaux inférieurs, appliquait aux poursuites intentées sous l'empire des statuts provinciaux la décision de la Cour Suprême en 1956 que toutes les procédures intentées sous l'empire du code criminel, doivent être au nom de la reine.

Il a dit que la Loi de la fréquentation scolaire prévoit une amende ou à défaut, une peine de prison. C'est là, a-t-il dit, selon le jugement de la Cour d'appel, une offense criminelle et, comme telle, l'accusation doit nécessairement être portée par la couronne.

Le procureur de la couronne a dit que les causes contre les cinq autres familles, qui sont toujours pendantes, seront abandonnées à moins que le procureur général ne décide d'en appeler du verdict.

Le juge Bénard a déclaré que les procédures intentées contre eux ont été prises au nom de l'officier qui s'occupe des présences à l'école St-Vital et non pas au nom de la couronne.

M. et Mme St-Onge avaient été condamnés à une amende totale de \$90 lorsqu'ils furent trouvés coupables en cour de police provinciale, le printemps dernier, d'avoir gardé leurs trois enfants d'âge scolaire à la maison, de la mi-novembre 1963 jusqu'à la seconde semaine de février 1964, au lieu de les envoyer à l'école paroissiale St-Emile.

L'affaire avait été considérée comme une cause-type car des accusations identiques devaient être portées contre 10 autres parents catholiques, et impliquant 18 écoliers de St-Vital, dans la banlieue de Winnipeg.

Selon la loi manitobaine, les écoles catholiques ne reçoivent aucune aide financière, provenant des impôts.

\$6 par mois  
Les élèves de l'école paroissiale se rendaient gratuitement à leur école dans un autobus fourni par la Commission scolaire de St-Vital, pour le transport gratuit des écoliers des écoles publiques. Le service est financé en partie par les subventions gouvernementales.

Les écoliers de l'école paroissiale de St-Vital ont été gardés à la maison après que la Commission scolaire de St-Vital ait demandé aux parents de verser une cotisation de \$6 par mois pour chaque élève, qui continuait de voyager par autobus.

Le juge Bénard a dit qu'une décision récente de la Cour d'appel, liant tous les tribunaux inférieurs, appliquait aux poursuites intentées sous l'empire des statuts provinciaux la décision de la Cour Suprême en 1956 que toutes les procédures intentées sous l'empire du code criminel, doivent être au nom de la reine.

Il a dit que la Loi de la fréquentation scolaire prévoit une amende ou à défaut, une peine de prison. C'est là, a-t-il dit, selon le jugement de la Cour d'appel, une offense criminelle et, comme telle, l'accusation doit nécessairement être portée par la couronne.

Le procureur de la couronne a dit que les causes contre les cinq autres familles, qui sont toujours pendantes, seront abandonnées à moins que le procureur général ne décide d'en appeler du verdict.

M. Boudreau suggère que la SNA soit structurée de manière à englober les secteurs de l'éducation comprenant également le niveau universitaire; le secteur économique groupant la faculté de Commerce de l'Université de Moncton, les Chambres de Commerce ainsi que l'"Évangéline"; le secteur politique et gouvernemental où se concentreraient tous les efforts avec une participation plus active à tous les échelons du processus gouvernemental tels que le Sénat, la législature, le fonctionnarisme; le secteur culturel destiné à promouvoir le maintien et la sauvegarde des traditions acadiennes ainsi que le développement des arts et, enfin le secteur religieux pour y exercer un apostolat laïque digne d'une nation en pleine maturité et pour défendre les droits des minorités.

"Il s'agit, a ajouté M. Boudreau, de redéfinir notre patriotisme en fonction des exigences du 20e siècle, de relever nos visières, et de voir plus grand et plus beau".

M. Alexandre Boudreau a conclu en disant que "le temps est maintenant passé de nous féliciter mutuellement d'être une nation". Je crois, a-t-il dit, qu'il y a de la place aujourd'hui pour le doute et que ce doute sera le commencement de la sagesse.

Le confédération, qui est l'un de ceux qui prônent le changement des structures de la société nationale des Acadiens, a ajouté que les Acadiens souffrent surtout d'un paroissialisme étroit, tant au point de vue géographique, qu'au point de vue de nos manifestations nationales. Nous agissons, a-t-il dit, comme des tribus d'Afrique qui s'épuisent dans les luttes tribales pendant que leur pays se meurt.

Longuement questionné par des membres de l'assistance, M. Boudreau a renouvelé les recommandations de la commission Pichette qui suggèrent que la SNA repense toutes ses structures. M. Boudreau a fait remarquer aux membres de la SNA que la Société n'avait pas les structures qui s'imposent pour une société nationale; il a ajouté que de nombreux détails doivent être approfondis. Il a dit que la SNA, telle qu'elle est constituée présentement, n'a pas le prestige qu'il lui faudrait et "elle ne dit pas grand chose à un tas des nôtres".

Il a dit que la Loi de la fréquentation scolaire prévoit une amende ou à défaut, une peine de prison. C'est là, a-t-il dit, selon le jugement de la Cour d'appel, une offense criminelle et, comme telle, l'accusation doit nécessairement être portée par la couronne.

Le procureur de la couronne a dit que les causes contre les cinq autres familles, qui sont toujours pendantes, seront abandonnées à moins que le procureur général ne décide d'en appeler du verdict.

M. et Mme St-Onge avaient été condamnés à une amende totale de \$90 lorsqu'ils furent trouvés coupables en cour de police provinciale, le printemps dernier, d'avoir gardé leurs trois enfants d'âge scolaire à la maison, de la mi-novembre 1963 jusqu'à la seconde semaine de février 1964, au lieu de les envoyer à l'école paroissiale St-Emile.

L'affaire avait été considérée comme une cause-type car des accusations identiques devaient être portées contre 10 autres parents catholiques, et impliquant 18 écoliers de St-Vital, dans la banlieue de Winnipeg.

Selon la loi manitobaine, les écoles catholiques ne reçoivent aucune aide financière, provenant des impôts.

\$6 par mois  
Les élèves de l'école paroissiale se rendaient gratuitement à leur école dans un autobus fourni par la Commission scolaire de St-Vital, pour le transport gratuit des écoliers des écoles publiques. Le service est financé en partie par les subventions gouvernementales.

Les écoliers de l'école paroissiale de St-Vital ont été gardés à la maison après que la Commission scolaire de St-Vital ait demandé aux parents de verser une cotisation de \$6 par mois pour chaque élève, qui continuait de voyager par autobus.

Le juge Bénard a dit qu'une décision récente de la Cour d'appel, liant tous les tribunaux inférieurs, appliquait aux poursuites intentées sous l'empire des statuts provinciaux la décision de la Cour Suprême en 1956 que toutes les procédures intentées sous l'empire du code criminel, doivent être au nom de la reine.

Il a dit que la Loi de la fréquentation scolaire prévoit une amende ou à défaut, une peine de prison. C'est là, a-t-il dit, selon le jugement de la Cour d'appel, une offense criminelle et, comme telle, l'accusation doit nécessairement être portée par la couronne.

Le procureur de la couronne a dit que les causes contre les cinq autres familles, qui sont toujours pendantes, seront abandonnées à moins que le procureur général ne décide d'en appeler du verdict.

M. Boudreau suggère que la SNA soit structurée de manière à englober les secteurs de l'éducation comprenant également le niveau universitaire; le secteur économique groupant la faculté de Commerce de l'Université de Moncton, les Chambres de Commerce ainsi que l'"Évangéline"; le secteur politique et gouvernemental où se concentreraient tous les efforts avec une participation plus active à tous les échelons du processus gouvernemental tels que le Sénat, la législature, le fonctionnarisme; le secteur culturel destiné à promouvoir le maintien et la sauvegarde des traditions acadiennes ainsi que le développement des arts et, enfin le secteur religieux pour y exercer un apostolat laïque digne d'une nation en pleine maturité et pour défendre les droits des minorités.

"Il s'agit, a ajouté M. Boudreau, de redéfinir notre patriotisme en fonction des exigences du 20e siècle, de relever nos visières, et de voir plus grand et plus beau".

M. Alexandre Boudreau a conclu en disant que "le temps est maintenant passé de nous féliciter mutuellement d'être une nation". Je crois, a-t-il dit, qu'il y a de la place aujourd'hui pour le doute et que ce doute sera le commencement de la sagesse.

Le confédération, qui est l'un de ceux qui prônent le changement des structures de la société nationale des Acadiens, a ajouté que les Acadiens souffrent surtout d'un paroissialisme étroit, tant au point de vue géographique, qu'au point de vue de nos manifestations nationales. Nous agissons, a-t-il dit, comme des tribus d'Afrique qui s'épuisent dans les luttes tribales pendant que leur pays se meurt.

Longuement questionné par des membres de l'assistance, M. Boudreau a renouvelé les recommandations de la commission Pichette qui suggèrent que la SNA repense toutes ses structures. M. Boudreau a fait remarquer aux membres de la SNA que la Société n'avait pas les structures qui s'imposent pour une société nationale; il a ajouté que de nombreux détails doivent être approfondis. Il a dit que la SNA, telle qu'elle est constituée présentement, n'a pas le prestige qu'il lui faudrait et "elle ne dit pas grand chose à un tas des nôtres".

Il a dit que la Loi de la fréquentation scolaire prévoit une amende ou à défaut, une peine de prison. C'est là, a-t-il dit, selon le jugement de la Cour d'appel, une offense criminelle et, comme telle, l'accusation doit nécessairement être portée par la couronne.

**Yvon Tassé, ing.**  
conseiller et mandataire  
2052 Boisdjoli, Québec 6.  
Tél. : 681-4862

**Dr A. Dion**  
Chiru. • dentiste  
24, Côte du Palais  
en face Hôtel-Dieu  
TEL: 522-2153

**CHAUFFAGE**  
Appelez  
**LES HUILES MONTCALM**  
Entg.  
1120 - 2e Avenue  
Tél. : 523-9522

Une enquête de Claude Bédard et Jean Giroux

de HALIFAX

je t'envoie ma carte postale...

En voyageant par Air Canada, ça ne m'a pris que 2 h. 55 et j'ai été bien servi à la canadienne!

P.S. Il suffit de consulter son agent de voyage ou Air Canada à 683-3685

AIR CANADA